

Année	2012	Lieu	AMÉRIQUE DU SUD	Session	NORMALE
Série	ES			Code	12PHESAS1

Texte On considère l'État comme l'antagoniste de l'individu et il semble que le premier ne puisse se développer qu'au détriment du second. La vérité, c'est que l'État a été bien plutôt le libérateur de l'individu. C'est l'État qui, à mesure qu'il a pris de la force, a affranchi l'individu des groupes particuliers et locaux qui tendaient à l'absorber : famille, cité, corporation, etc. L'individualisme a marché dans l'histoire du même pas que l'étatisme. Non pas que l'État ne puisse devenir despotique et oppresseur. Comme toutes les forces de la nature, s'il n'est limité par aucune puissance collective qui le contienne, il se développera sans mesure et deviendra à son tour une menace pour les libertés individuelles. D'où il suit que la force sociale qui est en lui doit être neutralisée par d'autres forces sociales qui lui fassent contrepoids. Si les groupes secondaires sont facilement tyranniques quand leur action n'est pas modérée par celle de l'État, inversement celle de l'État, pour rester normale, a besoin d'être modérée à son tour. Le moyen d'arriver à ce résultat, c'est qu'il y ait dans la société, en dehors de l'État, quoique soumis à son influence, des groupes plus restreints (territoriaux ou professionnels, il n'importe pour l'instant) mais fortement constitués et doués d'une individualité et d'une autonomie suffisante pour pouvoir s'opposer aux empiètements du pouvoir central. Ce qui libère l'individu, ce n'est pas la suppression de tout centre régulateur, c'est leur multiplication, pourvu que ces centres multiples soient coordonnés et subordonnés les uns aux autres.

DURKHEIM, *L'État et la société civile*

Auteur DURKHEIM Titre *L'État et la société civile*

Références

Année 2012 Lieu NOUVELLE-CALÉDONIE Session NORMALE

Série ES Code 12PHESNC1

Texte Dans la mesure où toute connaissance commence par l'expérience, il suit que toute nouvelle expérience est également le point de départ d'une nouvelle connaissance, et tout élargissement de l'expérience est le début d'un accroissement de la connaissance. Il en résulte que toutes les nouveautés qu'un homme rencontre lui donne l'espoir et l'occasion de connaître quelque chose qu'il ne connaissait pas auparavant. Cet espoir et cette attente d'une nouvelle connaissance de quelque chose de nouveau et d'étrange est la passion qu'on appelle généralement ADMIRATION, et la même passion, en tant qu'appétit, est appelée CURIOSITÉ, c'est-à-dire appétit de connaissance. De même que, dans les facultés de discerner, un homme quitte toute communauté avec les bêtes par la faculté d'imposer des noms, il surmonte également leur nature par la passion qu'est la curiosité. En effet, lorsqu'une bête voit quelque chose de nouveau ou d'étrange pour elle, elle l'observe uniquement pour discerner si cette chose est susceptible de lui rendre service ou de lui faire du mal, et, en fonction de cela, elle s'approche d'elle ou la fuit, tandis qu'un homme, qui, dans la plupart des cas, se souvient de la manière dont les événements ont été causés et ont commencé, cherche la cause et le commencement de toutes les choses qui surviennent et qui sont nouvelles pour lui. Et de cette passion (admiration et curiosité) sont issues, non seulement l'invention des noms, mais aussi les hypothèses sur les causes qui, pense-t-on, produisent toute chose.

THOMAS HOBBES, *Éléments de loi*

Auteur HOBBES Titre *Éléments de loi*

Références

Année 2012 Lieu ANTILLES Session REMPLACEMENT

Série T Code 12PHTEAG3

Texte Remarquez que les plaisirs n'ont guère de prise sur nous si nous ne nous disposons pas à les goûter. Même dans les plaisirs de la table, qui doivent peu à l'esprit, il faut pourtant apporter une attention bienveillante. Encore bien plus évidemment, quand il s'agit des plaisirs de l'esprit, il faut vouloir les conquérir, et il serait vain de les attendre. Nul ne dira au jeu d'échecs : "Amuse-moi." C'est par une volonté suivie, exercée, entraînée, que l'on fera son plaisir. Même jouer aux cartes suppose la volonté de s'y plaire. En sorte qu'on pourrait dire que rien au monde ne plaît de soi. Il faut prendre beaucoup de peine pour se plaire à la géométrie, au dessin, à la musique. Et cette liaison de la peine au plaisir se voit bien clairement dans les jeux violents. Il est étrange que les coureurs, lutteurs et boxeurs trouvent du plaisir à toute cette peine qu'ils se donnent ; et cela est pourtant hors de doute. Si l'on réfléchit assez sur ce paradoxe de l'homme, on ne se représentera nullement l'homme heureux comme celui à qui tous les bonheurs sont apportés ; mais au contraire on le pensera debout, en action et en conquête, et faisant bonheur d'une puissance exercée.

ALAIN

QUESTIONS :

1° Formulez la thèse de ce texte et montrez comment elle est établie.

2° a) En quoi une "volonté suivie, exercée, entraînée" fait-elle notre plaisir ?

b) Expliquez : "Il faut prendre beaucoup de peine pour se plaire à la géométrie, au dessin, à la musique."

c) A partir des exemples du texte, montrez en quoi le bonheur est une "puissance exercée".

3. Le bonheur consiste-t-il dans l'effort et dans l'activité ?

Auteur ALAIN Titre

Références

Année	2012	Lieu	AMÉRIQUE DU SUD	Session	NORMALE
Série	S			Code	12PHSCAS1

Texte Je remarque ici, premièrement, qu'il y a une grande différence entre l'esprit et le corps, en ce que le corps, de sa nature, est toujours divisible, et que l'esprit est entièrement indivisible. Car en effet, lorsque je considère mon esprit, c'est-à-dire moi-même en tant que je suis seulement une chose qui pense, je n'y puis distinguer aucunes parties, mais je me conçois comme une chose seule et entière. Et quoique tout l'esprit semble être uni à tout le corps, toutefois un pied, ou un bras, ou quelque autre partie étant séparée de mon corps, il est certain que pour cela il n'y aura rien de retranché de mon esprit. Et les facultés de vouloir, de sentir, de concevoir, etc., ne peuvent pas proprement être dites ses parties : car le même esprit s'emploie tout entier à vouloir, et aussi tout entier à sentir, à concevoir, etc. Mais c'est tout le contraire dans les choses corporelles ou étendues : car il n'y en a pas une que je ne mette aisément en pièces par ma pensée, que mon esprit ne divise fort facilement en plusieurs parties et par conséquent que je ne connaisse être divisible. Ce qui suffirait pour m'enseigner que l'esprit ou l'âme de l'homme est entièrement différente du corps, si je ne l'avais déjà d'ailleurs assez appris.

DESCARTES, *Méditations métaphysiques*

Auteur DESCARTES Titre *Méditations métaphysiques*

Références

Année	2012	Lieu	NOUVELLE-CALÉDONIE	Session	NORMALE
Série	L			Code	12PHLINC1

Texte Celui qui pourrait regarder à l'intérieur d'un cerveau en pleine activité, suivre le va-et-vient des atomes et interpréter tout ce qu'ils font, celui-là saurait sans doute quelque chose de ce qui se passe dans l'esprit, mais il n'en saurait que peu de chose. Il en connaîtrait tout juste ce qui est exprimable en gestes, attitudes et mouvements du corps, ce que l'état d'âme contient d'action en voie d'accomplissement, ou simplement naissante : le reste lui échapperait. Il serait, vis-à-vis des pensées et des sentiments qui se déroulent à l'intérieur de la conscience, dans la situation du spectateur qui voit distinctement tout ce que les acteurs font sur la scène, mais n'entend pas un mot de ce qu'ils disent. Sans doute, le va-et-vient des acteurs, leurs gestes et leurs attitudes, ont leur raison d'être dans la pièce qu'ils jouent ; et si nous connaissons le texte, nous pouvons prévoir à peu près le geste ; mais la réciproque n'est pas vraie, et la connaissance des gestes ne nous renseigne que fort peu sur la pièce, parce qu'il y a beaucoup plus dans une fine comédie que les mouvements par lesquels on la scande. Ainsi, je crois que si notre science du mécanisme cérébral était parfaite, et parfaite aussi notre psychologie, nous pourrions deviner ce qui se passe dans le cerveau pour un état d'âme déterminé ; mais l'opération inverse serait impossible, parce que nous aurions le choix, pour un même état du cerveau, entre une foule d'états d'âme différents, également appropriés.

BERGSON, *L'Énergie spirituelle*

Auteur BERGSON Titre *L'Énergie spirituelle*

Références

Année	2012	Lieu	NOUVELLE-CALÉDONIE	Session	NORMALE
Série	S			Code	12PHSCSNC1

Texte Le sage seul est libre. Qu'est-ce, en effet, que la liberté ? Le pouvoir de vivre comme on veut ! Qui donc vit comme il veut sinon celui qui suit le droit chemin, qui trouve son plaisir dans le devoir, qui a examiné et prévu un plan de vie, qui n'obéit pas seulement aux lois par crainte, mais qui les observe et les respecte parce qu'il juge cette attitude la plus salutaire ; celui qui ne dit rien, ne fait rien, enfin ne pense rien que de son propre mouvement et de son propre gré, celui dont toutes les décisions et tous les actes trouvent en lui-même leur principe et leur fin, qui ne laisse rien prévaloir sur sa volonté et sur son jugement ; celui devant qui la Fortune (1) même, à qui l'on attribue un très grand pouvoir, recule, s'il est vrai, comme l'a dit un sage poète, que "ce sont ses propres moeurs qui façonnent à chacun sa fortune" ? Au sage seul échoit donc la chance de ne rien faire malgré lui, rien à regret, rien par contrainte.

CICERON, *Paradoxes des stoïciens*.

(1) Fortune : divinité romaine du Destin.

Auteur CICÉRON Titre *Paradoxes des stoïciens*

Références

Année	2012	Lieu	NOUVELLE-CALÉDONIE	Session	NORMALE
Série	T			Code	12PTSTMDNC1

Texte Les animaux autres que l'homme vivent (...) réduits aux images et aux souvenirs ; à peine possèdent-ils l'expérience, tandis que le genre humain s'élève jusqu'à l'art (1) et jusqu'au raisonnement. C'est de la mémoire que naît l'expérience chez les hommes ; en effet, de nombreux souvenirs d'une même chose constituent finalement une expérience ; or l'expérience paraît être presque de même nature que la science et l'art, mais en réalité, la science et l'art viennent aux hommes par l'intermédiaire de l'expérience, car "l'expérience a créé l'art, comme le dit Polus avec raison, et l'inexpérience, la chance". L'art apparaît lorsque, d'une multitude de notions expérimentales, se dégage un seul jugement universel applicable à tous les cas semblables. En effet, former le jugement que tel remède a soulagé Callias, atteint de telle maladie, puis Socrate, puis plusieurs autres pris individuellement, c'est le fait de l'expérience ; mais juger que tel remède a soulagé tous les individus atteints de telle maladie, déterminée par un concept unique (...), cela appartient à l'art.

ARISTOTE

(1) au sens où l'on peut parler de l'art du médecin.

QUESTIONS :

1° Dégagez l'idée principale du texte, puis les étapes de son argumentation.

2° Expliquez :

- a) "de nombreux souvenirs d'une même chose constituent finalement une expérience" ;
- b) "mais juger que tel remède a soulagé tous les individus atteints de telle maladie, déterminée par un concept unique (...), cela appartient à l'art".

3° L'expérience seule produit-elle le savoir ?

Auteur ARISTOTE Titre

Références

Année	2012	Lieu	AMÉRIQUE DU SUD	Session	NORMALE
Série	L			Code	12PHLIAS1

Texte

Lorsque les ennemis de la démocratie prétendent qu'un seul fait mieux ce dont il se charge que le gouvernement de tous, il me semble qu'ils ont raison. Le gouvernement d'un seul, en supposant de part et d'autre égalité de lumières, met plus de suite dans ses entreprises que la multitude ; il montre plus de persévérance, plus d'idée d'ensemble, plus de perfection de détail, un discernement plus juste dans le choix des hommes. Ceux qui nient ces choses n'ont jamais vu de république démocratique, ou n'ont jugé que sur un petit nombre d'exemples. La démocratie, lors même que les circonstances locales et les dispositions du peuple lui permettent de se maintenir, ne présente pas le coup d'oeil de la régularité administrative et de l'ordre méthodique dans le gouvernement ; cela est vrai. La liberté démocratique n'exécute pas chacune de ses entreprises avec la même perfection que le despotisme intelligent ; souvent elle les abandonne avant d'en avoir retiré le fruit, ou en hasarde de dangereuses ; mais à la longue elle produit plus que lui ; elle fait moins bien chaque chose, mais elle fait plus de choses. Sous son empire, ce n'est pas surtout ce qu'exécute l'administration publique qui est grand, c'est ce qu'on exécute sans elle et en dehors d'elle. La démocratie ne donne pas au peuple le gouvernement le plus habile, mais elle fait ce que le gouvernement le plus habile est souvent impuissant à créer ; elle répand dans tout le corps social une inquiète activité, une force surabondante, une énergie qui n'existent jamais sans elle, et qui, pour peu que les circonstances soient favorables, peuvent enfanter des merveilles. Là sont ses vrais avantages.

TOCQUEVILLE, *De la Démocratie en Amérique*.

Auteur TOCQUEVILLE Titre *De la Démocratie en Amérique*

Références

Année 2012 Lieu ANTILLES Session REMPLACEMENT

Série ES Code 12PHESAG 3

Texte Abandonné à lui-même, l'individu tomberait sous la dépendance des forces physiques ; s'il a pu y échapper, s'il a pu s'affranchir, se faire une personnalité, c'est qu'il a pu se mettre à l'abri d'une force *sui generis* (1), force intense, puisqu'elle résulte de la coalition de toutes les forces individuelles, mais force intelligente et morale, capable, par conséquent, de neutraliser les énergies inintelligentes et amORALES de la nature : c'est la force collective. Permis au théoricien de démontrer que l'homme a droit à la liberté ; mais quelle que soit la valeur de ces démonstrations, ce qui est certain, c'est que cette liberté n'est devenue une réalité que dans et par la société.

Ainsi, vouloir la société, c'est, d'une part, vouloir quelque chose qui nous dépasse ; mais c'est en même temps nous vouloir nous-même. Nous ne pouvons vouloir sortir de la société, sans vouloir cesser d'être des hommes. Je ne sais si la civilisation nous a apporté plus de bonheur, et il n'importe ; mais ce qui est certain, c'est que du moment où nous sommes civilisés, nous ne pouvons y renoncer qu'en renonçant à nous-même. La seule question qui puisse se poser pour l'homme est, non pas de savoir s'il peut vivre en dehors d'une société, mais dans quelle société il veut vivre ; et je reconnais d'ailleurs très volontiers à tout individu le droit d'adopter la société de son choix, à supposer qu'il ne soit pas retenu dans sa société natale par des devoirs préalablement contractés. Dès lors, on s'explique sans peine comment la société, en même temps qu'elle constitue une fin qui nous dépasse, peut nous apparaître comme bonne et désirable, puisqu'elle tient à toutes les fibres de notre être.

DURKHEIM, *Philosophie et sociologie*

(1) *sui generis* : qui appartient en propre à l'être ou à la chose dont il est question.

Auteur DURKHEIM Titre *Philosophie et sociologie*

Références

Année	2012	Lieu	ANTILLES	Session	REMPLACEMENT
Série	S			Code	12PHSCAG3

Texte Est moral, peut-on dire, tout ce qui est source de solidarité, tout ce qui force l'homme à compter avec autrui, à régler ses mouvements sur autre chose que les impulsions de son égoïsme, et la moralité est d'autant plus solide que ces liens sont plus nombreux et plus forts. On voit combien il est inexact de la définir, comme on a fait souvent, par la liberté ; elle consiste bien plutôt dans un état de dépendance. Loin qu'elle serve à émanciper l'individu, à le dégager du milieu qui l'enveloppe, elle a, au contraire, pour fonction essentielle d'en faire la partie intégrante d'un tout et, par conséquent, de lui enlever quelque chose de la liberté de ses mouvements. On rencontre parfois, il est vrai, des âmes qui ne sont pas sans noblesse et qui, pourtant, trouvent intolérable l'idée de cette dépendance. Mais c'est qu'elles n'aperçoivent pas les sources d'où découle leur propre moralité, parce que ces sources sont trop profondes. La conscience est un mauvais juge de ce qui se passe au fond de l'être, parce qu'elle n'y pénètre pas.

La société n'est donc pas, comme on l'a cru souvent, un évènement étranger à la morale ou qui n'a sur elle que des répercussions secondaires ; c'en est, au contraire, la condition nécessaire. Elle n'est pas une simple juxtaposition d'individus qui apportent, en y entrant, une moralité intrinsèque ; mais l'homme n'est un être moral que parce qu'il vit en société, puisque la moralité consiste à être solidaire d'un groupe et varie comme cette solidarité. Faites évanouir toute vie sociale, et la vie morale s'évanouit du même coup, n'ayant plus d'objet où se prendre.

DURKHEIM *De la Division du travail social*

Auteur DURKHEIM Titre *De la Division du travail social*

Références

Année 2012 Lieu MÉTROPOLE Session REMPLACEMENT

Série T Code 12PHTEME3

Texte L'ÉTRANGER (1) : La loi ne pourra jamais tenir exactement compte de ce qui est le meilleur et le plus juste pour tout le monde à la fois, pour y conformer ses prescriptions : car les différences qui sont entre les individus et entre les actions et le fait qu'aucune chose humaine, pour ainsi dire, ne reste jamais en repos, interdisent à toute science, quelle qu'elle soit, de promulguer en aucune manière une règle simple qui s'applique à tous les cas et en tous les temps. Accordons-nous cela ?

SOCRATE LE JEUNE : Comment s'y refuser ?

L'ÉTRANGER : Et cependant, nous le voyons, c'est à cette uniformité même que tend la loi, comme un homme buté et ignorant, qui ne permet à personne de rien faire contre son ordre, ni même de lui poser une question, lors même qu'il viendrait à quelqu'un une idée nouvelle, préférable à ce qu'il a prescrit lui-même.

SOCRATE LE JEUNE : C'est vrai. La loi agit réellement à l'égard de chacun de nous comme tu viens de le dire.

PLATON

(1) Ce texte reproduit un dialogue entre deux personnages, l'Étranger et Socrate le jeune.

QUESTIONS :

1° Dégagez la thèse de ce texte et montrez comment elle est établie.

2° a) Pourquoi une règle simple ne peut-elle pas s'appliquer "à tous les cas et en tous les temps" ?

b) Pourquoi la loi est-elle ici comparée à un homme buté et ignorant ?

3° La généralité de la loi la rend-elle parfois injuste ?

Auteur PLATON Titre

Références

Année	2012	Lieu	MÉTROPOLE	Session	REMPLACEMENT
Série	S			Code	12PHSCME3

Texte S'il est manifeste que l'homme est bien l'auteur de ses propres actions, et si nous ne pouvons pas ramener nos actions à d'autres principes que ceux qui sont en nous, alors les actions dont les principes sont en nous dépendent elles-mêmes de nous et sont volontaires.

En faveur de ces considérations, on peut, semble-t-il, appeler en témoignage à la fois le comportement des individus dans leur vie privée et la pratique des législateurs eux-mêmes : on châtie, en effet, et on oblige à réparation ceux qui commettent des actions mauvaises, à moins qu'ils n'aient agi sous la contrainte ou par une ignorance dont ils ne sont pas eux-mêmes causes, et, d'autre part, on honore ceux qui accomplissent de bonnes actions, et on pense ainsi encourager ces derniers et réprimer les autres. Mais les choses qui ne dépendent pas de nous et ne sont pas volontaires, personne n'engage à les faire, attendu qu'on perdrait son temps à nous persuader de ne pas avoir chaud, de ne pas souffrir, de ne pas avoir faim, et ainsi de suite, puisque nous n'en serons pas moins sujets à éprouver ces impressions. Et, en effet, nous punissons quelqu'un pour son ignorance même, si nous le tenons pour responsable de son ignorance, comme par exemple dans le cas d'ébriété où les pénalités des délinquants sont doublées, parce que le principe de l'acte réside dans l'agent lui-même qui était maître de ne pas s'enivrer et qui est ainsi responsable de son ignorance.

ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*

Auteur ARISTOTE Titre *Éthique à Nicomaque*

Références

Année	2012	Lieu	MÉTROPOLE	Session	REMPLACEMENT
Série	L			Code	12PHLIME3

Texte J'avoue ne pas pouvoir me faire très bien à cette expression dont usent aussi des hommes avisés : un certain peuple (en train d'élaborer sa liberté légale (1)) n'est pas mûr pour la liberté ; les serfs d'un propriétaire terrien ne sont pas encore mûrs pour la liberté ; et de même aussi, les hommes ne sont pas encore mûrs pour la liberté de croire. Dans une hypothèse de ce genre, la liberté ne se produira jamais ; car on ne peut pas mûrir pour la liberté, si l'on n'a pas été mis au préalable en liberté (il faut être libre pour pouvoir se servir utilement de ses forces dans la liberté). Les premiers essais en seront sans doute grossiers, et liés d'ordinaire à une condition plus pénible et plus dangereuse que lorsqu'on se trouvait encore sous les ordres, mais aussi sous la prévoyance d'autrui ; cependant jamais on ne mûrit pour la raison autrement que grâce à ses tentatives personnelles (qu'il faut être libre de pouvoir entreprendre). Je ne fais pas d'objection à ce que ceux qui détiennent le pouvoir renvoient encore loin, bien loin, obligés par les circonstances, le moment d'affranchir les hommes de ces trois chaînes. Mais, ériger en principe que la liberté ne vaut rien d'une manière générale pour ceux qui leur sont assujettis et qu'on ait le droit de les en écarter toujours, c'est là une atteinte aux droits régaliens (2) de la divinité elle-même qui a créé l'homme pour la liberté. Il est plus commode évidemment de régner dans l'Etat, la famille et l'Eglise quand on peut faire aboutir un pareil principe. Mais est-ce aussi plus juste ?

KANT, *La Religion dans les limites de la simple raison*

(1) liberté juridique

(2) droits souverains ou supérieurs

Auteur KANT

Titre *La Religion dans les limites de la simple raison*

Références

Année 2012 Lieu MÉTROPOLE Session REMPLACEMENT

Série ES Code 12PHESME3

Texte Je conçois deux manières d'arriver à la félicité (1). L'une en satisfaisant ses passions et l'autre en les modérant : par la première on jouit, par la seconde on ne désire point, et l'on serait heureux par toutes deux s'il ne manquait à l'une cette durée et à l'autre cette vivacité qui constituent le vrai bonheur.

Les routes pour arriver à ces deux états sont entièrement opposées, il faut donc opter, et le choix est aisé si l'on compare les effets de l'un et de l'autre. On ne saurait nier qu'un homme qui savoure à longs traits le plaisir et la volupté ne soit actuellement plus heureux et ne jouisse mieux des charmes de la vie que celui qui ne désire ni ne possède point. Deux choses me semblent pourtant rendre l'état du dernier préférable. En premier lieu : plus l'action du plaisir est vive, et moins elle a de durée ; c'est un fait incontesté. On perd donc sur le temps ce qu'on gagne sur le sentiment ; jusqu'ici tout serait compensé. Mais voici en quoi la chose n'est pas égale : c'est que le goût ardent des plaisirs agit d'une telle manière sur l'imagination qu'elle reste émue, même après l'effet du sentiment, et prolonge ainsi le désir plus loin que la possibilité de le satisfaire. D'où je conclus que la jouissance immodérée du plaisir est pour l'avenir un principe d'inquiétude.

Au contraire : les peines d'un homme qui, sans avoir joui, n'a que quelques désirs à combattre, diminuent à mesure qu'il gagne du temps, et la longue tranquillité de l'âme lui donne plus de force pour la conserver toujours. Son bonheur augmente à mesure que celui de l'autre diminue.

ROUSSEAU, *Mémoire à M. De Mably*

(1) État de celui qui est pleinement heureux.

Auteur ROUSSEAU Titre *Mémoire à M. De Mably*

Références

Année	2012	Lieu	INDE	Session	NORMALE
Série	T			Code	12PHTEIN1

Texte Il est certain que la fin d'une loi n'est pas d'abolir ou de restreindre la liberté mais de la préserver et de l'augmenter. Ainsi, partout où vivent des êtres créés capables de lois, là où il n'y a pas de lois il n'y a pas non plus de liberté. Car la liberté consiste à n'être pas exposé à la contrainte et à la violence des autres ; ce qui ne peut se trouver là où il n'y a pas de loi. La liberté n'est toutefois pas, comme on le prétend, le loisir pour tout homme de faire ce qui lui plaît – qui, en effet, serait libre là où n'importe quel autre, d'humeur méchante (1), pourrait le soumettre ? – mais le loisir de conduire et de disposer comme il l'entend de sa personne, de ses biens, et de tout ce qui lui appartient, suivant les lois sous lesquelles il vit ; et par là, de n'être pas sujet à la volonté arbitraire d'un autre mais de suivre librement la sienne propre.

LOCKE

(1) d'humeur méchante : se dit d'un homme de tempérament violent.

QUESTIONS :

1° Dégagez la thèse de ce texte et montrez comment elle est établie.

2°

a) Expliquez : "la liberté consiste à n'être pas exposé à la contrainte et à la violence des autres" ;

b) pourquoi la liberté ne consiste-t-elle pas pour chacun à "faire ce qui lui plaît" ?

c) expliquez : la liberté est "le loisir de conduire et de disposer comme il l'entend de sa personne, de ses biens, et de tout ce qui lui appartient" ;

3° Les lois ont-elles pour but de préserver et d'augmenter la liberté ?

Auteur LOCKE Titre

Références

Année	2012	Lieu	INDE	Session	NORMALE
Série	S			Code	12PHSCIN1

Texte Quand des personnes se soumettent à l'autorité d'autres personnes, c'est pour se procurer une certaine garantie contre la malversation et l'injustice des hommes, qui sont perpétuellement poussés à violer toutes les lois de la société par leurs passions indisciplinées et leur intérêt immédiat et présent. Mais comme cette imperfection est inhérente à la nature humaine, nous savons qu'elle doit suivre les hommes dans tous leurs états (1) et toutes leurs conditions, et que ceux que nous choisissons comme dirigeants ne deviennent pas aussitôt d'une nature supérieure à celle du reste de l'humanité, sous prétexte que leur pouvoir et leur autorité le sont. Ce que nous attendons d'eux ne dépend pas d'un changement de leur nature, mais d'un changement de leur situation, lorsqu'ils acquièrent un intérêt plus immédiat au maintien de l'ordre et à l'exécution de la justice. Mais, outre que cet intérêt est plus immédiat seulement pour l'exécution de la justice par leurs sujets, et non dans les différends entre eux-mêmes et leurs sujets, outre cela, dis-je, nous pouvons souvent attendre, à cause des irrégularités de la nature humaine, qu'ils négligent même cet intérêt immédiat et que leurs passions les mènent dans tous les excès de la cruauté et de l'ambition. Notre connaissance générale de la nature humaine, notre observation du passé de l'humanité, notre expérience des temps présents, tout cela doit nous conduire à accueillir les exceptions et nous faire conclure qu'il nous est permis de résister aux effets plus violents du pouvoir suprême sans qu'il y ait là un crime ou une injustice.

HUME, *Traité de la nature humaine*

(1) états : fonctions sociales ou métiers.

Auteur HUME Titre *Traité de la nature humaine*

Références

Année	2012	Lieu	LA RÉUNION	Session	NORMALE
Série	T			Code	12PTSTMDLR1

Texte Tant que les hommes se contentèrent de leurs cabanes rustiques, tant qu'ils se bornèrent à coudre leurs habits de peaux avec des épines ou des arêtes, à se parer de plumes et de coquillages, à se peindre le corps de diverses couleurs, à perfectionner ou embellir leurs arcs et leurs flèches, à tailler avec des pierres tranchantes quelques canots de pêcheurs ou quelques grossiers instruments de musique ; en un mot tant qu'ils ne s'appliquèrent qu'à des ouvrages qu'un seul pouvait faire et qu'à des arts qui n'avaient pas besoin du concours de plusieurs mains, ils vécurent libres, sains, bons, heureux autant qu'ils pouvaient l'être par leur nature, et continuèrent à jouir entre eux des douceurs d'un commerce indépendant : mais dès l'instant qu'un homme eut besoin du secours d'un autre ; dès qu'on s'aperçut qu'il était utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, l'égalité disparut, la propriété s'introduisit, le travail devint nécessaire et les vastes forêts se changèrent en des campagnes riantes qu'il fallut arroser de la sueur des hommes, et dans lesquelles on vit bientôt l'esclavage et la misère germer et croître avec les moissons.

ROUSSEAU

QUESTIONS :

1° Dégagez l'idée centrale du texte, puis ses différents moments.

2° Expliquez :

- a) "tant qu'ils ne s'appliquèrent qu'à des ouvrages qu'un seul pouvait faire et qu'à des arts qui n'avaient pas besoin du concours de plusieurs mains, ils vécurent libres, sains, bons, heureux autant qu'ils pouvaient l'être par leur nature" ;
- b) "dès l'instant qu'un homme eut besoin du secours d'un autre (...), l'égalité disparut, la propriété s'introduisit, le travail devint nécessaire.

3° Demeure-t-on libre quand on a besoin de l'aide d'autrui ?

Auteur ROUSSEAU Titre

Références

Année	2012	Lieu	MÉTROPOLE	Session	NORMALE
Série	T			Code	12PHTEME1

Texte Qu'est-ce qu'une bonne loi ? Par bonne loi, je n'entends pas une loi juste, car aucune loi ne peut être injuste. La loi est faite par le pouvoir souverain, et tout ce qui est fait par ce pouvoir est sûr, et approuvé par tout un chacun parmi le peuple. Et ce que tout homme veut, nul ne saurait le dire injuste. Il en est des lois de la communauté politique comme des lois du jeu : ce sur quoi les joueurs se sont mis d'accord ne saurait être une injustice pour aucun d'eux. Une bonne loi est celle qui est à la fois nécessaire au bien du peuple et facile à comprendre.

En effet, le rôle des lois, qui ne sont que des règles revêtues d'une autorité, n'est pas d'empêcher toute action volontaire, mais de diriger et de contenir les mouvements des gens, de manière qu'ils ne se nuisent pas à eux-mêmes par l'impétuosité (1) de leurs désirs, leur empressement ou leur aveuglement ; comme on dresse des haies, non pas pour arrêter les voyageurs, mais pour les maintenir sur le chemin. C'est pourquoi une loi qui n'est pas nécessaire, c'est-à-dire qui ne satisfait pas à ce à quoi vise une loi, n'est pas bonne.

HOBBS

(1) impétuosité : ardeur, fougue, violence.

QUESTIONS :

1° Formulez la thèse de ce texte et montrez comment elle est établie.

2°

- a) Expliquez : "Il en est des lois de la communauté politique comme des lois du jeu" ;
- b) "expliquez : "Une bonne loi est celle qui est à la fois nécessaire au bien du peuple et facile à comprendre" ;
- c) expliquez : "comme on dresse des haies, non pas pour arrêter les voyageurs, mais pour les maintenir sur le chemin".

3° Le rôle des lois est-il seulement d'empêcher les hommes de se nuire à eux-mêmes ?

Auteur HOBBS Titre

Références

Année	2012	Lieu	ÉTRANGER GROUPE 1	Session	NORMALE
Série	T			Code	12PHTEGR11

Texte Si tous les hommes agissaient avec un égoïsme éclairé, le monde serait un paradis en comparaison de ce qu'il est actuellement. Je ne prétends pas qu'il n'y a rien de meilleur que l'égoïsme personnel comme motif d'agir ; mais je prétends que l'égoïsme, tout comme l'altruisme, est meilleur quand il est éclairé que lorsqu'il ne l'est pas. Dans une communauté bien ordonnée, il est bien rare qu'une chose nuisible aux autres soit utile à un intérêt individuel. Moins un homme est raisonnable, et plus souvent il manquera de comprendre que ce qui fait du mal aux autres fait aussi du mal à lui-même, car la haine et l'envie l'aveugleront. C'est pourquoi, bien que je ne prétende pas que l'égoïsme éclairé soit la morale la plus haute, j'affirme que, s'il devenait commun, il rendrait le monde mille fois meilleur qu'il n'est.

RUSSELL

QUESTIONS :

1° Dégagez l'idée principale du texte et les étapes de l'argumentation.

2° Expliquez :

- a) "l'égoïsme, tout comme l'altruisme, est meilleur quand il est éclairé que lorsqu'il ne l'est pas" ;
- b) "il est bien rare qu'une chose nuisible aux autres soit utile à un intérêt individuel".

3° L'égoïsme peut-il rendre le monde meilleur qu'il n'est ?

Auteur RUSSELL Titre

Références

Année	2012	Lieu	MÉTROPOLE	Session	NORMALE
Série	S			Code	12PHSCME1

Texte

On façonne les plantes par la culture, et les hommes par l'éducation. Si l'homme naissait grand et fort, sa taille et sa force lui seraient inutiles jusqu'à ce qu'il eût appris à s'en servir ; elles lui seraient préjudiciables, en empêchant les autres de songer à l'assister ; et, abandonné à lui-même, il mourrait de misère avant d'avoir connu ses besoins. On se plaint de l'état de l'enfance ; on ne voit pas que la race humaine eût péri, si l'homme n'eût commencé par être enfant.

Nous naissons faibles, nous avons besoin de force ; nous naissons dépourvus de tout, nous avons besoin d'assistance ; nous naissons stupides, nous avons besoin de jugement. Tout ce que nous n'avons pas à notre naissance et dont nous avons besoin étant grands, nous est donné par l'éducation.

Cette éducation nous vient de la nature, ou des hommes ou des choses. Le développement interne de nos facultés et de nos organes est l'éducation de la nature ; l'usage qu'on nous apprend à faire de ce développement est l'éducation des hommes ; et l'acquis de notre propre expérience sur les objets qui nous affectent est l'éducation des choses.

Chacun de nous est donc formé par trois sortes de maîtres. Le disciple dans lequel leurs diverses leçons se contrarient est mal élevé, et ne sera jamais d'accord avec lui-même ; celui dans lequel elles tombent toutes sur les mêmes points, et tendent aux mêmes fins, va seul à son but et vit conséquemment. Celui-là seul est bien élevé.

ROUSSEAU, *Émile*

Auteur ROUSSEAU Titre *Émile*

Références

Année	2012	Lieu	ÉTRANGER GROUPE 1	Session	NORMALE
Série	S			Code	12PHSCG11

Texte Nous disons que le plaisir est le principe et la fin de la vie bienheureuse. Car c'est lui que nous avons reconnu comme le bien premier et conforme à la nature, c'est en lui que nous trouvons le principe de tout choix et de tout refus, et c'est à lui que nous aboutissons en jugeant tout bien d'après ce que nous sentons. Et parce que c'est là le bien premier et naturel, pour cette raison aussi nous ne choisissons pas tout plaisir, mais il y a des cas où nous passons par-dessus de nombreux plaisirs, lorsqu'il en découle pour nous un désagrément plus grand ; et nous regardons beaucoup de douleurs comme valant mieux que des plaisirs quand, pour nous, un plaisir plus grand suit, pour avoir souffert longtemps. Tout plaisir, donc, du fait qu'il a une nature appropriée à la nôtre, est un bien : tout plaisir, cependant, ne doit pas être choisi ; de même aussi toute douleur est un mal, mais toute douleur n'est pas telle qu'elle doive toujours être évitée. Cependant, c'est par la comparaison et l'examen des avantages et des désavantages qu'il convient de juger de tout cela. Car nous en usons, en certaines circonstances, avec le bien, comme s'il était un mal, et avec le mal, inversement, comme s'il était un bien.

ÉPICURE, *Lettre à Ménécée*

Auteur	ÉPICURE	Titre	<i>Lettre à Ménécée</i>
--------	---------	-------	-------------------------

Références

Année	2012	Lieu	ANTILLES	Session	NORMALE
Série	S			Code	12PHSCAG1

Texte

La science, telle qu'elle existe actuellement, est en partie agréable et en partie désagréable. Elle est agréable par la puissance qu'elle nous donne de manier notre milieu, et, pour une petite mais importante minorité, elle est agréable parce qu'elle lui fournit des satisfactions intellectuelles. Elle est désagréable, car, quels que soient les moyens par lesquels nous cherchons à cacher ce fait, elle admet un déterminisme qui implique, théoriquement, le pouvoir de prédire les actions humaines ; et, par là, elle semble diminuer la puissance de l'homme. Bien entendu, les gens désirent garder l'aspect agréable de la science tout en rejetant son aspect désagréable ; mais jusqu'ici ces tentatives ont échoué. Si nous insistons sur le fait que notre croyance en la causalité et en l'induction (1) est irrationnelle, nous devons en déduire que nous ne savons pas si la science est vraie et qu'elle peut, à chaque moment, cesser de nous donner la domination sur le milieu pour lequel nous l'aimons. C'est d'ailleurs une alternative purement théorique ; un homme moderne ne peut pas l'adopter dans sa vie pratique. Si, d'autre part, nous reconnaissons les exigences de la méthode scientifique, nous devons conclure inévitablement que la causalité et l'induction s'appliquent à la volonté humaine aussi bien qu'à n'importe quelle autre chose. Tout cela arriva durant le XXème siècle en physique, en physiologie, et la psychologie va encore affermir cette conclusion. Ce qui résulte de ces considérations, c'est que, malgré l'insuffisance théorique de la justification rationnelle de la science, il n'y a pas moyen de sauvegarder le côté agréable de la science sans en accepter le côté désagréable.

RUSSELL, *Essais sceptiques*.

(1) induction: généralisation à partir de l'observation.

Auteur RUSSELL Titre *Essais sceptiques*.

Références

Année	2012	Lieu	MÉTROPOLE	Session	NORMALE
Série	TMD			Code	12PHMDME1

Texte Supposez un homme transporté pendant son sommeil dans une chambre où se trouve une personne qu'il est impatient de voir et qu'il y soit enfermé de sorte qu'il soit hors de son pouvoir de sortir ; il se réveille, il est heureux de se trouver en compagnie si désirée et il demeure volontairement là, c'est-à-dire il préfère rester plutôt que s'en aller. Ma question : n'est-ce pas rester volontairement ? Je pense que personne n'en doutera ; et pourtant, étant enfermé, il n'a évidemment pas la liberté de ne pas rester, il n'a aucune liberté de sortir. Ainsi, la liberté n'est pas une idée attachée à la volition (1) ou à la préférence, mais à la personne qui a le pouvoir de faire ou d'éviter de faire selon que l'esprit choisira ou ordonnera. Notre idée de liberté a la même extension que ce pouvoir et pas plus. Car là où une limite vient s'opposer à ce pouvoir, là où une contrainte ôte l'indifférence ou la capacité d'agir en l'un ou l'autre sens, la liberté disparaît aussitôt et avec elle la notion que l'on en a.

LOCKE

(1) volition : acte de la volonté.

QUESTIONS :

1° Formulez la thèse de ce texte et montrez comment elle est établie.

2°

- a) à partir du cas imaginé par Locke, distinguez l'action volontaire de l'action libre ;
- b) expliquez : "il n'a évidemment pas la liberté de ne pas rester, il n'a aucune liberté de sortir" ;
- c) expliquez : "Notre idée de liberté a la même extension que ce pouvoir et pas plus".

3° Puis-je faire ce que je veux sans pour autant être libre ?

Auteur LOCKE Titre

Références

Année	2012	Lieu	MÉTROPOLE	Session	NORMALE
Série	L			Code	12PHLIME1

Texte La fin de l'État n'est pas de faire passer les hommes de la condition d'êtres raisonnables à celle de bêtes brutes ou d'automates, mais au contraire il est institué pour que leur âme et leur corps s'acquittent en sûreté de toutes leurs fonctions, pour qu'eux-mêmes usent d'une raison libre, pour qu'ils ne luttent point de haine, de colère ou de ruse, pour qu'ils se supportent sans malveillance les uns les autres. La fin de l'État est donc en réalité la liberté. (Et), pour former l'État, une seule chose est nécessaire : que tout le pouvoir de décréter appartienne soit à tous collectivement, soit à quelques-uns, soit à un seul. Puisque, en effet, le libre jugement des hommes est extrêmement divers, que chacun pense être seul à tout savoir et qu'il est impossible que tous opinent pareillement et parlent d'une seule bouche, ils ne pourraient vivre en paix si l'individu n'avait renoncé à son droit d'agir suivant le seul décret de sa pensée. C'est donc seulement au droit d'agir par son propre décret qu'il a renoncé, non au droit de raisonner et de juger ; par suite nul à la vérité ne peut, sans danger pour le droit du souverain, agir contre son décret, mais il peut avec une entière liberté opiner et juger et en conséquence aussi parler, pourvu qu'il n'aille pas au-delà de la simple parole ou de l'enseignement, et qu'il défende son opinion par la raison seule, non par la ruse, la colère ou la haine.

SPINOZA, *Traité théologico-politique*

Auteur SPINOZA Titre *Traité théologico-politique*

Références

Année	2012	Lieu	ÉTRANGER GROUPE 1	Session	NORMALE
Série	L			Code	12PHLIG11

Texte Le droit en lui-même est impuissant ; par nature règne la force. Le problème de l'art de gouverner, c'est d'associer la force et le droit afin qu'au moyen de la force, ce soit le droit qui règne. Et c'est un problème difficile si l'on songe à l'égoïsme illimité logeant dans presque chaque poitrine humaine, auquel s'ajoute le plus souvent un fonds accumulé de haine et de méchanceté, de sorte qu'originellement l'inimitié l'emporte de beaucoup sur l'amitié. Et il ne faut pas oublier que ce sont plusieurs millions d'individus constitués ainsi qu'il s'agit de maintenir dans les limites de l'ordre, de la paix, du calme et de la légalité, alors qu'au départ chacun a le droit de dire à l'autre : "Je vau**x** bien autant que toi !". Tout bien pesé, on peut être surpris qu'en général le monde suive son cours de façon aussi paisible et tranquille, légale et ordonnée, comme nous le voyons ; seule la machine de l'Etat produit ce résultat.

En effet, il n'y a que la force physique qui puisse avoir un effet immédiat. Constitués comme ils le sont en général, c'est par elle seule que les hommes sont impressionnés, et pour elle seule qu'ils ont du respect. Si pour s'en convaincre par expérience on supprimait toute contrainte et si l'on leur demandait de la façon la plus claire et la plus persuasive d'être raisonnables, justes et bons, mais d'agir contrairement à leurs intérêts, l'impuissance des seules forces morales deviendrait évidente et la réponse à notre attente serait le plus souvent un rire de mépris. La force physique est donc la seule capable de se faire respecter. Mais cette force réside originellement dans la masse, où elle est associée à l'ignorance, à l'injustice et à la stupidité. Dans des conditions aussi difficiles, la première tâche de l'art de gouverner est de soumettre la force physique à l'intelligence, à la supériorité intellectuelle, et de les leur rendre utile.

SCHOPENHAUER, *Parerga et Paralipomena*

Auteur SCHOPENHAUER Titre *Parerga et Paralipomena*

Références

Année	2012	Lieu	ANTILLES	Session	NORMALE
Série	L			Code	12PHLIAG1

Texte Voyons maintenant les avantages des Etats libres. Même en supposant qu'une république soit barbare, elle doit nécessairement déboucher, et par un processus infaillible, sur la loi, avant même que l'humanité ait fait des progrès considérables dans les autres sciences. De la loi naît la sécurité ; de la sécurité la curiosité ; et de la curiosité la connaissance. Les derniers pas de ce progrès peuvent être plus accidentels, mais les premiers sont absolument nécessaires. Une république sans lois ne peut jamais avoir de durée. Au contraire, dans un gouvernement monarchique, la loi ne naît pas nécessairement des formes du gouvernement. La monarchie, quand elle est absolue, contient même quelque chose de contraire à la loi. Une sagesse et une réflexion profondes peuvent seules les réconcilier. Mais un tel degré de sagesse ne peut jamais être espéré, avant les plus grands raffinements et perfectionnements de la raison humaine. Ces raffinements requièrent la curiosité, la sécurité et la loi. On ne peut jamais s'attendre, par conséquent, à ce que le premier balbutiement des arts et des sciences se produise dans les gouvernements despotiques.

HUME, *Essais esthétiques*

Auteur HUME Titre *Essais esthétiques*

Références

Année 2012 Lieu MÉTROPOLE Session REMPLACEMENT

Série ES Code 12PHESMELR2

Texte Celui qui connaît seulement son propre argument dans une affaire en connaît peu de chose. Il est possible que son raisonnement soit bon et que personne ne soit arrivé à le réfuter. Mais s'il est, lui aussi, incapable de réfuter le raisonnement de la partie adverse. et s'il n'en a même pas connaissance, il n'a aucune raison de préférer une opinion à une autre. La position rationnelle à adopter dans son cas serait la suspension du jugement, et faute de savoir s'en contenter, soit il se laisse conduire par l'autorité, soit il adopte, comme la majorité des gens, le parti pour lequel il éprouve le penchant le plus fort. Il ne suffit pas non plus qu'il écoute les arguments de ses adversaires de la bouche de ses propres maîtres, présentés à leur façon, et accompagnés de ce qu'ils proposent comme des réfutations. Ce n'est pas comme cela que l'on rend justice aux arguments, ou qu'on les confronte vraiment avec son propre esprit. On doit être capable de les écouter de la bouche même des personnes qui les croient réellement, qui les défendent sérieusement, et qui font tout leur possible pour les soutenir, Il faut les connaître sous leur forme la plus plausible et la plus persuasive et il faut sentir toute la force de la difficulté que la véritable conception du sujet doit affronter et résoudre ; sans quoi on ne possède jamais réellement soi-même cette partie de la vérité qui affronte la difficulté et la supprime.

MILL, *De la Liberté*

Auteur MILL Titre *De la Liberté*

Références

Année	2012	Lieu	MÉTROPOLE	Session	NORMALE
Série	ES			Code	12PHESME1

Texte En morale, les règles éternelles d'action ont la même vérité immuable et universelle que les propositions en géométrie. Ni les unes ni les autres ne dépendent des circonstances, ni des accidents, car elles sont vraies en tout temps et en tout lieu, sans limitation ni exception. "Tu ne dois pas résister au pouvoir civil suprême" est une règle qui n'est pas moins constante ni invariable pour tracer la conduite d'un sujet à l'égard du gouvernement, que "multiplie la hauteur par la moitié de la base" pour mesurer la surface d'un triangle. Et de même qu'on ne jugerait pas que cette règle mathématique perd de son universalité, parce qu'elle ne permet pas la mesure exacte d'un champ qui n'est pas exactement un triangle, de même on ne doit pas juger comme un argument contraire à l'universalité de la règle qui prescrit l'obéissance passive, le fait qu'elle ne touche pas la conduite d'un homme toutes les fois qu'un gouvernement est renversé ou que le pouvoir suprême est disputé. Il doit y avoir un triangle et vous devez vous servir de vos sens pour le connaître, avant qu'il y ait lieu d'appliquer votre règle mathématique. Et il doit y avoir un gouvernement civil, et vous devez savoir entre quelles mains il se trouve, avant qu'intervienne le précepte moral. Mais, quand nous savons où est certainement le pouvoir suprême, nous ne devons pas plus douter que nous devons nous y soumettre, que nous ne douterions du procédé pour mesurer une figure que nous savons être un triangle.

BERKELEY, *De l'Obéissance passive*

Auteur BERKELEY Titre *De l'Obéissance passive*

Références

Année	2012	Lieu	INDE	Session	NORMALE
Série	ES			Code	12PHESIN1

Texte Si l'homme était forcé de se prouver à lui-même toutes les vérités dont il se sert chaque jour, il n'en finirait point ; il s'épuiserait en démonstrations préliminaires sans avancer ; comme il n'a pas le temps, à cause du court espace de la vie, ni la faculté, à cause des bornes de son esprit, d'en agir ainsi, il en est réduit à tenir pour assurés une foule de faits et d'opinions qu'il n'a eu ni le loisir ni le pouvoir d'examiner et de vérifier par lui-même, mais que de plus habiles ont trouvés ou que la foule adopte. C'est sur ce premier fondement qu'il élève lui-même l'édifice de ses propres pensées. Ce n'est pas sa volonté qui l'amène à procéder de cette manière ; la loi inflexible de sa condition l'y contraint. Il n'y a pas de si grand philosophe dans le monde qui ne croie un million de choses sur la foi d'autrui, et qui ne suppose beaucoup plus de vérités qu'il n'en établit. Ceci est non seulement nécessaire, mais désirable. Un homme qui entreprendrait d'examiner tout par lui-même ne pourrait accorder que peu de temps et d'attention à chaque chose ; ce travail tiendrait son esprit dans une agitation perpétuelle qui l'empêcherait de pénétrer profondément dans aucune vérité et de se fixer avec solidité dans aucune certitude. Son intelligence serait tout à la fois indépendante et débile (1). Il faut donc que, parmi les divers objets des opinions humaines, Il fasse un choix et qu'il adopte beaucoup de croyances sans les discuter, afin d'en mieux approfondir un petit nombre dont il s'est réservé l'examen. Il est vrai que tout homme qui reçoit une opinion sur la parole d'autrui met son esprit en esclavage ; mais c'est une servitude salutaire qui permet de faire un bon usage de la liberté.

TOCQUEVILLE, *De la Démocratie en Amérique*

(1) Affaiblie.

Auteur TOCQUEVILLE Titre *De la Démocratie en Amérique*

Références

Année	2012	Lieu	ÉTRANGER GROUPE 1	Session	NORMALE
Série	ES			Code	12PHESG11

Texte Lorsque la civilisation instaura le commandement de ne pas tuer le voisin que l'on hait, qui vous gêne ou dont on convoite le bien, ce fut manifestement dans l'intérêt de la vie des hommes en communauté, qui sinon eût été impraticable. Car le meurtrier attirerait sur lui la vengeance des proches de la victime et la sourde envie des autres, lesquels éprouvent intérieurement tout autant de penchant pour une telle violence. Il ne jouirait donc pas longtemps de sa vengeance ou de son rapt, il aurait toute chance d'être bientôt abattu à son tour. Même si une force et une prudence extraordinaires le mettaient à l'abri d'un adversaire isolé, il ne pourrait que succomber face à l'association de plus faibles. Si une telle association ne se constituait pas, les meurtres se poursuivraient indéfiniment et la fin serait que les hommes s'extermineraient mutuellement. (...) Le même danger pour tous quant à la sécurité de leur vie unit dès lors les hommes en une société qui interdit de tuer et se réserve le droit de mettre à mort en commun celui qui enfreint cet interdit. C'est alors la justice et le châtement. Mais cette justification rationnelle de l'interdit du meurtre, nous n'en faisons pas état, nous prétendons que c'est Dieu qui a prononcé l'interdit. Ainsi, nous nous faisons fort de deviner ses intentions et nous trouvons que lui non plus ne veut pas que les hommes s'exterminent les uns les autres. En procédant de la sorte, nous habillons l'interdit civilisationnel d'une solennité toute particulière, mais nous risquons par là même de faire dépendre son respect de la foi en Dieu. Si nous revenons sur cette démarche, si nous n'attribuons plus indûment notre volonté à Dieu et si nous nous en tenons à la justification sociale, nous aurons certes renoncé à transfigurer l'interdit civilisationnel, en revanche nous aurons aussi évité qu'il soit mis en danger.

FREUD, *L'avenir d'une illusion*

Auteur FREUD Titre *L'avenir d'une illusion*

Références

Année	2012	Lieu	ANTILLES	Session	NORMALE
Série	ES			Code	12PHESAG1

Texte Le développement individuel nous apparaît comme un produit de l'interférence entre deux aspirations, l'aspiration au bonheur, que nous appelons habituellement "égoïste", et l'aspiration à l'union avec les autres en une communauté, que nous disons altruiste. Ces deux désignations ne vont guère au-delà de la surface. Dans le développement individuel, comme nous l'avons dit, l'accent principal est le plus souvent porté sur l'aspiration égoïste, ou aspiration au bonheur, l'autre, qu'on doit appeler "culturelle", se contentant en règle générale d'un rôle restrictif. Il en va autrement dans le processus de culture ; là, le but de fabriquer une unité à partir d'individus humains est de loin l'affaire principale, le but de rendre heureux existant toujours, mais rejeté à l'arrière-plan ; on dirait presque que la création d'une grande communauté humaine réussirait le mieux là où l'on n'aurait pas besoin de se préoccuper du bonheur de l'individu. Le processus de développement de l'individu doit donc bien avoir ses traits particuliers, qui ne se retrouvent pas dans le processus culturel de l'humanité ; ce n'est que dans la mesure où le premier processus a pour but le rattachement à la communauté qu'il doit coïncider avec le second.

FREUD, *Le Malaise dans la culture*

Auteur FREUD Titre *Le Malaise dans la culture*

Références

Année	2011	Lieu	INDE	Session	normale
Série	ES			Code	11PHESIN1

Texte Quelle est la fonction primitive du langage ? C'est d'établir une communication en vue d'une coopération. Le langage transmet des ordres ou des avertissements. Il prescrit ou il décrit. Dans le premier cas, c'est l'appel à l'action immédiate ; dans le second, c'est le signalement de la chose ou de quelqu'une de ses propriétés, en vue de l'action future. Mais, dans un cas comme dans l'autre, la fonction est industrielle, commerciale, militaire, toujours sociale. Les choses que le langage décrit ont été découpées dans le réel par la perception humaine en vue du travail humain. Les propriétés qu'il signale sont les appels de la chose à une activité humaine. Le mot sera donc le même, comme nous le disions, quand la démarche suggérée sera la même, et notre esprit attribuera à des choses diverses la même propriété, se les représentera de la même manière, les groupera enfin sous la même idée, partout où la suggestion du même parti à tirer, de la même action à faire, suscitera le même mot. Telles sont les origines du mot et de l'idée. L'un et l'autre ont sans doute évolué. Ils ne sont plus aussi grossièrement utilitaires. Ils restent utilitaires cependant.

BERGSON, *La Pensée et le mouvant*

Auteur BERGSON Titre *La Pensée et le mouvant*

Références

Année	2011	Lieu	INDE	Session	NORMALE
Série	S			Code	11PHSCIN1

Texte L'homme est capable de délibération, et, en vertu de cette faculté, il a, entre divers actes possibles, un choix beaucoup plus étendu que l'animal. Il y a déjà là pour lui une liberté relative, car il devient indépendant de la contrainte immédiate des objets présents, à l'action desquels la volonté de l'animal est absolument soumise. L'homme, au contraire, se détermine indépendamment des objets présents, d'après des idées, qui sont ses motifs à lui. Cette liberté relative n'est en réalité pas autre chose que le libre arbitre tel que l'entendent des personnes instruites, mais peu habituées à aller au fond des choses : elles reconnaissent avec raison dans cette faculté un privilège exclusif de l'homme sur les animaux. Mais cette liberté n'est pourtant que relative, parce qu'elle nous soustrait à la contrainte des objets présents, et comparative, en ce qu'elle nous rend supérieurs aux animaux. Elle ne fait que modifier la manière dont s'exerce la motivation, mais la nécessité de l'action des motifs n'est nullement suspendue, ni même diminuée.

SCHOPENHAUER, *Essai sur le libre arbitre*

Auteur SCHOPENHAUER Titre *Essai sur le libre arbitre*

Références

Année	2011	Lieu	INDE	Session	NORMALE
Série	T			Code	11PHTEIN1

Texte La sauvagerie, force et puissance de l'homme dominé par les passions, (...) peut être adoucie par l'art, dans la mesure où celui-ci représente à l'homme les passions elles-mêmes, les instincts et, en général, l'homme tel qu'il est. Et en se bornant à dérouler le tableau des passions, l'art, alors même qu'il les flatte, le fait pour montrer à l'homme ce qu'il est, pour l'en rendre conscient. C'est déjà en cela que consiste son action adoucissante, car il met ainsi l'homme en présence de ses instincts, comme s'ils étaient en dehors de lui, et lui confère de ce fait une certaine liberté à leur égard. Sous ce rapport, on peut dire de l'art qu'il est un libérateur. Les passions perdent leur force, du fait même qu'elles sont devenues objets de représentations, objets tout court. L'objectivation des sentiments a justement pour effet de leur enlever leur intensité et de nous les rendre extérieurs, plus ou moins étrangers. Par son passage dans la représentation, le sentiment sort de l'état de concentration dans lequel il se trouvait en nous et s'offre à notre libre jugement. Il en est des passions comme de la douleur : le premier moyen que la nature met à notre disposition pour obtenir un soulagement d'une douleur qui nous accable, sont les larmes ; pleurer, c'est déjà être consolé. Le soulagement s'accroît ensuite au cours de conversations avec des amis, et le besoin d'être soulagé et consolé peut nous pousser jusqu'à composer des poésies. C'est ainsi que dès qu'un homme qui se trouve plongé dans la douleur et absorbé par elle est à même d'extérioriser cette douleur, il s'en sent soulagé, et ce qui le soulage encore davantage, c'est son expression en paroles, en chants, en sons et en figures. Ce dernier moyen est encore plus efficace.

HEGEL

QUESTIONS :

1° Dégagez la thèse de ce texte et montrez comment elle est établie.

2° En vous appuyant sur des exemples que vous analyserez, expliquez :

- "l'art, alors même qu'il les flatte, le fait pour montrer à l'homme ce qu'il est" ;
- "L'objectivation des sentiments a justement pour effet de leur enlever leur intensité et de nous les rendre extérieurs" ;
- "ce qui le soulage encore davantage, c'est son expression en paroles, en chants, en sons et en figures".

3° L'art nous libère-t-il de la violence des sentiments ?

Auteur HEGEL Titre

Références

Année	2011	Lieu	AMÉRIQUE DU NORD	Session	NORMALE
Série	S			Code	11PHSCAN1

Texte Nous sommes cultivés au plus haut degré par l'art et par la science. Nous sommes civilisés, jusqu'à en être accablés, par la politesse et les bienséances sociales de toute sorte. Mais nous sommes encore loin de pouvoir nous tenir pour déjà moralisés. Si en effet l'idée de la moralité appartient bien à la culture, la mise en pratique de cette idée qui n'aboutit qu'à une apparence de moralité dans l'amour de l'honneur et la bienséance extérieure, constitue simplement la civilisation. Or tant que les Etats jettent toutes leurs forces dans leurs projets d'extension vains et violents, tant qu'ils entravent ainsi sans cesse le lent effort de formation intérieure du mode de penser de leurs citoyens, et qu'ils leur retirent ainsi toute aide en vue de cette fin, une fin semblable ne peut être atteinte, car sa réalisation exige que, par un long travail intérieur, chaque communauté forme ses citoyens. Or, tout bien qui n'est pas greffé sur une intention moralement bonne n'est qu'apparence criante et brillante misère. C'est dans cet état que l'espèce humaine restera jusqu'à ce qu'elle s'arrache par son travail (...) à l'état chaotique de ses relations internationales.

KANT, *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*

Auteur KANT Titre *Idée d'une histoire universelle au point de vue*

Références

Année	2011	Lieu	LIBAN	Session	NORMALE
Série	S			Code	11PHSCLI1

Texte <L'art> nous procure (...) l'expérience de la vie réelle, nous transporte dans des situations que notre expérience personnelle ne nous fait pas et ne nous fera peut-être jamais connaître : les expériences des personnes qu'il représente, et, grâce à la part que nous prenons à ce qui arrive à ces personnes, nous devenons capables de ressentir plus profondément ce qui se passe en nous-même. D'une façon générale, le but de l'art consiste à rendre accessible à l'intuition ce qui existe dans l'esprit humain, la vérité que l'homme abrite dans son esprit, ce qui remue la poitrine humaine et agite l'esprit humain. C'est ce que l'art a pour tâche de représenter, et il le fait au moyen de l'apparence qui, comme telle, nous est indifférente, dès l'instant où elle sert à éveiller en nous le sentiment et la conscience de quelque chose de plus élevé. C'est ainsi que l'art renseigne l'homme sur l'humain, éveille des sentiments endormis, nous met en présence des vrais intérêts de l'esprit. Nous voyons ainsi que l'art agit en remuant, dans leur profondeur, leur richesse et leur variété, tous les sentiments qui s'agitent dans l'âme humaine, et en intégrant dans le champ de notre expérience ce qui se passe dans les régions intimes de cette âme. "Rien de ce qui est humain ne m'est étranger" : telle est la devise qu'on peut appliquer à l'art.

HEGEL, *Esthétique*

Auteur HEGEL Titre *Esthétique*

Références

Année	2011	Lieu	MÉTROPOLE	Session	NORMALE
Série	TMD			Code	11PHMDME1

Texte Les artistes ont quelque intérêt à ce que l'on croie à leurs intuitions subites, à leurs prétendues inspirations ; comme si l'idée de l'oeuvre d'art, du poème, la pensée fondamentale d'une philosophie tombaient du ciel tel un rayon de la grâce (1). En vérité, l'imagination du bon artiste, ou penseur, ne cesse pas de produire, du bon, du médiocre et du mauvais, mais son jugement, extrêmement aiguë et exercé, rejette, choisit, combine ; on voit ainsi aujourd'hui, par les *Carnets* de Beethoven (2), qu'il a composé ses plus magnifiques mélodies petit à petit, les tirant pour ainsi dire d'esquisses multiples. Quant à celui qui est moins sévère dans son choix et s'en remet volontiers à sa mémoire reproductrice, il pourra le cas échéant devenir un grand improvisateur ; mais c'est un bas niveau que celui de l'improvisation artistique au regard de l'idée choisie avec peine et sérieux pour une oeuvre. Tous les grands hommes étaient de grands travailleurs, infatigables quand il s'agissait d'inventer, mais aussi de rejeter, de trier, de remanier, d'arranger.

NIETZSCHE

(1) un rayon de la grâce : une intervention divine.

(2) Beethoven : compositeur allemand (1770-1827).

QUESTIONS :

1° Formulez la thèse de ce texte et montrez comment elle est établie.

2° Expliquez :

a) "l'imagination du bon artiste (...) ne cesse pas de produire, du bon, du médiocre et du mauvais, mais son jugement, extrêmement aiguë et exercé, rejette, choisit, combine" ;

b) "c'est un bas niveau que celui de l'improvisation artistique au regard de l'idée choisie avec peine et sérieux pour une oeuvre".

3° La création artistique repose-t-elle sur le jugement plutôt que sur l'inspiration ?

Auteur NIETZSCHE Titre

Références

Année	2011	Lieu	MÉTROPOLE	Session	NORMALE
Série	L			Code	11PHLIME1

Texte Nous disons bonnes les vertus d'un homme, non pas à cause des résultats qu'elles peuvent avoir pour lui, mais à cause des résultats qu'elles peuvent avoir pour nous et pour la société : dans l'éloge de la vertu on n'a jamais été bien "désintéressé", on n'a jamais été bien "altruiste" ! On aurait remarqué, sans cela, que les vertus (comme l'application, l'obéissance, la chasteté, la piété, la justice) sont généralement nuisibles à celui qui les possède, parce que ce sont des instincts qui règnent en lui trop violemment, trop avidement, et ne veulent à aucun prix se laisser contrebalancer raisonnablement par les autres. Quand on possède une vertu, une vraie vertu, une vertu complète (non une petite tendance à l'avoir), on est victime de cette vertu ! Et c'est précisément pourquoi le voisin en fait la louange ! On loue l'homme zélé bien que son zèle gêne sa vue, qu'il use la spontanéité et la fraîcheur de son esprit : on vante, on plaint le jeune homme qui s'est "tué à la tâche " parce qu'on pense : "Pour l'ensemble social, perdre la meilleure unité n'est encore qu'un petit sacrifice ! Il est fâcheux que ce sacrifice soit nécessaire ! Mais il serait bien plus fâcheux que l'individu pensât différemment, qu'il attachât plus d'importance à se conserver et à se développer qu'à travailler au service de tous !" On ne plaint donc pas ce jeune homme à cause de lui-même, mais parce que sa mort a fait perdre à la société un instrument soumis, sans égards pour lui-même, bref un "brave homme", comme on dit.

NIETZSCHE, *Le gai Savoir*

Auteur NIETZSCHE Titre *Le gai Savoir*

Références

Année	2011	Lieu	MÉTROPOLE	Session	NORMALE
Série	S			Code	11PHSCME1

Texte Chaque degré de bonne fortune qui nous élève dans le monde nous éloigne davantage de la vérité, parce qu'on appréhende plus de blesser ceux dont l'affection est plus utile et l'aversion plus dangereuse. Un prince sera la fable de toute l'Europe, et lui seul n'en saura rien. Je ne m'en étonne pas : dire la vérité est utile à celui à qui on la dit, mais désavantageux à ceux qui la disent, parce qu'ils se font haïr. Or, ceux qui vivent avec les princes aiment mieux leurs intérêts que celui du prince qu'ils servent ; et ainsi, ils n'ont garde de lui procurer un avantage en se nuisant à eux-mêmes.

Ce malheur est sans doute plus grand et plus ordinaire dans les plus grandes fortunes ; mais les moindres n'en sont pas exemptes, parce qu'il y a toujours quelque intérêt à se faire aimer des hommes. Ainsi la vie humaine n'est qu'une illusion perpétuelle ; on ne fait que s'entre-tromper et s'entre-flatter. Personne ne parle de nous en notre présence comme il en parle en notre absence. L'union qui est entre les hommes n'est fondée que sur cette mutuelle tromperie ; et peu d'amitiés subsisteraient, si chacun savait ce que son ami dit de lui lorsqu'il n'y est pas, quoiqu'il en parle alors sincèrement et sans passion.

L'homme n'est donc que déguisement, que mensonge et hypocrisie, et en soi-même et à l'égard des autres. Il ne veut donc pas qu'on lui dise la vérité. Il évite de la dire aux autres ; et toutes ces dispositions, si éloignées de la justice et de la raison, ont une racine naturelle dans son cœur.

PASCAL, *Pensées*

Auteur PASCAL Titre *Pensées*

Références

Année	2011	Lieu	MÉTROPOLE	Session	NORMALE
Série	ES			Code	11PHESME1

Texte Si c'est l'intérêt et un vil calcul qui me rendent généreux, si je ne suis jamais serviable que pour obtenir en échange un service, je ne ferai pas de bien à celui qui part pour des pays situés sous d'autres cieux, éloignés du mien, qui s'absente pour toujours ; je ne donnerai pas à celui dont la santé est compromise au point qu'il ne lui reste aucun espoir de guérison ; je ne donnerai pas, si moi-même je sens décliner mes forces, car je n'ai plus le temps de rentrer dans mes avances. Et pourtant (ceci pour te prouver que la bienfaisance est une pratique désirable en soi) l'étranger qui tout à l'heure s'en est venu atterrir dans notre port et qui doit tout de suite repartir reçoit notre assistance ; à l'inconnu qui a fait naufrage nous donnons, pour qu'il soit rapatrié, un navire tout équipé. Il part, connaissant à peine l'auteur de son salut ; comme il ne doit jamais plus revenir à portée de nos regards il transfère sa dette aux dieux mêmes et il leur demande dans sa prière de reconnaître à sa place notre bienfait ; en attendant nous trouvons du charme au sentiment d'avoir fait un peu de bien dont nous ne recueillerons pas le fruit. Et lorsque nous sommes arrivés au terme de la vie, que nous réglons nos dispositions testamentaires, n'est-il pas vrai que nous répartissons des bienfaits dont il ne nous reviendra aucun profit ? Combien d'heures l'on y passe ! Que de temps on discute, seul avec soi-même, pour savoir combien donner et à qui ! Qu'importe, en vérité, de savoir à qui l'on veut donner puisqu'il ne nous en reviendra rien en aucun cas ? Pourtant, jamais nous ne donnons plus méticuleusement ; jamais nos choix ne sont soumis à un contrôle plus rigoureux qu'à l'heure où, l'intérêt n'existant plus, seule l'idée du bien se dresse devant notre regard.

SÉNÈQUE, *Les Bienfaits*

Auteur SÉNÈQUE Titre *Les Bienfaits*

Références

Année	2011	Lieu	MÉTROPOLE	Session	NORMALE
Série	T			Code	11PHTEME1

Texte Notre conscience nous avertit (...) que nous sommes des êtres libres. Avant d'accomplir une action, quelle qu'elle soit, nous nous disons que nous pourrions nous en abstenir. Nous concevons (...) divers motifs et par conséquent diverses actions possibles, et après avoir agi, nous nous disons encore que, si nous avions voulu, nous aurions pu autrement faire. - Sinon, comment s'expliquerait le regret d'une action accomplie ? Regrette-t-on ce qui ne pouvait pas être autrement qu'il n'a été ? Ne nous disons-nous pas quelquefois : "Si j'avais su, j'aurais autrement agi ; j'ai eu tort." On ne s'attaque ainsi rétrospectivement qu'à des actes contingents ou qui paraissent l'être. Le remords ne s'expliquerait pas plus que le regret si nous n'étions pas libres ; car comment éprouver de la douleur pour une action accomplie et qui ne pouvait pas ne pas s'accomplir ? - Donc, un fait est indiscutable, c'est que notre conscience témoigne de notre liberté.

BERGSON

QUESTIONS :

1° Dégagez la thèse de ce texte et montrez comment elle est établie.

2°

- Analysez ce que nous disons avant d'accomplir une action et après avoir agi. En quoi ce témoignage de notre conscience montre-t-il que "nous sommes des êtres libres" ?
- en prenant appui sur un exemple, expliquez : "On ne s'attaque ainsi rétrospectivement qu'à des actes contingents ou qui paraissent l'être" ;
- expliquez : "Le remords ne s'expliquerait pas plus que le regret si nous n'étions pas libres".

3. Notre conscience témoigne-t-elle de notre liberté ?

Auteur BERGSON Titre

Références

Année 2011 Lieu MÉTROPOLE Session REMPLACEMENT

Série T Code 11PHTEME3

Texte L'égalité est le fondement d'une bonne république. Une république est heureuse lorsque les citoyens obéissent aux magistrats (1), et que les magistrats respectent les lois. Or elle ne peut s'assurer de cette obéissance et de ce respect, qu'autant que par sa constitution elle confond (2) l'intérêt particulier avec le bien général ; et elle ne confond l'un avec l'autre, qu'à proportion qu'elle maintient une plus grande égalité entre ses membres. Je ne veux pas parler d'une égalité de fortune, car le cours des choses la détruirait d'une génération à l'autre. Je n'entends pas non plus que tous les citoyens aient la même part aux honneurs ; puisque cela serait contradictoire à l'ordre de la société, qui demande que les uns gouvernent et que les autres soient gouvernés. Mais j'entends que tous les citoyens, également protégés par les lois, soient également assurés de ce qu'ils ont chacun en propre, et qu'ils aient également la liberté d'en jouir et d'en disposer. De là il résulte qu'aucun ne pourra nuire, et qu'on ne pourra nuire à aucun.

CONDILLAC

(1) magistrats (ici) : gouvernants.

(2) confondre (ici) : réunir pour ne former qu'un seul tout.

QUESTIONS :

1° Dégagez la thèse de ce texte et montrez comment elle est établie.

2°

a) Pourquoi faut-il que "les citoyens obéissent aux magistrats, et que les magistrats respectent les lois" pour qu'une république soit "heureuse" ?

b) Pourquoi "l'intérêt particulier" et "le bien général" doivent-ils former un seul tout ?

c) Condillac distingue entre trois sortes d'égalité. Lesquelles ? Pourquoi seule la dernière est-elle indispensable à une "bonne république" ?

3° L'égalité est-elle le fondement d'une bonne république ?

Auteur CONDILLAC Titre

Références

Année 2011 Lieu ANTILLES Session REMPLACEMENT

Série L Code 11PHLIAG3

Texte Est-il plus avantageux d'être gouverné par l'homme le meilleur ou par les lois les meilleures ?

Ceux qui sont d'avis qu'il est avantageux d'être gouverné par un roi pensent que les lois ne peuvent énoncer que le général sans pouvoir rien prescrire concernant les situations particulières. Ainsi, dans n'importe quel art, il est stupide de se diriger seulement d'après des règles écrites ; et, en Egypte, il est permis au bout de quatre jours aux médecins de s'écarter des traitements prescrits par les manuels, mais s'ils le font avant, c'est à leurs risques et périls. Il est donc manifeste que la constitution qui se conforme à des lois écrites n'est pas, pour la même raison, la meilleure.

Pourtant, il faut que cette règle universelle existe pour les gouvernants, et celui à qui n'est, d'une manière générale, attachée aucune passion, est meilleur que celui qui en possède naturellement. Or, la loi n'en a pas, alors qu'il est nécessaire que toute âme humaine en renferme. Mais sans doute semblerait-il, pour répliquer à cela, qu'une personne délibèrera mieux à propos des cas particuliers.

Qu'il soit donc nécessaire que cet homme (1) soit législateur et qu'il y ait des lois, c'est évident, mais elles ne doivent pas être souveraines là où elles dévient de ce qui est bon, alors qu'elles doivent être souveraines dans les autres domaines.

ARISTOTE, *Les Politiques*

Auteur ARISTOTE Titre *Les Politiques*

Références

Année	2011	Lieu	ANTILLES	Session	REMPLACEMENT
-------	------	------	----------	---------	--------------

Série	ES	Code	11PHESAG3
-------	----	------	-----------

Texte La découverte de la vérité est tout à la fois difficile en un sens ; et, en un autre sens, elle est facile. Ce qui prouve cette double assertion, c'est que personne ne peut atteindre complètement le vrai et que personne non plus n'y échoue complètement, mais que chacun apporte quelque chose à l'explication de la nature. Individuellement, ou l'on n'y contribue en rien, ou l'on n'y contribue que pour peu de chose ; mais de tous les efforts réunis, il ne laisse pas que de sortir un résultat considérable. Si donc il nous est permis de dire ici, comme dans le proverbe : "Quel archer serait assez maladroit pour ne pas mettre sa flèche dans une porte ?" à ce point de vue, la recherche de la vérité n'offre point de difficulté sérieuse ; mais, d'autre part, ce qui atteste combien cette recherche est difficile, c'est l'impossibilité absolue où nous sommes, tout en connaissant un peu l'ensemble des choses, d'en connaître également bien le détail. Peut-être aussi, la difficulté se présentant sous deux faces, il se peut fort bien que la cause de notre embarras ne soit pas dans les choses elles-mêmes, mais qu'elle soit en nous. De même que les oiseaux de nuit n'ont pas les yeux faits pour supporter l'éclat du jour, de même l'intelligence de notre âme éprouve un pareil éblouissement devant les phénomènes qui sont par leur nature les plus splendides entre tous.

ARISTOTE, *Métaphysique*

Auteur	ARISTOTE	Titre	<i>Métaphysique</i>
--------	----------	-------	---------------------

Références

Année 2011 Lieu ANTILLES Session REMPLACEMENT

Série S Code 11PHSCAG3

Texte Quand nous supposerions l'homme maître absolu de son esprit et de ses idées, il serait encore nécessairement sujet à l'erreur par sa nature. Car l'esprit de l'homme est limité, et tout esprit limité est par sa nature sujet à l'erreur. La raison en est que les moindres choses ont entre elles une infinité de rapports, et qu'il faut un esprit infini pour les comprendre. Ainsi, un esprit limité ne pouvant embrasser ni comprendre tous ces rapports, quelque effort qu'il fasse, il est porté à croire que ceux qu'il n'aperçoit pas n'existent point, principalement lorsqu'il ne fait pas attention à la faiblesse et à la limitation de son esprit, ce qui lui est fort ordinaire. Ainsi, la limitation de l'esprit toute seule emporte avec soi (1) la capacité de tomber dans l'erreur.

Toutefois si les hommes, dans l'état même où ils sont de faiblesse et de corruption, faisaient toujours bon usage de leur liberté, ils ne se tromperaient jamais. Et c'est pour cela que tout homme qui tombe dans l'erreur est blâmé avec justice et mérite même d'être puni : car il suffit, pour ne point se tromper, de ne juger que de ce qu'on voit, et de ne faire jamais des jugements entiers que des choses que l'on est assuré d'avoir examinées dans toutes leurs parties : ce que les hommes peuvent faire. Mais ils aiment mieux s'assujettir à l'erreur que de s'assujettir à la règle de la vérité : ils veulent décider sans peine et sans examen. Ainsi, il ne faut pas s'étonner s'ils tombent dans un nombre infini d'erreurs et s'ils font souvent des jugements assez incertains.

MALEBRANCHE, *Recherche de la vérité*

Auteur MALEBRANCHE Titre *Recherche de la vérité*

Références

Année 2011 Lieu MÉTROPOLE Session REMPLACEMENT

Série S Code 11PHSCME3

Texte La plus ancienne de toutes les sociétés et la seule naturelle est celle de la famille. Encore les enfants ne restent-ils liés au père qu'aussi longtemps qu'ils ont besoin de lui pour se conserver. Sitôt que ce besoin cesse, le lien naturel se dissout. Les enfants, exempts de l'obéissance qu'ils devaient au père, le père, exempt des soins qu'il devait aux enfants, rentrent tous également dans l'indépendance. S'ils continuent de rester unis, ce n'est plus naturellement, c'est volontairement, et la famille elle-même ne se maintient que par convention.

Cette liberté commune est une conséquence de la nature de l'homme. Sa première loi est de veiller à sa propre conservation, ses premiers soins sont ceux qu'il se doit à lui-même, et, sitôt qu'il est en âge de raison, lui seul étant juge des moyens propres à se conserver devient par là son propre maître.

La famille est donc, si l'on veut, le premier modèle des sociétés politiques ; le chef est l'image du père, le peuple est l'image des enfants, et tous étant nés égaux et libres n'aliènent leur liberté que pour leur utilité. Toute la différence est que, dans la famille, l'amour du père pour ses enfants le paye des soins qu'il leur rend, et que, dans l'Etat, le plaisir de commander supplée à cet amour que le chef n'a pas pour ses peuples.

ROUSSEAU, *Contrat social*

Auteur ROUSSEAU Titre *Contrat social*

Références

Année	2011	Lieu	ANTILLES	Session	NORMALE
Série	ES			Code	11PHESAG1

Texte Les hommes sont naturellement égoïstes ou doués seulement d'une générosité limitée ; aussi ne sont-ils pas aisément amenés à accomplir une action dans l'intérêt d'étrangers, sauf s'ils envisagent en retour un avantage qu'ils n'auraient aucun espoir d'obtenir autrement que par cette action. Or, comme il arrive fréquemment que ces actions réciproques ne peuvent se terminer au même instant, il est nécessaire que l'une des parties se contente de demeurer dans l'incertitude et qu'elle dépende de la gratitude de l'autre pour recevoir de la bienveillance en retour. Mais il y a tant de corruption parmi les hommes que, généralement parlant, il n'y a là qu'une faible garantie ; comme le bienfaiteur, suppose-t-on ici, accorde ses faveurs dans une vue intéressée, cette circonstance supprime l'obligation et établit un exemple d'égoïsme, et c'est la cause véritable de l'ingratitude. Si donc nous devons suivre le cours naturel de nos passions et inclinations, nous n'accomplirions que peu d'actions à l'avantage des autres sous l'influence de vues désintéressées parce que notre bienveillance et notre affection sont, par nature, très limitées ; nous n'en accomplirions que peu de ce genre sans égard à notre intérêt, parce que nous ne pouvons pas dépendre de leur gratitude. Voici donc que se perd en quelque manière le commerce de bons offices entre les hommes et que chacun se trouve réduit à sa propre habileté et à son propre travail pour son bien-être et sa subsistance.

HUME, *Traité de la nature humaine*

Auteur HUME Titre *Traité de la nature humaine*

Références

Année	2011	Lieu	ANTILLES	Session	NORMALE
Série	S			Code	11PHSCAG1

Texte Rien ne nous éloigne plus du droit chemin pour la recherche de la vérité, que d'orienter nos études (...) vers des buts particuliers (...) : ainsi, quand nous voulons cultiver les sciences utiles, soit pour les avantages qu'on en retire dans la vie, soit pour le plaisir qu'on trouve dans la contemplation du vrai, et qui en cette vie est presque le seul bonheur qui soit pur et que ne trouble aucune douleur. Ce sont là, en effet, des fruits légitimes que nous pouvons attendre de la pratique des sciences ; mais si nous y pensons au milieu de nos études, ils nous font souvent omettre bien des choses nécessaires pour l'acquisition d'autres connaissances, soit parce qu'au premier abord ces choses paraissent de peu d'utilité, soit parce qu'elles semblent de peu d'intérêt. Il faut donc bien se convaincre que toutes les sciences sont tellement liées ensemble, qu'il est plus facile de les apprendre toutes à la fois, que d'en isoler une des autres. Si quelqu'un veut chercher sérieusement la vérité, il ne doit donc pas choisir l'étude de quelque science particulière : car elles sont toutes unies entre elles et dépendent les unes des autres ; mais il ne doit songer qu'à accroître la lumière naturelle de sa raison, non pour résoudre telle ou telle difficulté d'école, mais pour qu'en chaque circonstance de la vie son entendement montre à sa volonté le parti à prendre ; et bientôt il s'étonnera d'avoir fait de plus grands progrès que ceux qui s'appliquent à des études particulières, et d'être parvenu, non seulement à tout ce que les autres désirent, mais encore à de plus beaux résultats qu'ils ne peuvent espérer.

DESCARTES, *Règles pour la direction de l'esprit.*

Auteur DESCARTES Titre *Règles pour la direction de l'esprit.*

Références

Année	2011	Lieu	MÉTROPOLE	Session	REMPLACEMENT
-------	------	------	-----------	---------	--------------

Série	ES	Code	11PHESME3
-------	----	------	-----------

Texte Le moyen de travail est une chose ou un ensemble de choses que l'homme interpose entre lui et l'objet de son travail comme conducteurs de son action. Il se sert des propriétés mécaniques, physiques, chimiques de certaines choses pour les faire agir comme forces sur d'autres choses, conformément à son but. Si nous laissons de côté la prise de possession de substances toutes trouvées - la cueillette des fruits par exemple, où ce sont les organes de l'homme qui lui servent d'instrument, - nous voyons que le travailleur s'empare immédiatement, non pas de l'objet, mais du moyen de son travail. Il convertit ainsi des choses extérieures en organes de sa propre activité, organes qu'il ajoute aux siens de manière à allonger, en dépit de la Bible, sa stature naturelle. Comme la terre est son magasin de vivres primitif, elle est aussi l'arsenal primitif de ses moyens de travail. Elle lui fournit, par exemple, la pierre dont il se sert pour frotter, trancher, presser, lancer, etc. La terre elle-même devient moyen de travail, mais ne commence pas à fonctionner comme tel dans l'agriculture, sans que toute une série d'autres moyens de travail soit préalablement donnée. Dès qu'il est tant soit peu développé, le travail ne saurait se passer de moyens déjà travaillés. Dans les plus anciennes cavernes on trouve des instruments et des armes de pierre. A côté des coquillages, des pierres, des bois et des os façonnés, on voit figurer au premier rang parmi les moyens de travail primitifs l'animal dompté et apprivoisé, c'est-à-dire déjà modifié par le travail. L'emploi et la création de moyens de travail, quoiqu'ils se trouvent en germe chez quelques espèces animales, caractérisent éminemment le travail humain.

MARX, *Le Capital*

Auteur	MARX	Titre	<i>Le Capital</i>
--------	------	-------	-------------------

Références

Année 2011 Lieu MÉTROPOLE Session REMPLACEMENT

Série L Code 11PHLIME3

Texte Ce n'est ni par nature, ni contrairement à la nature que naissent en nous les vertus, mais la nature nous a donné la capacité de les recevoir, et cette capacité est amenée à maturité par l'habitude. En outre, pour tout ce qui survient en nous par nature, nous le recevons d'abord à l'état de puissance, et c'est plus tard que nous le faisons passer à l'acte, comme cela est manifeste dans le cas des facultés sensibles (car ce n'est pas à la suite d'une multitude d'actes de vision ou d'une multitude d'actes d'audition que nous avons acquis les sens correspondants, mais c'est l'inverse : nous avons déjà les sens quand nous en avons fait usage, et ce n'est pas après en avoir fait usage que nous les avons eus). Pour les vertus, au contraire, leur possession suppose un exercice antérieur, comme c'est aussi le cas pour les autres arts. En effet, les choses qu'il faut avoir apprises pour les faire, c'est en les faisant que nous les apprenons : par exemple, c'est en construisant qu'on devient constructeur, et en jouant de la cithare qu'on devient cithariste ; ainsi encore, c'est en pratiquant les actions justes que nous devenons justes, les actions modérées que nous devenons modérés, et les actions courageuses que nous devenons courageux. Cette vérité est encore attestée par ce qui se passe dans les cités, où les législateurs rendent bons les citoyens en leur faisant contracter certaines habitudes : c'est même là le souhait de tout législateur, et s'il s'en acquitte mal, son oeuvre est manquée, et c'est en quoi une bonne constitution se distingue d'une mauvaise.

ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*

Auteur ARISTOTE Titre *Éthique à Nicomaque*

Références

Année	2011	Lieu	ÉTRANGER GROUPE 1	Session	NORMALE
Série	S			Code	11PHSCG11

Texte Si (...) je dis que cette chaise est une bonne chaise, cela veut dire qu'elle satisfait un certain but prédéterminé et, en ce cas, le mot "bon" n'a de signification que pour autant que ce but a été préalablement fixé. En fait, le mot bon pris au sens relatif veut simplement dire conforme à un certain standard prédéterminé. Ainsi, quand nous disons d'un homme qu'il est un bon pianiste, nous voulons dire qu'il peut jouer avec un certain degré de dextérité des partitions d'un certain degré de difficulté. De même, si je dis qu'il m'importe de ne pas attraper froid, je veux dire qu'un refroidissement provoque, dans ma vie, un certain nombre de désagréments qui sont descriptibles, et si je dis d'une route qu'elle est la route correcte, je veux dire qu'elle est correcte par rapport à un certain but. Ces expressions, si elles sont employées de cette façon, ne nous confrontent à aucune difficulté ni à aucun problème profond. Mais ce n'est pas ainsi que l'Éthique les emploie. Supposez que je sache jouer au tennis et que l'un d'entre vous qui me voit jouer dise : "Vous jouez vraiment mal", et supposez que je lui réponde : "Je sais que je joue mal, mais je ne veux pas mieux jouer", tout ce qu'il pourrait dire est : "En ce cas tout est pour le mieux". Mais supposez que j'aie raconté à l'un d'entre vous un incroyable mensonge et qu'il vienne vers moi en me disant : "Tu te conduis comme un goujat", et que je lui réponde : "Je sais que je me conduis mal, mais je ne veux pas mieux me conduire", pourrait-il dire alors : "Dans ce cas tout est pour le mieux" ? Certainement pas. Il dirait : "Eh bien, tu dois vouloir mieux te conduire". Vous avez ici un jugement de valeur absolu, alors que le premier exemple était seulement un jugement relatif.

WITTGENSTEIN, *Conférence sur l'Éthique*

Auteur WITTGENSTEIN Titre *Conférence sur l'Éthique*

Références

Année	2011	Lieu	NOUVELLE-CALÉDONIE	Session	NORMALE
Série	S			Code	11PHSCNC1

Texte Le caractère de l'homme est invariable : il reste le même pendant toute la durée de sa vie. Sous l'enveloppe changeante des années, des circonstances où il se trouve, même de ses connaissances et de ses opinions, demeure, comme l'écrevisse sous son écaille, l'homme identique et individuel, absolument immuable et toujours le même. Ce n'est que dans sa direction générale et dans sa matière que son caractère éprouve des modifications apparentes, qui résultent des différences d'âges, et des besoins divers qu'ils suscitent. L'homme même ne change jamais : comme il a agi dans un cas, il agira encore, si les mêmes circonstances se présentent (en supposant toutefois qu'il en possède une connaissance exacte). L'expérience de tous les jours peut nous fournir la confirmation de cette vérité : mais elle semble la plus frappante, quand on retrouve une personne de connaissance après vingt ou trente années, et qu'on découvre bientôt qu'elle n'a rien changé à ses procédés d'autrefois. – Sans doute plus d'un niera en paroles cette vérité : et cependant dans sa conduite il la présuppose sans cesse, par exemple quand il refuse à tout jamais sa confiance à celui qu'il a trouvé une seule fois malhonnête, et, inversement, lorsqu'il se confie volontiers à l'homme qui s'est un jour montré loyal. Car c'est sur elle que repose la possibilité de toute connaissance des hommes, ainsi que la ferme confiance que l'on a en ceux qui ont donné des marques incontestables de leur mérite.

SCHOPENHAUER, *Essai sur le libre arbitre.*

Auteur SCHOPENHAUER Titre *Essai sur le libre arbitre.*

Références

Année	2011	Lieu	NOUVELLE-CALÉDONIE	Session	NORMALE
Série	L			Code	11PHLINC1

Texte Étant donné en effet qu'il n'existe pas au monde de République où l'on ait établi suffisamment de règles pour présider à toutes les actions et paroles des hommes (car cela serait impossible), il s'ensuit nécessairement que dans tous les domaines d'activité que les lois ont passés sous silence, les gens ont la liberté de faire ce que leur propre raison leur indique comme leur étant le plus profitable. Car si nous prenons le mot de liberté dans son sens propre de liberté corporelle, c'est-à-dire de n'être ni enchaîné ni emprisonné, il serait tout à fait absurde, de la part des hommes, de crier comme ils le font pour obtenir cette liberté dont ils jouissent si manifestement. D'autre part, si nous entendons par liberté le fait d'être soustrait aux lois, il n'est pas moins absurde, de la part des hommes, de réclamer comme ils le font cette liberté qui permettrait à tous les autres hommes de se rendre maîtres de leurs vies. Et cependant, aussi absurde que ce soit, c'est bien ce qu'ils réclament ; ne sachant pas que les lois sont sans pouvoir pour les protéger s'il n'est pas un glaive entre les mains d'un homme (ou de plusieurs), pour faire exécuter ces lois. La liberté des sujets ne réside par conséquent que dans les choses qu'en réglementant leurs actions le souverain a passées sous silence, par exemple la liberté d'acheter, de vendre, et de conclure d'autres contrats les uns avec les autres ; de choisir leur résidence, leur genre de nourriture, leur métier, d'éduquer leurs enfants comme ils le jugent convenable, et ainsi de suite.

HOBBS, *Léviathan*

Auteur HOBBS Titre *Léviathan*

Références

Année	2011	Lieu	NOUVELLE-CALÉDONIE	Session	NORMALE
Série	ES			Code	11PHESNC1

Texte Plus on remonte dans le cours de l'histoire, plus l'individu, et par suite l'individu producteur lui aussi, apparaît dans un état de dépendance, membre d'un ensemble plus grand : cet état se manifeste d'abord de façon tout à fait naturelle dans la famille, et dans la famille élargie jusqu'à former la tribu ; puis dans les différentes formes de la communauté issue de l'opposition et de la fusion des tribus. Ce n'est qu'au XVIIIe siècle, dans la "société civile — bourgeoise", que les différentes formes de l'interdépendance sociale se présentent à l'individu comme un simple moyen de réaliser ses buts particuliers, comme une nécessité extérieure. Mais l'époque qui engendre ce point de vue, celui de l'individu singulier singularisé, est précisément celle où les rapports sociaux (et de ce point de vue universels) ont atteint le plus grand développement qu'ils aient connu. L'homme est, au sens le plus littéral, un *zôon politikon* (1), non seulement un animal sociable, mais un animal qui ne peut se constituer comme individu singulier que dans la société. La production réalisée en dehors de la société par cet individu singulier et singularisé — fait exceptionnel qui peut bien arriver à un civilisé transporté par hasard dans un lieu désert et qui possède déjà en puissance les forces propres à la société — est chose aussi absurde que le serait le développement du langage sans la présence d'individus vivant et parlant ensemble.

MARX, *Introduction à la Critique de l'économie politique*

Auteur	MARX	Titre	<i>Introduction à la Critique de l'économie politique</i>
--------	------	-------	---

Références

Année	2011	Lieu	LA RÉUNION	Session	NORMALE
Série	T			Code	11PTSTMDLR1

Texte L'état de société s'est imposé comme une solution naturelle, en vue de dissiper la crainte et d'éliminer les circonstances malheureuses auxquelles tous étaient exposés. Son but principal ne diffère donc pas de celui que tout homme raisonnable devrait s'efforcer d'atteindre - quoique sans aucune chance de succès (...) - dans un état strictement naturel. D'où l'évidence de cette proposition : alors même qu'un homme raisonnable se verrait un jour, pour obéir à son pays, contraint d'accomplir une action certainement contraire aux exigences de la raison, cet inconvénient particulier serait compensé, et au-delà, par tout le bien dont le fait bénéficier en général l'état de société. L'une des lois de la raison prescrit que de deux maux nous choisissons le moindre ; il est donc permis de soutenir que jamais personne n'accomplit une action contraire à ce que lui dicte sa raison, en se conformant aux lois de son pays.

SPINOZA

QUESTIONS :

1° Dégagez l'idée principale du texte, puis ses différentes étapes.

2° Expliquez :

- a) "Son but principal ne diffère donc pas de celui que tout homme raisonnable devrait s'efforcer d'atteindre" ;
- b) "cet inconvénient particulier serait compensé, et au-delà, par tout le bien dont le fait bénéficier en général l'état de société" ;
- c) "L'une des lois de la raison prescrit que de deux maux nous choisissons le moindre".

3° Est-il toujours raisonnable d'obéir aux lois ?

Auteur SPINOZA Titre

Références

Année	2011	Lieu	NOUVELLE-CALÉDONIE	Session	NORMALE
Série	T			Code	11PTSTMDNC1

Texte Rien ne sert de s'être débarrassé des causes de tristesse personnelle : quelquefois en effet, c'est le dégoût du genre humain qui nous envahit à l'idée de tous ces crimes qui réussissent à leurs auteurs. Quand on songe à quel point la droiture est rare et l'intégrité bien cachée ; quand on se dit que la loyauté ne se rencontre guère que lorsqu'elle est intéressée, que la débauche recueille des profits aussi détestables que ses pertes, que l'ambition politique, incapable de rester dans ses limites, va jusqu'à trouver son éclat dans la honte, alors l'âme s'enfonce dans la nuit ; et devant les ruines des vertus qu'il est aussi impossible d'espérer trouver qu'inutile de posséder, on se sent envahi par les ténèbres. Aussi devons-nous prendre l'habitude de ne pas nous indigner de tous les vices de la foule, mais d'en rire, et d'imiter Démocrite plutôt qu'Héraclite : celui-ci ne pouvait sortir en ville sans pleurer, celui-là sans rire ; l'un ne voyait dans nos actes que misère, l'autre que sottise. Il faut donc ramener les choses à leurs justes proportions et les supporter avec bonne humeur : il est d'ailleurs plus conforme à la nature humaine de rire de la vie que d'en pleurer.

SÉNÈQUE

QUESTIONS :

1° Dégagez l'idée principale du texte, puis les étapes de son argumentation.

2° Expliquez :

- a) "c'est le dégoût du genre humain qui nous envahit à l'idée de tous ces crimes qui réussissent à leurs auteurs" ;
- b) "Aussi devons-nous prendre l'habitude de ne pas nous indigner de tous les vices de la foule, mais d'en rire" ;
- c) "Il faut donc ramener les choses à leurs justes proportions et les supporter avec bonne humeur".

3° Peut-on être heureux dans un monde injuste ?

Auteur SÉNÈQUE Titre

Références

Année	2011	Lieu	JAPON	Session	NORMALE
Série	L			Code	11PHLIJA1

Texte L'histoire est une connaissance, sans être une science, car nulle part elle ne connaît le particulier par le moyen de l'universel, mais elle doit saisir immédiatement le fait individuel, et, pour ainsi dire, elle est condamnée à ramper sur le terrain de l'expérience. Les sciences réelles au contraire planent plus haut, grâce aux vastes notions qu'elles ont acquises, et qui leur permettent de dominer le particulier, d'apercevoir, du moins dans de certaines limites, la possibilité des choses comprises dans leur domaine, de se rassurer enfin aussi contre les surprises de l'avenir. Les sciences, systèmes de concepts, ne parlent jamais que des genres ; l'histoire ne traite que des individus. Elle serait donc une science des individus, ce qui implique contradiction. Il s'ensuit encore que les sciences parlent toutes de ce qui est toujours, tandis que l'histoire rapporte ce qui a été une seule fois et n'existe plus jamais ensuite. De plus, si l'histoire s'occupe exclusivement du particulier et de l'individuel, qui, de sa nature, est inépuisable, elle ne parviendra qu'à une demi-connaissance toujours imparfaite.

SCHOPENHAUER, *Le Monde comme volonté et comme représentation*

Auteur SCHOPENHAUER Titre *Le Monde comme volonté et comme représentation*

Références

Année	2011	Lieu	POLYNÉSIE	Session	NORMALE
Série	S			Code	11PHSCPO

Texte L'âme commande au corps, et elle est immédiatement obéie. L'âme se commande à elle-même, et elle rencontre une résistance. L'âme commande à la main de remuer, et la chose se fait si facilement que c'est à peine si l'on peut distinguer l'ordre de son exécution. Et pourtant l'âme est âme, la main est corps. L'âme commande de vouloir à l'âme, c'est-à-dire à soi-même, et elle n'agit pas. D'où vient ce prodige ? Quelle en est la cause ? Elle lui commande, dis-je, de vouloir ; elle ne commanderait pas si elle ne voulait pas, et ce qu'elle commande ne s'exécute point. C'est qu'elle ne veut pas totalement ; aussi ne commande-t-elle pas totalement. Elle ne commande que dans la mesure où elle veut, et la défaillance de l'exécution est en relation directe avec la défaillance de sa volonté, puisque la volonté appelle à l'être une volonté qui n'est pas autre chose qu'elle-même. Donc elle ne commande pas pleinement : voilà pourquoi son ordre ne s'exécute pas. Si elle se mettait tout entière dans son commandement, elle n'aurait pas besoin de se commander d'être, elle serait déjà. Cette volonté partagée qui veut à moitié, et à moitié ne veut pas, n'est donc nullement un prodige : c'est une maladie de l'âme. La vérité la soulève sans réussir à la redresser complètement, parce que l'habitude pèse sur elle de tout son poids. Il y a donc deux volontés, dont aucune n'est complète, et ce qui manque à l'une, l'autre le possède.

AUGUSTIN, *Les Confessions*.

Auteur AUGUSTIN Titre *Les Confessions*.

Références

Année	2011	Lieu	LIBAN	Session	NORMALE
Série	L			Code	11PHLILI1

Texte Tous les ouvrages de l'art ont des règles générales, qui sont des guides qu'il ne faut jamais perdre de vue. Mais comme les lois sont toujours justes dans leur être général, mais presque toujours injustes dans l'application, de même les règles, toujours vraies dans la théorie, peuvent devenir fausses dans l'hypothèse (1). Les peintres et les sculpteurs ont établi les proportions qu'il faut donner au corps humain, et ont pris pour mesure commune la longueur de la face ; mais il faut qu'ils violent à chaque instant les proportions à cause des différentes attitudes dans lesquelles il faut qu'ils mettent les corps ; par exemple, un bras tendu est bien plus long que celui qui ne l'est pas. Personne n'a jamais plus connu l'art que Michel-Ange ; personne ne s'en est joué davantage. Il y a peu de ses ouvrages d'architecture où les proportions soient exactement gardées ; mais, avec une connaissance exacte de tout ce qui peut faire plaisir, il semblait qu'il eût un art à part pour chaque ouvrage.

Quoique chaque effet dépende d'une cause générale, il s'y mêle tant de causes particulières que chaque effet a, en quelque façon, une cause à part : ainsi l'art donne les règles, et le goût les exceptions ; le goût nous découvre en quelles occasions l'art doit soumettre (2), et en quelles occasions il doit être soumis.

MONTESQUIEU, *Essai sur le goût*

(1) "Hypothèse" : ce mot désigne ici une idée destinée à s'adapter à un cas particulier.

(2) En quelles occasions les règles de l'art doivent prévaloir.

Auteur MONTESQUIEU Titre *Essai sur le goût*

Références

Année	2011	Lieu	AMÉRIQUE DU NORD	Session	NORMALE
Série	L			Code	11PHLIAN1

Texte Tandis que la spécialisation est essentiellement guidée par le produit fini, dont la nature est d'exiger des compétences diverses qu'il faut rassembler et organiser, la division du travail, au contraire, présuppose l'équivalence qualitative de toutes les activités pour lesquelles on ne demande aucune compétence spéciale, et ces activités n'ont en soi aucune finalité : elles ne représentent que des sommes de force de travail que l'on additionne de manière purement quantitative. La division du travail se fonde sur le fait que deux hommes peuvent mettre en commun leur force de travail et "se conduire l'un envers l'autre comme s'ils étaient un". Cette "unité" est exactement le contraire de la coopération, elle renvoie à l'unité de l'espèce par rapport à laquelle tous les membres un à un sont identiques et interchangeables. (...)

Comme aucune des activités en lesquelles le processus est divisé n'a de fin en soi, leur fin "naturelle" est exactement la même que dans le cas du travail "non divisé" : soit la simple reproduction des moyens de subsistance, c'est-à-dire la capacité de consommation des travailleurs, soit l'épuisement de la force de travail. Toutefois, ni l'une ni l'autre de ces limites ne sont définitives ; l'épuisement fait partie du processus vital de l'individu, non de la collectivité, et le sujet du processus de travail, lorsqu'il y a division du travail, est une force collective et non pas individuelle. L'"inépuisabilité" de cette force de travail correspond exactement à l'immortalité de l'espèce, dont le processus vital pris dans l'ensemble n'est pas davantage interrompu par les naissances et les morts individuelles de ses membres.

ARENDT, *Condition de l'homme moderne*

Auteur ARENDT Titre *Condition de l'homme moderne*

Références

Année	2011	Lieu	LA RÉUNION	Session	NORMALE
Série	L			Code	11PHLILR1

Texte Il est assez curieux qu'en parlant du devoir on pense à quelque chose d'extérieur bien que le mot lui-même indique qu'il s'applique à quelque chose d'intérieur ; car ce qui m'incombe, non pas comme à un individu accidentel, mais d'après ma vraie nature, est bien dans le rapport le plus intime avec moi-même. Le devoir n'est pas une consigne, mais quelque chose qui incombe. Si un individu regarde ainsi le devoir, cela prouve qu'il s'est orienté en lui-même. Alors le devoir ne se démembrera pas pour lui en une quantité de dispositions particulières, ce qui indique toujours qu'il ne se trouve qu'en un rapport extérieur avec lui. Il s'est revêtu du devoir, qui est pour lui l'expression de sa nature la plus intime. Ainsi orienté en lui-même, il a approfondi l'éthique et il ne sera pas essoufflé en faisant son possible pour remplir ses devoirs. L'individu vraiment éthique éprouve par conséquent de la tranquillité et de l'assurance, parce qu'il n'a pas le devoir hors de lui, mais en lui. Plus un homme a fondé profondément sa vie sur l'éthique, moins il sentira le besoin de parler constamment du devoir, de s'inquiéter pour savoir s'il le remplit, de consulter à chaque instant les autres pour le connaître enfin. Si l'éthique est correctement comprise, elle rend l'individu infiniment sûr de lui-même ; dans le cas contraire elle le rend tout à fait indécis, et je ne peux pas m'imaginer une existence plus malheureuse ou plus pénible que celle d'un homme à qui le devoir est devenu extérieur et qui, cependant, désire toujours le réaliser.

KIERKEGAARD, *Ou bien... ou bien...*

Auteur KIERKEGAARD Titre *Ou bien... ou bien...*

Références

Année	2011	Lieu	ÉTRANGER GROUPE 1	Session	NORMALE
Série	T			Code	11PHTECG11

Texte C'est seulement à partir du moment où la condition de la nature humaine est devenue hautement artificielle qu'on a conçu l'idée - ou, selon moi, qu'il a été possible de concevoir l'idée - que la bonté est naturelle : car ce n'est qu'après une longue pratique d'une éducation artificielle que les bons sentiments sont devenus si habituels, et ont si bien pris le dessus sur les mauvais, qu'ils se manifestent spontanément quand les circonstances le demandent. A l'époque où l'humanité a été plus proche de son état naturel, les observateurs plus civilisés d'alors voyaient l'homme "naturel" comme une sorte d'animal sauvage, se distinguant des autres animaux principalement par sa plus grande astuce : ils considéraient toute qualité estimable du caractère comme le résultat d'une sorte de dressage, expression par laquelle les anciens philosophes désignaient souvent la discipline qui convient aux êtres humains. La vérité est qu'on peine à trouver un seul trait d'excellence dans le caractère de l'homme qui ne soit en nette contradiction avec les sentiments spontanés de la nature humaine.

MILL, *La Nature*

QUESTIONS :

1° Dégagez l'idée principale du texte et les étapes de l'argumentation.

2° Expliquez

a) "les bons sentiments sont devenus si habituels" ;

b) " la vérité est qu'on a peine à trouver un seul trait d'excellence dans le caractère de l'homme qui ne soit en nette contradiction avec les sentiments spontanés de la nature humaine".

3° La culture nous rend-elle meilleurs ?

Auteur MILL Titre *La Nature*

Références

Année	2011	Lieu	LIBAN	Session	NORMALE
Série	ES			Code	11PHESLI1

Texte La société (...) est la source et le lieu de tous les biens intellectuels qui constituent la civilisation. C'est de la société que nous vient tout l'essentiel de notre vie mentale. Notre raison individuelle est et vaut ce que vaut cette raison collective et impersonnelle qu'est la science, qui est une chose sociale au premier chef et par la manière dont elle se fait et par la manière dont elle se conserve. Nos facultés esthétiques, la finesse de notre goût dépendent de ce qu'est l'art, chose sociale au même titre. C'est à la société que nous devons notre empire sur les choses qui fait partie de notre grandeur. C'est elle qui nous affranchit de la nature. N'est-il pas naturel dès lors que nous nous la représentions comme un être psychique supérieur à celui que nous sommes et d'où ce dernier émane ? Par suite, on s'explique que, quand elle réclame de nous ces sacrifices petits ou grands qui forment la trame de la vie morale, nous nous inclinons devant elle avec déférence. Le croyant s'incline devant Dieu, parce que c'est de Dieu qu'il croit tenir l'être, et particulièrement son être mental, son âme. Nous avons les mêmes raisons d'éprouver ce sentiment pour la collectivité.

DURKHEIM, *Sociologie et Philosophie*

Auteur DURKHEIM Titre *Sociologie et Philosophie*

Références

Année	2011	Lieu	INDE	Session	NORMALE
Série	L			Code	11PHLIIN1

Texte Il n'y a pas de si grand philosophe dans le monde qui ne croie un million de choses sur la foi d'autrui, et qui ne suppose beaucoup plus de vérités qu'il n'en établit. Ceci est non seulement nécessaire, mais désirable. Un homme qui entreprendrait d'examiner tout par lui-même ne pourrait accorder que peu de temps et d'attention à chaque chose ; ce travail tiendrait son esprit dans une agitation perpétuelle qui l'empêcherait de pénétrer profondément dans aucune vérité et de se fixer avec solidité dans aucune certitude. Son intelligence serait tout à la fois indépendante et débile (1). Il faut donc que, parmi les divers objets des opinions humaines, il fasse un choix et qu'il adopte beaucoup de croyances sans les discuter, afin d'en mieux approfondir un petit nombre dont il s'est réservé l'examen.

Il est vrai que tout homme qui reçoit une opinion sur la parole d'autrui met son esprit en esclavage ; mais c'est une servitude salutaire qui permet de faire un bon usage de la liberté.

Il faut donc toujours, quoi qu'il arrive, que l'autorité se rencontre quelque part dans le monde intellectuel et moral. Sa place est variable, mais elle a nécessairement une place. L'indépendance individuelle peut être plus ou moins grande ; elle ne saurait être sans bornes. Ainsi, la question n'est pas de savoir s'il existe une autorité intellectuelle dans les siècles démocratiques, mais seulement où en est le dépôt et quelle en sera la mesure.

TOCQUEVILLE, De la Démocratie en Amérique

Auteur TOCQUEVILLE Titre *De la Démocratie en Amérique*

Références

Année	2011	Lieu	ISRAËL	Session	NORMALE
Série	ES			Code	11PHESIS1

Texte Cette notion de "propriété" par quoi on explique si souvent l'amour ne saurait être première. Pourquoi voudrais-je m'approprier autrui si ce n'était justement en tant qu'Autrui me fait être ? Mais cela implique justement un certain mode d'appropriation : c'est de la liberté de l'autre en tant que telle que nous voulons nous emparer. Et non par volonté de puissance : le tyran se moque de l'amour ; il se contente de la peur. S'il recherche l'amour de ses sujets, c'est par politique et s'il trouve un moyen plus économique de les asservir, il l'adopte aussitôt. Au contraire, celui qui veut être aimé ne désire pas l'asservissement de l'être aimé. Il ne tient pas à devenir l'objet d'une passion débordante et mécanique. Il ne veut pas posséder un automatisme, et si on veut l'humilier, il suffit de lui représenter la passion de l'aimé comme le résultat d'un déterminisme psychologique : l'amant se sentira dévalorisé dans son amour et dans son être. Si Tristan et Iseut sont affolés par un philtre, ils intéressent moins ; et il arrive qu'un asservissement total de l'être aimé tue l'amour de l'amant. Le but est dépassé : l'amant se retrouve seul si l'aimé s'est transformé en automate. Ainsi l'amant ne désire-t-il pas posséder l'aimé comme on possède une chose ; il réclame un type spécial d'appropriation. Il veut posséder une liberté comme liberté.

SARTRE, L'Être et le néant

Auteur SARTRE Titre *L'Être et le néant*

Références

Année	2011	Lieu	ÉTRANGER GROUPE 1	Session	NORMALE
Série	ES			Code	11PHESG11

Texte Instinct et intelligence ont pour objet essentiel d'utiliser des instruments : ici des outils inventés, par conséquent variables et imprévus ; là des organes fournis par la nature, et par conséquent immuables. L'instrument est d'ailleurs destiné à un travail, et ce travail est d'autant plus efficace qu'il est plus spécialisé, plus divisé par conséquent entre travailleurs diversement qualifiés qui se complètent réciproquement. La vie sociale est ainsi immanente, comme un vague idéal, à l'instinct comme à l'intelligence ; cet idéal trouve sa réalisation la plus complète dans la ruche ou la fourmilière d'une part, dans les sociétés humaines de l'autre. Humaine ou animale, une société est une organisation ; elle implique une coordination et généralement aussi une subordination d'éléments les uns aux autres ; elle offre donc, ou simplement vécu ou, de plus, représenté, un ensemble de règles ou de lois. Mais, dans une ruche ou dans une fourmilière, l'individu est rivé à son emploi par sa structure, et l'organisation est relativement invariable, tandis que la cité humaine est de forme variable, ouverte à tous les progrès. Il en résulte que, dans les premières, chaque règle est imposée par la nature, elle est nécessaire ; tandis que dans les autres une seule chose est naturelle, la nécessité d'une règle.

BERGSON, *Les deux Sources de la morale et de la religion*

Auteur BERGSON Titre *Les deux Sources de la morale et de la religion*

Références

Année	2011	Lieu	JAPON	Session	NORMALE
Série	ES			Code	11PHESJA1

Texte Les hommes, pour la plupart, sont naturellement portés à être affirmatifs et dogmatiques dans leurs opinions ; comme ils voient les objets d'un seul côté et qu'ils n'ont aucune idée des arguments qui servent de contrepoids, ils se jettent précipitamment dans les principes vers lesquels ils penchent, et ils n'ont aucune indulgence pour ceux qui entretiennent des sentiments opposés. Hésiter, balancer, embarrasse leur entendement, bloque leur passion et suspend leur action. Ils sont donc impatients de s'évader d'un état qui leur est aussi désagréable, et ils pensent que jamais ils ne peuvent s'en écarter assez loin par la violence de leurs affirmations et l'obstination de leur croyance. Mais si de tels raisonneurs dogmatiques pouvaient prendre conscience des étranges infirmités de l'esprit humain, même dans son état de plus grande perfection, même lorsqu'il est le plus précis et le plus prudent dans ses décisions, une telle réflexion leur inspirerait naturellement plus de modestie et de réserve et diminuerait l'opinion avantageuse qu'ils ont d'eux-mêmes et leur préjugé contre leurs adversaires. Les ignorants peuvent réfléchir à la disposition des savants, qui jouissent de tous les avantages de l'étude et de la réflexion et sont encore défiants dans leurs affirmations ; et si quelques savants inclinaient, par leur caractère naturel, à la suffisance et à l'obstination, une légère teinte de pyrrhonisme (1) pourrait abattre leur orgueil en leur montrant que les quelques avantages qu'ils ont pu obtenir sur leurs compagnons sont de peu d'importance si on les compare à la perplexité et à la confusion universelles qui sont inhérentes à la nature humaine. En général, il y a un degré de doute, de prudence et de modestie qui, dans les enquêtes et les décisions de tout genre, doit toujours accompagner l'homme qui raisonne correctement.

HUME, *Enquête sur l'entendement humain*

(1) pyrrhonisme : scepticisme

Auteur HUME Titre *Enquête sur l'entendement humain*

Références

Année	2011	Lieu	ÉTRANGER GROUPE 1	Session	NORMALE
Série	L			Code	11PHLIG11

Texte Le despotisme de la coutume est partout l'obstacle qui défie le progrès humain, parce qu'il livre une dispute incessante à cette disposition de viser mieux que l'ordinaire, et qu'on appelle, suivant les circonstances, esprit de liberté, esprit de progrès et d'amélioration. L'esprit de progrès n'est pas toujours un esprit de liberté, car il peut chercher à imposer le progrès à un peuple réticent ; et l'esprit de liberté, quand il résiste à de tels efforts, peut s'allier localement et temporairement aux adversaires du progrès ; mais la seule source d'amélioration intarissable et permanente du progrès est la liberté, puisque grâce à elle, il peut y avoir autant de foyers de progrès que d'individus. Quoi qu'il en soit, le principe progressif, sous ses deux formes d'amour de la liberté et d'amour de l'amélioration, s'oppose à l'empire de la Coutume, car il implique au moins l'affranchissement de ce joug ; et la lutte entre ces deux forces constitue le principal intérêt de l'histoire de l'humanité.

MILL, *De la liberté*

Auteur MILL Titre *De la liberté*

Références

Année 2011 Lieu POLYNÉSIE Session REMPLACEMENT

Série ES Code

Texte On ne peut se dispenser d'exercer autant de pression qu'il est nécessaire pour empêcher les spécimens les plus vigoureux de la nature humaine d'empiéter sur les droits des autres ; mais à cela, on trouve ample compensation, même du point de vue du développement humain. Les moyens de développement que l'individu perd par l'interdiction de satisfaire des penchants nuisibles aux autres s'obtiennent surtout aux dépens du développement d'autrui. Et lui-même y trouve une compensation, car la contrainte imposée à son égoïsme autorise du même coup le meilleur développement possible de l'aspect social de sa nature. Le fait d'être astreint à suivre les règles strictes de la justice par égard pour les autres développe les sentiments et les facultés qui ont pour objet le bien des autres. Mais le fait de se contraindre à ne pas leur déplaire dans les occasions où l'on n'est pas susceptible de leur nuire, ne développe par ailleurs rien de bon, sinon une force de caractère qui se manifestera peut-être par une résistance à la contrainte. Si l'on se soumet, cette contrainte émousse et ternit entièrement le caractère. Pour donner une chance équitable à la nature de chacun, il faut que les personnes différentes aient la permission de mener des vies différentes. Les époques où une telle latitude a été laissée sont celles qui se signalent le plus à l'attention de la postérité. Le despotisme lui-même ne produit pas ses pires effets tant qu'il laisse subsister l'individualité ; et tout ce qui écrase l'individualité est un despotisme, quel que soit le nom qu'on lui donne, qu'il prétende imposer la volonté de Dieu ou les injonctions des hommes.

MILL, *De la liberté*

Auteur MILL Titre *De la liberté*

Références

Année	2011	Lieu	AMÉRIQUE DU SUD	Session	NORMALE
Série	S			Code	11PHSCAS1

Texte Lorsqu'on commence, sans avoir acquis aucune compétence en la matière, par accorder son entière confiance à un raisonnement et à le tenir pour vrai, on ne tarde pas à juger qu'il est faux : il peut l'être en effet, comme il peut ne pas l'être ; puis on recommence avec un autre, et encore avec un autre. Et, tu le sais bien, ce sont surtout ceux qui passent leur temps à mettre au point des discours contradictoires qui finissent par croire qu'ils sont arrivés au comble de la maîtrise et qu'ils sont les seuls à avoir compris qu'il n'y a rien de sain ni d'assuré en aucune chose, ni en aucun raisonnement non plus ; que tout ce qui existe se trouve tout bonnement emporté dans une sorte d'Euripe (1), ballotté par des courants contraires, impuissant à se stabiliser pour quelque durée que ce soit, en quoi que ce soit.

- C'est la pure vérité, dis-je.

- Mais ne serait-ce pas vraiment lamentable, Phédon, dit-il, d'éprouver pareil sentiment ? Lamentable, alors qu'il existe un raisonnement vrai, solide, dont on peut comprendre qu'il est tel, d'aller ensuite, sous prétexte qu'on en rencontre d'autres qui, tout en restant les mêmes, peuvent nous donner tantôt l'opinion qu'ils sont vrais et tantôt non, refuser d'en rendre responsable soi-même, ou sa propre incompetence ? Lamentable encore de finir (...) par se complaire à rejeter sa propre responsabilité sur les raisonnements, de passer désormais le reste de sa vie à les détester et à les calomnier, se privant ainsi de la vérité et du savoir concernant ce qui, réellement, existe ?

— Par Zeus, dis-je, oui, ce serait franchement lamentable !

— Il faut donc nous préserver de cela avant tout, dit-il. Notre âme doit se fermer entièrement au soupçon que, peut-être, les raisonnements n'offrent rien de sain.

PLATON, *Phédon*

(1) Euripe : nom d'un canal séparant l'île d'Eubée du continent grec. Ce canal est connu pour le phénomène de ses courants alternatifs qui changent de direction plusieurs fois par jour.

Auteur PLATON Titre *Phédon*

Références

Année	2011	Lieu	LA RÉUNION	Session	NORMALE
Série	ES			Code	11PHESLR1

Texte L'être humain parle. Nous parlons éveillés ; nous parlons en rêve. Nous parlons sans cesse, même quand nous ne proférons aucune parole, et que nous ne faisons qu'écouter ou lire ; nous parlons même si, n'écoutant plus vraiment, ni ne lisant, nous nous adonnons à un travail, ou bien nous abandonnons à ne rien faire. Constamment nous parlons, d'une manière ou d'une autre. Nous parlons parce que parler nous est naturel. Cela ne provient pas d'une volonté de parler qui serait antérieure à la parole. On dit que l'homme possède la parole par nature. L'enseignement traditionnel veut que l'homme soit, à la différence de la plante et de la bête, le vivant capable de parole. Cette affirmation ne signifie pas seulement qu'à côté d'autres facultés, l'homme possède aussi celle de parler. Elle veut dire que c'est bien la parole qui rend l'homme capable d'être le vivant qu'il est en tant qu'homme. L'homme est homme en tant qu'il est celui qui parle.

HEIDEGGER, *Acheminement vers la parole*

Auteur HEIDEGGER Titre *Acheminement vers la parole*

Références

Année 2011 Lieu POLYNÉSIE Session REMPLACEMENT

Série T Code 11PHTEPO3

Texte Il arrive fréquemment qu'une disposition légale utile à observer pour le salut public, en règle générale, devienne, en certains cas, extrêmement nuisible. Car le législateur, ne pouvant envisager tous les cas particuliers, rédige la loi en fonction de ce qui se présente le plus souvent, en ayant en vue l'utilité commune. C'est pourquoi, s'il surgit un cas où l'observation de telle loi soit préjudiciable au salut commun, celle-ci ne doit plus être observée. Ainsi, à supposer que dans une ville assiégée on promulgue la loi que les portes doivent demeurer closes, c'est évidemment utile au salut commun en règle générale ; mais s'il arrive que les ennemis poursuivent des citoyens dont dépend la survie de la cité, il serait très préjudiciable à cette ville de ne pas ouvrir ses portes. C'est pourquoi, en ce cas, il faudrait ouvrir les portes, contre les termes de la loi, afin de sauvegarder l'intérêt général que le législateur avait en vue.

THOMAS D'AQUIN

QUESTIONS :

1° Formulez la thèse de ce texte et montrez quelles sont les étapes de son argumentation.

2°

a) En vous appuyant sur un exemple différent de celui du texte, expliquez : "une disposition légale utile à observer pour le salut public [devient] en certains cas, extrêmement nuisible".

b) En analysant l'exemple proposé dans le texte, montrez comment on peut aller "contre les termes de la loi" sans aller contre la volonté du législateur.

3° Peut-il être conforme à l'intérêt général de ne pas appliquer la loi ?

Auteur THOMAS D'AQUIN Titre

Références

Année 2011 Lieu ANTILLES Session REMPLACEMENT

Série T Code 11PHTEAG3

Texte Une oeuvre géniale, qui commence par déconcerter, pourra créer peu à peu par sa seule présence une conception de l'art et une atmosphère artistique qui permettront de la comprendre ; elle deviendra alors rétrospectivement géniale ; sinon, elle serait restée ce qu'elle était au début, simplement déconcertante. Dans une spéculation financière, c'est le succès qui fait que l'idée avait été bonne. Il y a quelque chose du même genre dans la création artistique, avec cette différence que le succès, s'il finit par venir à l'oeuvre qui avait d'abord choqué, tient à une transformation du goût du public opérée par l'oeuvre même ; celle-ci était donc force en même temps que matière ; elle a imprimé un élan que l'artiste lui avait communiqué ou plutôt qui est celui même de l'artiste, invisible et présent en elle.

BERGSON

QUESTIONS :

1° Formulez la thèse de ce texte et montrez comment elle est établie.

2°

a) En vous appuyant sur un exemple, dites en quoi une "oeuvre géniale" se distingue d'une oeuvre "simplement déconcertante" ;

b) pourquoi peut-on comparer la création artistique à la spéculation financière ? En quoi cette comparaison éclaire-t-elle le propos de Bergson ?

c) expliquez : « un élan (...) qui est celui même de l'artiste invisible et présent en elle".

3° Une oeuvre d'art a-t-elle le pouvoir de transformer le goût du public

Auteur BERGSON

Titre

Références

Année	2011	Lieu	POLYNÉSIE	Session	NORMALE
Série	T			Code	11PHTEPO1

Texte J'apprends (...) à rendre un service à autrui, sans lui porter de tendresse réelle, parce que je prévois qu'il me le rendra dans l'espérance d'un autre service et afin de maintenir la même réciprocité de bons offices avec les autres ou avec moi. Et par suite, une fois que je lui ai rendu service et qu'il profite de l'effet bénéfique de mon action, il est conduit à accomplir sa part, prévoyant les conséquences qu'engendrerait son refus. Mais bien que cet échange intéressé entre les hommes commence à s'établir et à prévaloir dans la société, il n'abolit pas entièrement les relations d'amitié et les bons offices, qui sont plus généreux et plus nobles. Je peux encore rendre des services à des personnes que j'aime et que je connais plus particulièrement, sans avoir de profit en vue, et elles peuvent me le retourner de la même manière, sans autre intention que de récompenser mes services passés. Par conséquent, afin de distinguer ces deux sortes différentes d'échange, l'intéressé et celui qui ne l'est pas, il y a une certaine formule verbale inventée pour le premier, par laquelle nous nous engageons à l'accomplissement d'une action. Cette formule verbale constitue ce que nous appelons une promesse, qui est la sanction de l'échange intéressé entre les hommes. Quand quelqu'un dit qu'il promet quelque chose, il exprime en réalité une résolution d'accomplir cette chose et, en même temps, puisqu'il fait usage de cette formule verbale, il se soumet lui-même, en cas de dédit, à la punition qu'on ne se fie plus jamais à lui.

HUME

QUESTIONS :

1° Formulez l'idée directrice de ce texte et montrez quelles sont les étapes de son argumentation.

2°

- a) En vous appuyant sur le texte, expliquez ce qu'est un échange intéressé ;
- b) en vous appuyant sur le texte, expliquez ce qu'est un échange désintéressé ;
- c) analysez le rôle que joue la formule verbale de la promesse dans l'échange intéressé.

3° Un échange peut-il être désintéressé ?

Auteur HUME Titre

Références

Année	2011	Lieu	ANTILLES	Session	NORMALE
Série	T			Code	11PHTEAG1

Texte Les lois n'ont pas été inventées pour empêcher les actions des hommes, mais afin de les conduire, de même que la nature n'a pas donné des berges aux rivières pour les arrêter mais pour en diriger le cours. L'étendue de cette liberté doit être établie suivant le bien des sujets et l'intérêt de l'Etat. C'est pourquoi j'estime que c'est une chose particulièrement contraire au devoir des souverains (1), et de tous ceux qui ont le droit d'imposer des lois, d'en former plus qu'il n'est nécessaire à l'intérêt des particuliers et à celui de l'Etat. Car les hommes ayant coutume de délibérer de ce qu'ils doivent faire et ne pas faire en consultant la raison naturelle plutôt que par la connaissance des lois, lorsque celles-ci sont trop nombreuses pour qu'on se souvienne de toutes, et que certaines défendent ce que la raison n'interdit pas directement, ils tombent nécessairement sans le savoir, sans aucune mauvaise intention, sous le coup des lois, comme dans des pièges qui ont été dressés à cette innocente liberté que les souverains doivent conserver à leurs sujets suivant les règles de la nature.

HOBBS

(1) souverain : celui ou ceux qui détiennent l'autorité politique.

QUESTIONS :

1° Dégagez la thèse de ce texte et montrez comment elle est établie.

2°

a) Expliquez l'image présente dans la première phrase. Pourquoi "l'étendue de cette liberté" doit-elle "être établie suivant le bien des sujets et l'intérêt de l'Etat" ?

b) qu'est-ce que "délibérer (...) en consultant la raison naturelle et délibérer "par la connaissance des lois" ?

c) en vous appuyant sur le texte, expliquez : "cette innocente liberté que les souverains doivent conserver à leurs sujets suivant les règles de la nature".

3° Pour que la liberté soit garantie, faut-il limiter le nombre des lois ?

Auteur HOBBS Titre

Références

Année 2011 Lieu MÉTROPOLE Session REMPLACEMENT

Série TMD Code 11PHMDME3

Texte Le but final de l'instauration d'un régime politique n'est pas la domination, ni la répression des hommes, ni leur soumission au joug d'un autre. Ce à quoi l'on a visé par un tel système, c'est à libérer l'individu de la crainte – de sorte que chacun vive, autant que possible, en sécurité ; en d'autres termes conserve au plus haut point son droit naturel de vivre et d'accomplir une action (sans nuire à soi-même, ni à autrui). Non, je le répète, le but poursuivi ne saurait être de transformer des hommes raisonnables en bêtes ou en automates. Ce qu'on a voulu leur donner, c'est, bien plutôt, la pleine latitude de s'acquitter dans une sécurité parfaite des fonctions de leur corps et de leur esprit. Après quoi, ils seront en mesure de raisonner plus librement, ils ne s'affronteront plus avec les armes de la haine, de la colère, de la ruse et ils se traiteront mutuellement sans injustice. Bref, le but de l'organisation en société, c'est la liberté.

SPINOZA

QUESTIONS :

1° Dégagez la thèse de ce texte et montrez comment elle est établie.

2° En prenant appui sur le texte, expliquez :

- a) "Ce à quoi l'on a visé par un tel système, c'est à libérer l'individu de la crainte" ;
- b) "le but poursuivi ne saurait être de transformer des hommes raisonnables en bêtes ou en automates" ;
- c) "ils se traiteront mutuellement sans injustice".

3° La liberté est-elle le but final de l'organisation politique ?

Auteur SPINOZA Titre

Références

Année	2011	Lieu	POLYNÉSIE	Session	NORMALE
Série	L			Code	11PHLIPO1

Texte Le fait seul de vivre en société impose à chacun une certaine ligne de conduite envers autrui. Cette conduite consiste premièrement, à ne pas nuire aux intérêts d'autrui ou plutôt à certains de ces intérêts qui, soit par disposition expresse légale, soit par accord tacite, doivent être considérés comme des droits ; deuxièmement, à assumer sa propre part (à fixer selon un principe équitable) de travail et de sacrifices nécessaires pour défendre la société ou ses membres contre les préjudices et les vexations. Mais ce n'est pas là tout ce que la société peut faire. Les actes d'un individu peuvent être nuisibles aux autres, ou ne pas suffisamment prendre en compte leur bien-être, sans pour autant violer aucun de leurs droits constitués. Le coupable peut alors être justement puni par l'opinion, mais non par la loi. Dès que la conduite d'une personne devient préjudiciable aux intérêts d'autrui, la société a le droit de la juger, et la question de savoir si cette intervention favorisera ou non le bien-être général est alors ouverte à la discussion. Mais cette question n'a pas lieu d'être tant que la conduite de quelqu'un n'affecte que ses propres intérêts, ou tant qu'elle n'affecte les autres que s'ils le veulent bien, si tant est que les personnes concernées sont adultes et en possession de toutes leurs facultés. Dans tous les cas, on devrait avoir liberté complète – légale et sociale – d'entreprendre n'importe quelle action et d'en supporter les conséquences.

MILL, *De la Liberté*

Auteur MILL Titre *De la Liberté*

Références

Année 2011 Lieu POLYNÉSIE Session REMPLACEMENT

Série L Code 11PHLIPO3

Texte Tous sans exception, nous voulons être heureux ! Et cela, si nous ne le connaissons pas d'une connaissance déterminée, nous ne le voudrions pas d'une volonté si déterminée. Mais qu'est ceci ? Que l'on demande à deux hommes s'ils veulent être soldats, et il peut se faire que l'un réponde oui, l'autre non ; mais qu'on leur demande s'ils veulent être heureux, et tous les deux aussitôt sans la moindre hésitation disent qu'ils le souhaitent, et même, le seul but que poursuive le premier en voulant être soldat, le seul but que poursuive le second en ne le voulant pas, c'est d'être heureux. Serait-ce donc que l'on prend sa joie, l'un ici, l'autre là ? Oui, tous les hommes s'accordent pour déclarer qu'ils veulent être heureux, comme ils s'accorderaient pour déclarer, si on le leur demandait, qu'ils veulent se réjouir, et c'est la joie elle-même qu'ils appellent vie heureuse. Et même si l'un passe ici, l'autre là pour l'atteindre, il n'y a pourtant qu'un seul but où tous s'efforcent de parvenir : la joie. Et puisque c'est une chose dont personne ne peut se dire sans expérience, on retrouve donc la vie heureuse dans la mémoire, et on la reconnaît dès qu'on entend le mot.

AUGUSTIN, *Les Confessions*

Auteur AUGUSTIN Titre *Les Confessions*

Références

Année	2010	Lieu	ANTILLES GUYANE	Session	NORMALE
Série	T			Code	10PHTEAG1

Texte Ne va jamais croire qu'un homme qui s'accroche au bien-être matériel puisse être heureux. Celui qui tire sa joie de ce qui vient du dehors s'appuie sur des bases fragiles. La joie est entrée ? Elle sortira. Mais celle qui naît de soi est fidèle et solide. Elle croît sans cesse et nous escorte jusqu'à la fin. Tous les autres objets qui sont communément admirés sont des biens d'un jour. "Comment ? On ne peut pas en tirer utilité et plaisir ?" Personne ne dit cela. Mais à condition que ce soient eux qui dépendent de nous et non le contraire. Tout ce qui relève de la Fortune (1) est profitable, agréable, à condition que le possesseur se possède aussi et ne soit pas asservi à ses biens. En effet, ceux qui pensent que c'est la Fortune qui nous attribue le bien ou le mal se trompent. Elle accorde juste la matière des biens et des maux, et les éléments de base destinés chez nous à tourner au mal ou au bien. L'âme, en effet, est plus puissante que la Fortune. Pour le meilleur ou pour le pire, elle conduit elle-même ses affaires. C'est elle qui est responsable de son bonheur ou de son malheur.

SÉNÈQUE

(1) la Fortune : déesse personnifiant la chance, bonne ou mauvaise.

QUESTIONS :

1° Dégagez la thèse de ce texte et montrez comment elle est établie.

2°

a) Quelle différence y a-t-il entre la joie tirée de "ce qui vient du dehors" et "celle qui naît de soi" ? Expliquez cette différence. Précisez en quoi le "bien-être matériel" relève de "ce qui vient du dehors" ;

b) expliquez : "Personne ne dit cela. Mais à condition que ce soient eux qui dépendent de nous et non le contraire" ;

c) expliquez : "L'âme (...) est plus puissante que la Fortune".

3° Sommes-nous responsables de notre bonheur ?

Auteur

Titre

Références

Année	2013	Lieu	ANTILLES GUYANE	Session	NORMALE
Série	ES			Code	13PHESAG1

Texte Valoir, pour la pensée classique, c'est d'abord valoir quelque chose, être substituable à cette chose dans un processus d'échange. La monnaie n'a été inventée, les prix ne se sont fixés et ne se modifient que dans la mesure où cet échange existe. Or l'échange n'est un phénomène simple qu'en apparence. En effet, on n'échange dans le troc que si chacun des deux partenaires reconnaît une valeur à ce que détient l'autre. En un sens, il faut donc que ces choses échangeables, avec leur valeur propre, existent à l'avance entre les mains de chacun pour que la double cession et la double acquisition se produise enfin. Mais d'un autre côté, ce que chacun mange et boit, ce dont il a besoin pour vivre, n'a pas de valeur tant qu'il ne le cède pas ; et ce dont il n'a pas besoin est également dépourvu de valeur tant qu'il ne s'en sert pas pour acquérir quelque chose dont il aurait besoin. Autrement dit, pour qu'une chose puisse en représenter une autre dans un échange, il faut qu'elles existent déjà chargées de valeur ; et pourtant la valeur n'existe qu'à l'intérieur de la représentation (actuelle ou possible), c'est-à-dire à l'intérieur de l'échange ou de l'échangeabilité. De là deux possibilités simultanées de lecture : l'une analyse la valeur dans l'acte même de l'échange, au point de croisement du donné et du reçu ; l'autre l'analyse comme antérieure à l'échange et comme condition première pour qu'il puisse avoir lieu.

Michel FOUCAULT, *Les mots et les choses* (1966)

Auteur FOUCAULT Titre *Les mots et les choses*

Références

Année	2013	Lieu	ANTILLES GUYANE	Session	NORMALE
Série	T			Code	13PHTEAG1

Texte La pièce est chaude, le sucre est doux, l'absinthe (1) est désagréable, ce sont là des jugements dont la valeur est simplement subjective. Je ne prétends nullement que moi-même je doive en juger ainsi en tout temps ou que quiconque doive en juger comme moi ; ces jugements expriment seulement une relation de deux sensations au même sujet, c'est-à-dire à moi-même et encore uniquement en l'état actuel de ma perception, et, de ce fait, ils ne doivent pas valoir non plus pour l'objet ; ce sont de tels jugements que j'appelle « jugements de perception ». Il en va tout autrement du jugement d'expérience. Ce que l'expérience m'apprend en de certaines circonstances, il faut qu'elle me l'apprenne en tout temps et qu'elle l'apprenne à quiconque également, et sa validité ne se restreint pas au sujet ou à son état momentané. Voilà pourquoi j'énonce de tels jugements comme objectivement valables. Quand je dis, par exemple : l'air est élastique (2), ce jugement n'est tout d'abord qu'un jugement de perception où je me contente de rapporter l'une à l'autre deux sensations telles que mes sens me les procurent. Pour que je puisse en faire un jugement d'expérience, j'exige que cette connexion (3) soit soumise à une condition qui la rende universellement valable. Il faut donc que la même perception dans les mêmes circonstances m'impose à moi en tout temps ainsi qu'à quiconque d'établir une connexion nécessaire.

KANT, *Prolégomènes à toute métaphysique future*, 1783

1 l'absinthe : plante amère.

2 élastique : qui ne résiste pas à la compression.

3 connexion : mise en rapport.

Auteur KANT Titre *Prolégomènes à toute métaphysique future*

Références

Année	2013	Lieu	MÉTROPOLE	Session	NORMALE
Série	T			Code	13PHTEME1

Texte Il n'y a presque rien qui n'ait été dit par l'un, et dont le contraire n'ait été affirmé par quelque autre. Et il ne serait d'aucun profit de compter les voix, pour suivre l'opinion qui a le plus de répondants (1) : car, lorsqu'il s'agit d'une question difficile, il est plus vraisemblable qu'il s'en soit trouvé peu, et non beaucoup, pour découvrir la vérité à son sujet. Mais quand bien même (2) ils seraient tous d'accord, leur enseignement ne serait pas encore suffisant : car jamais, par exemple, nous ne deviendrons mathématiciens, même en connaissant par cœur toutes les démonstrations des autres, si notre esprit n'est pas en même temps capable de résoudre n'importe quel problème ; et nous ne deviendrons jamais philosophes, si nous avons lu tous les raisonnements de Platon et d'Aristote, et que nous sommes incapables de porter un jugement assuré sur les sujets qu'on nous propose ; dans ce cas, en effet, ce ne sont point des sciences que nous aurions apprises, semble-t-il, mais de l'histoire.

DESCARTES, *Règles pour la direction de l'esprit*, posthume, écrit vers 1628.

1 répondants : défenseurs.

2 quand bien même : même si.

QUESTIONS :

1° Formulez la thèse du texte et montrez comment elle est établie.

2°

a) Expliquez : "il ne serait d'aucun profit de compter les voix, pour suivre l'opinion qui a le plus de répondants" ;

b) En vous appuyant sur les exemples des mathématiciens et des philosophes, expliquez pourquoi : "Mais quand bien même ils seraient tous d'accord, leur enseignement ne serait pas encore suffisant".

3° Juger par soi-même, est-ce le seul moyen de découvrir ce qui est vrai ?

Auteur DESCARTES

Titre *Règles pour la direction de l'esprit*

Références

Année	2010	Lieu	ANTILLES GUYANE	Session	REMPLACEMENT
-------	------	------	-----------------	---------	--------------

Série	S	Code	10PHSCAG3
-------	---	------	-----------

Texte Si nous considérons (...) la vie à son entrée dans le monde, nous la voyons apporter avec elle quelque chose qui tranche sur la matière brute. Le monde, laissé à lui-même, obéit à des lois fatales. Dans des conditions déterminées, la matière se comporte de façon déterminée, rien de ce qu'elle fait n'est imprévisible : si notre science était complète et notre puissance de calculer infinie, nous saurions par avance tout ce qui se passera dans l'univers matériel inorganisé, dans sa masse et dans ses éléments, comme nous prévoyons une éclipse de soleil ou de lune. Bref, la matière est inertie, géométrie, nécessité. Mais avec la vie apparaît le mouvement imprévisible et libre. L'être vivant choisit ou tend à choisir. Son rôle est de créer. Dans un monde où tout le reste est déterminé, une zone d'indétermination l'environne. Comme, pour créer l'avenir, il faut en préparer quelque chose dans le présent, comme la préparation de ce qui sera ne peut se faire que par l'utilisation de ce qui a été, la vie s'emploie dès le début à conserver le passé et à anticiper sur l'avenir dans une durée où passé, présent et avenir empiètent l'un sur l'autre et forment une continuité indivisée : cette mémoire et cette anticipation sont (...) la conscience même. Et c'est pourquoi, en droit sinon en fait, la conscience est coextensive à la vie.

BERGSON, *L'Énergie spirituelle*

Auteur	BERGSON	Titre	<i>L'Énergie spirituelle</i>
--------	---------	-------	------------------------------

Références

Année	2013	Lieu	ÉTRANGER GROUPE 1	Session	NORMALE
Série	T			Code	13PHTEG11

Texte Les dernières générations ont fait des progrès extraordinaires dans les sciences de la nature et leur application technique, et ont affermi leur domination de la nature d'une façon jusque-là inimaginable. Le détail de ces progrès est connu, il est superflu de les énumérer. Les hommes sont fiers de ces conquêtes, et à bon droit. Mais ils croient avoir remarqué que ce pouvoir nouvellement acquis de disposer de l'espace et du temps, cet asservissement des forces de la nature, l'accomplissement de ce désir millénaire, n'ont pas augmenté la satisfaction du plaisir qu'ils attendent de la vie, ils ont le sentiment que tout cela ne les a pas rendus plus heureux. Cette constatation devrait suffire à en tirer la conclusion que le pouvoir exercé sur la nature n'est pas l'unique condition du bonheur des hommes, de même qu'il n'est pas le seul but des aspirations de la culture, et non pas à en déduire que les progrès techniques n'ont aucune valeur pour notre économie du bonheur*.

FREUD, *Le malaise dans la culture*, 1929.

* économie du bonheur : ici, organisation du bonheur.

QUESTIONS :

1° Dégagez l'idée directrice du texte et montrez comment elle est établie.

2°

a) Expliquez : "Les hommes sont fiers de ces conquêtes, et à bon droit" ; b) Expliquez : "il n'est pas le seul but des aspirations de la culture".

3° Le progrès technique est-il une condition du bonheur ?

Auteur FREUD Titre *Le malaise dans la culture*

Références

Année	2013	Lieu	ÉTRANGER GROUPE 1	Session	NORMALE
Série	ES			Code	13PHESG11

Texte L'homme le plus heureux est celui qui parcourt sa vie sans douleurs trop grandes, soit au moral, soit au physique, et non pas celui qui a eu pour sa part les joies les plus vives ou les jouissances les plus fortes. Vouloir mesurer sur celles-ci le bonheur d'une existence, c'est recourir à une fausse échelle. Car les plaisirs sont et restent négatifs ; croire qu'ils rendent heureux est une illusion que l'envie entretient et par laquelle elle se punit elle-même. Les douleurs au contraire sont senties positivement, c'est leur absence qui est l'échelle du bonheur de la vie. Si, à un état libre de douleur vient s'ajouter encore l'absence de l'ennui, alors on atteint le bonheur sur terre dans ce qu'il a d'essentiel, car le reste n'est plus que chimère. Il suit de là qu'il ne faut jamais acheter de plaisirs au prix de douleurs, ni même de leur menace seule, vu que ce serait payer du négatif et du chimérique avec du positif et du réel. En revanche, il y a bénéfice à sacrifier des plaisirs pour éviter des douleurs. Dans l'un et l'autre cas, il est indifférent que les douleurs suivent ou précèdent les plaisirs. Il n'y a vraiment pas de folie plus grande que de vouloir transformer ce théâtre de misères en un lieu de plaisance, et de poursuivre des jouissances et des joies au lieu de chercher à éviter la plus grande somme possible de douleurs. Que de gens cependant tombent dans cette folie !

Arthur SCHOPENHAUER, *Aphorismes sur la sagesse dans la vie* (1851)

Auteur SCHOPENHAUER Titre *Aphorismes sur la sagesse dans la vie*

Références

Année	2013	Lieu	ÉTRANGER GROUPE 1	Session	NORMALE
Série	L			Code	13PHLIG11

Texte Rien [...] n'a plus d'importance que d'éviter de suivre, comme le font les moutons, le troupeau de ceux qui nous précèdent, nous dirigeant non pas où il faut aller, mais où il va. Et pourtant rien ne nous empêche dans de plus grands maux que de nous régler sur les bruits qui courent, dans l'idée que le meilleur c'est ce qui est généralement reçu et c'est de vivre non selon la raison mais par imitation, ce dont nous avons de nombreux exemples. De là vient un tel amoncellement de gens les uns sur les autres. Ce qui se passe dans une grande bousculade quand la populace se comprime elle-même (alors nul ne tombe sans en attirer un autre avec lui et les premiers sont la perte de ceux qui les suivent), tu peux le voir arriver dans toute existence : nul ne se trompe seulement pour son propre compte, mais il est la cause et l'auteur de l'erreur d'autrui. Il est nuisible, en effet, d'être attaché à ceux qui nous précèdent : chacun préférant croire plutôt que juger, on ne porte jamais de jugement sur la vie, on est toujours dans la croyance ; et l'erreur transmise de main en main nous remue en tous sens et nous mène à notre ruine. Nous périssons par l'exemple des autres. Nous guérirons pour peu que nous nous séparions de la foule. Mais, en réalité, le peuple se dresse contre la raison en défenseur de son propre mal. C'est pourquoi il se produit ce qui se produit dans les assemblées où ceux-là mêmes qui ont fait les magistrats s'étonnent que ce soient ceux-là qui aient été faits, lorsque l'inconstante faveur populaire a changé. Nous approuvons et nous condamnons les mêmes choses : c'est l'issue de tout jugement rendu selon la majorité.

SÉNÈQUE, *La Vie heureuse*, 1er siècle

Auteur SÉNÈQUE Titre *La Vie heureuse*

Références

Année	2013	Lieu	ÉTRANGER GROUPE 1	Session	NORMALE
Série	S			Code	13PHSCG11

Texte « L'union fait la force. » La violence est brisée par l'union, la force de ces éléments rassemblés représente dès lors le droit, par opposition à la violence d'un seul. Nous voyons donc que le droit est la force d'une communauté. C'est encore la violence, toujours prête à se tourner contre tout individu qui lui résiste, travaillant avec les mêmes moyens, attachée aux mêmes buts ; la différence réside, en réalité, uniquement dans le fait que ce n'est plus la violence de l'individu qui triomphe, mais celle de la communauté. Mais, pour que s'accomplisse ce passage de la violence au droit nouveau, il faut qu'une condition psychologique soit remplie. L'union du nombre doit être stable et durable. Si elle se créait à seule fin de combattre un plus puissant pour se dissoudre une fois qu'il est vaincu, le résultat serait nul. Le premier qui viendrait ensuite à s'estimer plus fort chercherait de nouveau à instituer une hégémonie de violence, et le jeu se répéterait indéfiniment. La communauté doit être maintenue en permanence, s'organiser, établir des règlements qui préviennent les insurrections à craindre, désigner des organes qui veillent au maintien des règlements – des lois –, et qui assurent l'exécution des actes de violence conformes aux lois. De par la reconnaissance d'une semblable communauté d'intérêts, il se forme, au sein des membres d'un groupe d'hommes réunis, des attaches d'ordre sentimental, des sentiments de communauté, sur lesquels se fonde, à proprement parler, la force de cette collectivité.

FREUD, *Lettre à Einstein* (1932)

Auteur FREUD Titre *Lettre à Einstein*

Références

Année	2013	Lieu	ANTILLES GUYANE	Session	NORMALE
Série	S			Code	13PHSCAG1

Texte Le but immédiat du châtement, considéré dans un cas donné, c'est l'accomplissement de ce contrat qu'on nomme la loi. Or la loi, elle, ne peut avoir qu'un but : détourner chacun, par la crainte, de toute violation du droit d'autrui ; car c'est pour être à l'abri de toute agression injuste, que chacun des contractants s'est uni aux autres dans l'État, a renoncé à toute entreprise injuste, et a consenti aux charges qu'exige l'entretien de l'État. La loi et l'accomplissement de la loi, en d'autres termes le châtement, ont donc essentiellement en vue l'avenir, nullement le passé. Voilà ce qui distingue le châtement de la vengeance, qui tire ses motifs de certains faits accomplis, c'est-à-dire du passé. Frapper l'injuste en lui infligeant une souffrance, sans poursuivre en cela un résultat à venir, c'est là la vengeance ; et elle ne peut avoir qu'un but : se donner le spectacle de la souffrance d'autrui, se dire qu'on en est la cause, et se sentir par là consolé de la sienne propre. Pure méchanceté, pure cruauté ; pour de pareils actes, la morale n'a pas de justification. Le tort qu'on m'a fait ne m'autorise pas à infliger pareil tort à autrui. Rendre le mal pour le mal, sans chercher à voir plus loin, c'est ce qui ne peut se justifier ni par des motifs moraux, ni par aucun autre motif raisonnable.

Schopenhauer, *Le monde comme volonté et comme représentation*, 1819.

Auteur	SCHOPENHAUER	Titre	<i>Le monde comme volonté et comme représentation</i>
--------	--------------	-------	---

Références

Année	2013	Lieu	MÉTROPOLE	Session	NORMALE
Série	ES			Code	13PHESMLR1

Texte Prenons maintenant un exemple où apparaissent une volonté droite, c'est-à-dire juste, la liberté du choix et le choix lui-même ; et aussi la façon dont la volonté droite, tentée d'abandonner la rectitude, la conserve par un libre choix. Quelqu'un veut du fond du cœur servir la vérité parce qu'il comprend qu'il est droit d'aimer la vérité. Cette personne a, certes, la volonté droite et la rectitude de la volonté ; mais la volonté est une chose, la rectitude qui la rend droite en est une autre. Arrive une autre personne la menaçant de mort si elle ne ment. Voyons maintenant le choix qui se présente de sacrifier la vie pour la rectitude de la volonté ou la rectitude pour la vie. Ce choix, qu'on peut aussi appeler jugement, est libre, puisque la raison qui perçoit la rectitude enseigne que cette rectitude doit être observée par amour de la rectitude elle-même, que tout ce qui est allégué pour son abandon doit être méprisé et que c'est à la volonté de repousser et de choisir selon les données de l'intelligence rationnelle ; c'est dans ce but principalement, en effet, qu'ont été données à la créature raisonnable la volonté et la raison. C'est pourquoi ce choix de la volonté pour abandonner cette rectitude n'est soumis à aucune nécessité bien qu'il soit combattu par la difficulté née de la pensée de la mort. Quoiqu'il soit nécessaire, en effet, d'abandonner soit la vie, soit la rectitude, aucune nécessité ne détermine cependant ce qui est conservé ou abandonné. La seule volonté détermine ici ce qui est gardé et la force de la nécessité ne fait rien là où le seul choix de la volonté opère.

ANSELME, *De la concorde* (XII^{ème} siècle)

Auteur ANSELME Titre *De la concorde*

Références

Année	2013	Lieu	MÉTROPOLE	Session	NORMALE
Série	L			Code	13PHLIMLR1

Texte Bien que chacun de nous soit une personne séparée des autres, et dont, par conséquent, les intérêts sont en quelque façon distincts de ceux du reste du monde, on doit toutefois penser qu'on ne saurait subsister seul, et qu'on est, en effet, l'une des parties de l'univers, et plus particulièrement encore l'une des parties de cette terre, l'une des parties de cet Etat, de cette société, de cette famille, à laquelle on est joint par sa demeure, par son serment, par sa naissance. Et il faut toujours préférer les intérêts du tout, dont on est partie, à ceux de sa personne en particulier ; toutefois avec mesure et discrétion (1), car on aurait tort de s'exposer à un grand mal, pour procurer seulement un petit bien à ses parents ou à son pays ; et si un homme vaut plus, lui seul, que tout le reste de sa ville, il n'aurait pas raison de se vouloir perdre pour la sauver. Mais si on rapportait tout à soi-même, on ne craindrait pas de nuire beaucoup aux autres hommes, lorsqu'on croirait en retirer quelque petite commodité, et on n'aurait aucune vraie amitié, ni aucune fidélité, ni généralement aucune vertu ; au lieu qu'en se considérant comme une partie du public, on prend plaisir à faire du bien à tout le monde, et même on ne craint pas d'exposer sa vie pour le service d'autrui, lorsque l'occasion s'en présente.

DESCARTES, *Lettre à Elisabeth*, 1645.

(1) discernement

Auteur DESCARTES Titre *Lettre à Elisabeth*,

Références

Année	2013	Lieu	INDE	Session	NORMALE
Série	S			Code	13PHSCIN1

Texte L'Étranger : Pourquoi est-il nécessaire de faire des lois, si la loi n'est pas ce qu'il y a de plus droit ? Il nous faut en trouver la raison.
Socrate le jeune* : Oui, sans contredit.
L'Étranger : N'y a-t-il pas, chez vous, comme dans les autres cités, des exercices physiques, pratiqués par des hommes en groupe, où l'on entre en compétition, soit à la course, soit à d'autres épreuves ?
Socrate le jeune : Oui, certes, et il y en a même beaucoup.
L'Étranger : Eh bien, remettons-nous en mémoire les instructions que donnent, en pareilles circonstances, ceux qui dirigent l'entraînement selon les règles.
Socrate le jeune : Lesquelles ?
L'Étranger : Ils pensent qu'il n'y a pas lieu d'entrer dans le détail pour s'adapter à chaque cas individuel, en donnant des instructions qui s'adaptent à la condition physique de chacun. Au contraire, ils estiment qu'il faut envisager les choses en plus gros, en donnant des instructions qui seront avantageuses pour le corps, et ce dans la majorité des cas et pour un grand nombre de gens.
Socrate le jeune : Bien.
L'Étranger : Voilà bien pourquoi, imposant le même entraînement à des groupes de gens, ils les font commencer en même temps et arrêter au même moment, à la course, à la lutte et dans tous les exercices physiques.
Socrate le jeune : C'est bien le cas, oui.
L'Étranger : Il nous faut également penser que le législateur, qui doit donner à ses troupes des ordres en matière de justice ainsi que de contrats mutuels, ne sera jamais en mesure, en édictant des prescriptions pour tous les membres du groupe, d'appliquer à chaque individu la règle précise qui lui convient.
Socrate le jeune : Sur ce point, du moins, c'est vraisemblable.
L'Étranger : Il édictera plutôt, j'imagine, la règle qui convient au grand nombre dans la plupart des cas, et c'est de cette façon, en gros, qu'il légifèrera pour chacun, qu'il mette les lois par écrit ou qu'il procède sans recourir à l'écriture, en légiférant au moyen des coutumes ancestrales.
Socrate le jeune : C'est juste.
L'Étranger : Bien sûr que c'est juste. Car Socrate, comment pourrait-il y avoir quelqu'un qui serait capable, à tout instant de la vie, de venir s'asseoir auprès d'un chacun pour lui prescrire précisément ce qu'il lui convient de faire ?
Sommes-nous d'autant plus heureux que nous sommes plus libres ?

PLATON, *Le Politique* (IVe siècle avant J.C.)

* Socrate le jeune : personnage apparaissant dans quelques dialogues de Platon, à ne pas confondre avec le philosophe Socrate.

Auteur	PLATON	Titre	<i>Le Politique</i>
--------	--------	-------	---------------------

Références

Année	2013	Lieu	POLYNÉSIE	Session	NORMALE
Série	S			Code	13PHSCPO1

Texte Si nous violons [les règles morales], nous nous exposons à des conséquences fâcheuses ; nous risquons d'être blâmés, mis à l'index, frappés même matériellement dans notre personne ou dans nos biens. Mais c'est un fait constant, incontestable, qu'un acte n'est pas moral, alors même qu'il serait matériellement conforme à la règle, si c'est la perspective de ces conséquences fâcheuses qui l'a déterminé. Ici, pour que l'acte soit tout ce qu'il doit être, pour que la règle soit obéie comme elle doit être obéie, il faut que nous y déférions*, non pour éviter tel résultat désagréable, tel châtement matériel ou moral, ou pour obtenir telle récompense ; il faut que nous y déférions* tout simplement parce que nous devons y déférer*, abstraction faite des conséquences que notre conduite peut avoir pour nous. Il faut obéir au précepte moral par respect pour lui, et pour cette seule raison. Toute l'efficacité qu'il a sur les volontés, il la tient donc exclusivement de l'autorité dont il est revêtu. Ici, l'autorité est seule agissante, et un autre élément ne peut s'y mêler sans que la conduite, dans la même mesure, perde son caractère moral. Nous disons que toute règle commande, mais la règle morale est tout entière commandement et n'est pas autre chose. Voilà pourquoi elle nous parle de si haut, pourquoi, quand elle a parlé, toutes les autres considérations doivent se taire.

Émile DURKHEIM, *L'éducation morale* (1902)

Auteur DURKHEIM Titre *L'éducation morale*

Références

Année	2013	Lieu	INDE	Session	NORMALE
Série	ES			Code	13PHESIN1

Texte Ceux qui veillent (comme ils disent) à donner de bons principes aux enfants (bien peu sont démunis d'un lot de principes pour enfants auxquels ils accordent foi), distillent (1) dans l'entendement jusque là sans prévention (2) ni préjugés ces doctrines qu'ils voudraient voir mémorisées et appliquées (n'importe quel caractère se marque sur du papier blanc) : elles sont enseignées aussitôt que l'enfant commence à percevoir et, quand il grandit, on les renforce par la répétition publique ou par l'accord tacite (3) du voisinage; ou au moins par l'accord de ceux dont l'enfant estime la sagesse, la connaissance et la piété et qui n'acceptent que l'on mentionne ces principes autrement que comme la base et le fondement sur lesquels bâtir leur religion et leurs moeurs : ainsi ces doctrines acquièrent-elles la réputation de vérités innées, indubitables et évidentes par elles-mêmes.

On peut ajouter que, lorsque des gens éduqués ainsi grandissent et reviennent sur ce qu'ils pensent, ils n'y peuvent rien trouver de plus ancien que ces opinions qu'on leur a enseignées avant que la mémoire ait commencé à tenir le registre de leurs actes ou des dates d'apparition des nouveautés ; ils n'ont dès lors aucun scrupule à conclure que ces propositions dont la connaissance n'a aucune origine perceptible en eux ont été certainement imprimées sur leur esprit par Dieu ou la Nature et non enseignées par qui que ce soit. Ils conservent ces propositions et s'y soumettent avec vénération, comme beaucoup se soumettent à leurs parents non pas parce que c'est naturel (dans les pays où ils ne sont pas formés ainsi, les enfants n'agissent pas ainsi) mais parce qu'ils pensent que c'est naturel ; ils ont en effet toujours été éduqués ainsi et n'ont pas le moindre souvenir des débuts de ce respect."

LOCKE, Essai sur l'entendement humain, 1689.

(1) introduisent petit à petit

(2) défiance

(3) sous-entendu, non formulé

Auteur LOCKE Titre *Essai sur l'entendement humain*

Références Livre I, § 22, tr. fr. Jean-Michel Vienne, Vrin, 2001.

Année	2013	Lieu	LIBAN	Session	NORMALE
Série	ES			Code	13PHESLI1

Texte Qu'ont gagné nos législateurs à distinguer cent mille espèces et faits particuliers et à y attacher cent mille lois ? Ce nombre n'a aucune proportion avec l'infinie diversité des actions humaines. La multiplication de nos créations n'arrivera pas au niveau de la variété des exemples. Ajoutez-y cent fois plus : il n'arrivera pas, pour autant, que, parmi les événements, il s'en trouve quelqu'un qui, dans tout ce grand nombre de milliers d'événements choisis et enregistrés, en rencontre un autre auquel il puisse se joindre et s'égalier très exactement : il restera toujours en lui quelque particularité et différence qui requiert une façon différente de juger à son sujet. Il y a peu de rapport entre nos actions, qui sont en perpétuel changement, et les lois fixes et immobiles. Les lois les plus désirables sont celles qui sont les plus simples et les plus générales ; et je crois même qu'il vaudrait mieux ne pas en avoir du tout que de les avoir en nombre tel que nous les avons. □
□
Montaigne, *Essais*, 1580.

Auteur MONTAIGNE Titre *Essais*

Références III, 13

Année	2013	Lieu	POLYNÉSIE	Session	NORMALE
Série	ES			Code	13PHESPO1

Texte Ce qui, assurément, est le mieux pour la cité, ce n'est ni la guerre extérieure ni la discorde interne, - et c'est une chose détestable de devoir en passer par là - ; mais ce qui est le mieux, c'est la paix entre les hommes associée à une bienveillance mutuelle des sentiments. Aussi, le fait pour une cité de se dompter elle-même, pour ainsi dire, ne doit pas être mis au nombre des choses qui valent le mieux, mais simplement de celles qui sont une nécessité. Ce serait tout comme si un corps malade qui prendre la purge du médecin était jugé le mieux portant du monde, tandis que le corps qui n'en a nul besoin ne retiendrait même pas l'attention. Il en est de même pour qui penserait de la sorte le bonheur de la cité ou même d'un individu. Ce ne sera jamais un homme politique au sens vrai du terme, s'il a en vue seulement et avant tout les guerres à mener à l'extérieur ; ce ne sera pas davantage un législateur scrupuleux, s'il ne se résout pas à légiférer sur les choses de la guerre en vue de la paix, plutôt que de légiférer sur les choses de la paix en vue de la guerre.

PLATON, *Les lois*, 347 av. J.-C., I, 628c-629e.

Auteur PLATON Titre *Les lois*

Références I, 628c-629e.

Année 2010 Lieu ANTILLES GUYANE Session REMPLACEMENT

Série ES Code 10PHESAG3

Texte Le mot Je est le sujet, apparent ou caché, de toutes nos pensées. Quoi que je tente de dessiner ou de formuler sur le présent, le passé ou l'avenir, c'est toujours une pensée de moi que je forme ou que j'ai, et en même temps une affection que j'éprouve. Ce petit mot est invariable dans toutes mes pensées. Je change, je vieillis, je renonce, je me convertis ; le sujet de ces propositions est toujours le même mot. Ainsi la proposition : je ne suis plus moi, je suis autre, se détruit elle-même. De même la proposition fantaisiste : je suis deux, car c'est l'invariable Je qui est tout cela. D'après cette logique si naturelle, la proposition Je n'existe pas est impossible. Et me voilà immortel, par le pouvoir des mots. Tel est le fond des arguments par lesquels on prouve que l'âme est immortelle ; tel est le texte des expériences prétendues, qui nous font retrouver le long de notre vie le même Je toujours identique.

ALAIN, *Les Passions et la sagesse*

Auteur ALAIN Titre *Les Passions et la sagesse*

Références

Année	2010	Lieu	ANTILLES GUYANE	Session	NORMALE
Série	L			Code	10PHLIAG1

Texte Les croyances dogmatiques sont plus ou moins nombreuses, suivant les temps. Elles naissent de différentes manières et peuvent changer de forme et d'objet ; mais on ne saurait faire qu'il n'y ait pas de croyances dogmatiques, c'est-à-dire d'opinions que les hommes reçoivent de confiance et sans les discuter. Si chacun entreprenait lui-même de former toutes ses opinions et de poursuivre isolément la vérité dans des chemins frayés par lui seul, il n'est pas probable qu'un grand nombre d'hommes dût jamais se réunir dans aucune croyance commune.

Or, il est facile de voir qu'il n'y a pas de société qui puisse prospérer sans croyances semblables, ou plutôt il n'y en a point qui subsistent ainsi ; car, sans idées communes, il n'y a pas d'action commune, et, sans action commune, il existe encore des hommes, mais non un corps social. Pour qu'il y ait société, et, à plus forte raison, pour que cette société prospère, il faut donc que tous les esprits des citoyens soient toujours rassemblés et tenus ensemble par quelques idées principales ; et cela ne saurait être, à moins que chacun d'eux ne vienne quelquefois puiser ses opinions à une même source et ne consente à recevoir un certain nombre de croyances toutes faites.

TOCQUEVILLE, *De la Démocratie en Amérique*

Auteur TOCQUEVILLE Titre *De la Démocratie en Amérique*

Références

Année	2010	Lieu	ANTILLES GUYANE	Session	REMPLACEMENT
-------	------	------	-----------------	---------	--------------

Série	L	Code	10PHLIAG3
-------	---	------	-----------

Texte Si l'homme, dans l'état de nature, est aussi libre que j'ai dit, s'il est le seigneur absolu de sa personne et de ses possessions, égal au plus grand et sujet à personne ; pourquoi se dépouille-t-il de sa liberté et de cet empire, pourquoi se soumet-il à la domination et à l'inspection de quelque autre pouvoir ? Il est aisé de répondre, qu'encore que, dans l'état de nature, l'homme ait un droit, tel que nous avons posé, la jouissance de ce droit est pourtant fort incertaine et exposée sans cesse à l'invasion d'autrui. Car, tous les hommes étant Rois, tous étant égaux et la plupart peu exacts observateurs de l'équité et de la justice, la jouissance d'un bien propre, dans cet état, est mal assurée, et ne peut guère être tranquille. C'est ce qui oblige les hommes de quitter cette condition, laquelle, quelque libre qu'elle soit, est pleine de crainte, et exposée à de continuels dangers, et cela fait voir que ce n'est pas sans raison qu'ils recherchent la société, et qu'ils souhaitent de se joindre avec d'autres qui sont déjà unis ou qui ont dessein de s'unir et de composer un corps, pour la conservation mutuelle de leurs vies, de leurs libertés et de leurs biens ; choses que j'appelle, d'un nom général, propriétés.

C'est pourquoi, la plus grande et la principale fin que se proposent les hommes, lorsqu'ils s'unissent en communauté et se soumettent à un gouvernement, c'est de conserver leurs propriétés, pour la conservation desquelles bien des choses manquent dans l'état de nature.

LOCKE, *Traité du gouvernement civil*

Auteur	LOCKE	Titre	<i>Traité du gouvernement civil</i>
--------	-------	-------	-------------------------------------

Références

Année	2010	Lieu	ÉTRANGER GROUPE 1	Session	NORMALE
Série	ES			Code	10PHESG11

Texte Un homme peut travailler avec autant d'art qu'il le veut à se représenter une action contraire à la loi dont il se souvient, comme une erreur faite sans intention, comme une simple imprévoyance qu'on ne peut jamais entièrement éviter, par conséquent comme quelque chose où il a été entraîné par le torrent de la nécessité naturelle et à se déclarer ainsi innocent, il trouve cependant que l'avocat qui parle en sa faveur ne peut réduire au silence l'accusateur qui est en lui s'il a conscience qu'au temps où il commettait l'injustice, il était dans son bon sens, c'est-à-dire qu'il avait l'usage de sa liberté. Quoiqu'il s'explique de sa faute par quelque mauvaise habitude, qu'il a insensiblement contractée en négligeant de faire attention à lui-même et qui est arrivée à un tel degré de développement qu'il peut considérer la première comme une conséquence naturelle de cette habitude, il ne peut jamais néanmoins ainsi se mettre en sûreté contre le blâme intérieur et le reproche qu'il se fait à lui-même. C'est là-dessus aussi que se fonde le repentir qui se produit à l'égard d'une action accomplie depuis longtemps, chaque fois que nous nous en souvenons : c'est-à-dire un sentiment de douleur produit par l'intention morale.

KANT, *Critique de la raison pratique*

Auteur KANT Titre *Critique de la raison pratique*

Références

Année	2010	Lieu	INDE	Session	NORMALE
Série	ES			Code	10PHESIN1

Texte Le respect s'applique toujours uniquement aux personnes, jamais aux choses. Les choses peuvent exciter en nous de l'inclination et même de l'amour, si ce sont des animaux (par exemple des chevaux, des chiens, etc.), ou aussi de la crainte, comme la mer, un volcan, une bête féroce, mais jamais du respect. Une chose qui se rapproche beaucoup de ce sentiment, c'est l'admiration et l'admiration comme affection, c'est-à-dire l'étonnement, peut aussi s'appliquer aux choses, aux montagnes qui se perdent dans les nues, à la grandeur, à la multitude et à l'éloignement des corps célestes, à la force et à l'agilité de certains animaux, etc. Mais tout cela n'est point du respect. Un homme peut être aussi pour moi un objet d'amour, de crainte ou d'une admiration qui peut même aller jusqu'à l'étonnement et cependant n'être pas pour cela un objet de respect. Son humeur badine (1), son courage et sa force, la puissance qu'il a d'après son rang parmi ses semblables, peuvent m'inspirer des sentiments de ce genre, mais il manque toujours encore le respect intérieur à son égard. Fontenelle dit : Devant un grand seigneur, je m'incline, mais mon esprit ne s'incline pas. Je puis ajouter : Devant un homme de condition inférieure, roturière et commune, en qui je perçois une droiture de caractère portée à un degré que je ne me reconnais pas à moi-même, mon esprit s'incline, que je le veuille ou non, et si haut que j'élève la tête pour ne pas lui laisser oublier ma supériorité.

KANT, *Critique de la raison pratique*

(1) badin : enclin à plaisanter.

Auteur KANT Titre *Critique de la raison pratique*

Références

Année	2010	Lieu	INDE	Session	NORMALE
Série	T			Code	10PHTEIN1

Texte Ce qui est complètement insensé, c'est de considérer comme étant "juste" tout ce qui figure dans les institutions et les lois des peuples, ou même, les lois (en admettant qu'il en soit !) portées par des tyrans. Si les Trente d'Athènes (1) avaient eu la volonté d'imposer des lois ou si leurs lois tyranniques avaient plu au peuple athénien tout entier, serait-ce une raison pour les considérer comme "justes" ? A aucun titre, je crois, - pas plus que cette loi que porta chez nous un interroi (2) donnant à un dictateur le pouvoir de tuer nominativement et sans procès celui des citoyens qu'il voudrait. Il n'y a en effet qu'un droit unique, qui astreint la société humaine et que fonde une Loi unique : Loi, qui est la juste raison dans ce qu'elle commande et dans ce qu'elle défend. Qui ignore cette loi est injuste, qu'elle soit écrite quelque part ou non. Mais si la justice n'est que la soumission à des lois écrites et aux institutions des peuples, et si (...) tout se doit mesurer à l'intérêt, celui qui pensera avoir intérêt à mépriser et violer ces lois le fera, s'il le peut. Il en résulte qu'il n'y a absolument plus de justice, si celle-ci n'est pas fondée sur la nature, et si la justice établie en vue de l'intérêt est déracinée par un autre intérêt.

CICÉRON

(1) les Trente d'Athènes : les "Trente Tyrans", gouvernement imposé par Sparte à la suite de sa victoire sur Athènes (404 avant J.-C.).

(2) interroi : chef exerçant le pouvoir entre deux règnes. Allusion à un épisode de l'histoire romaine.

QUESTIONS :

1° Formulez la thèse de ce texte et montrez comment elle est établie.

2°

a) En vous appuyant sur les exemples du texte, montrez pourquoi il serait insensé "de considérer comme étant "juste" tout ce qui figure dans les institutions et les lois des peuples" ;

b) expliquez : "une Loi unique : Loi, qui est la juste raison dans ce qu'elle commande et dans ce qu'elle défend" ;

c) expliquez : "si (...) tout se doit mesurer à l'intérêt, (...) il n'y a absolument plus de justice".

3° La justice est-elle fondée sur la raison ?

Auteur CICÉRON Titre

Références

Année	2010	Lieu	JAPON	Session	NORMALE
Série	L			Code	10PHLIJA1

Texte Toutes les sciences ont une partie pratique, consistant en des problèmes qui supposent que quelque fin est possible pour nous, et en des impératifs qui énoncent comment cette fin peut être atteinte. Ces impératifs peuvent donc être appelés en général des impératifs de l'HABILETÉ. Que la fin soit raisonnable et bonne, ce n'est pas du tout de cela qu'il s'agit ici, mais seulement de ce qu'il faut faire pour l'atteindre. Les prescriptions que doit suivre le médecin pour guérir radicalement son homme, celles que doit suivre un empoisonneur pour le tuer à coup sûr, sont d'égale valeur, en tant qu'elles leur servent les unes et les autres à accomplir parfaitement leurs desseins. Comme dans la première jeunesse on ne sait pas quelles fins pourraient s'offrir à nous dans le cours de la vie, les parents cherchent principalement à faire apprendre à leurs enfants une foule de choses diverses ; ils pourvoient à l'habileté dans l'emploi des moyens en vue de toutes sortes de fins à volonté, incapables qu'ils sont de décider pour aucune de ces fins, qu'elle ne puisse pas d'aventure devenir réellement plus tard une visée de leurs enfants, tandis qu'il est possible qu'elle le devienne un jour ; et cette préoccupation est si grande qu'ils négligent communément de leur former et de leur rectifier le jugement sur la valeur des choses qu'ils pourraient bien avoir à se proposer pour fins.

KANT, *Fondements de la métaphysique des moeurs*

Auteur KANT Titre *Fondements de la métaphysique des moeurs*

Références

Année 2013 Lieu INDE Session NORMALE

Série T Code 13PHTEIN1

Texte Môme la capacité intérieure de juger peut tomber sous la dépendance d'un autre, dans la mesure où un esprit peut être trompé par un autre. Il s'ensuit qu'un esprit ne jouit d'une pleine indépendance que s'il est capable d'user correctement de sa raison. Bien plus : puisque c'est par la force de l'esprit plus que par la vigueur du corps qu'il faut évaluer la puissance humaine, il en résulte que les hommes les plus indépendants sont ceux chez qui la raison s'affirme davantage et qui se laissent davantage guider par la raison. En d'autres termes, je déclare l'homme d'autant plus en possession d'une pleine liberté qu'il se laisse guider par la raison.

SPINOZA, *Traité politique* (édité en 1677)

QUESTIONS :

1° Dégagez la thèse de ce texte et montrez comment elle est établie.

2° Expliquez :

- a) "Même la capacité intérieure de juger peut tomber sous la dépendance d'un autre" ;
 - b) "un esprit ne jouit d'une pleine indépendance que s'il est capable d'user correctement de sa raison" ;
 - c) "c'est par la force de l'esprit plus que par la vigueur du corps qu'il faut évaluer la puissance humaine".
- 3° Sommes-nous d'autant plus libres que nous nous laissons guider par la raison ?

Auteur SPINOZA Titre *Traité politique*

Références

Année 2013 Lieu MÉTROPOLE Session REMPLACEMENT

Série L Code 13PHLIMLR3

Texte Fabrice (1) voudrait voir la bataille de Waterloo comme on voit un paysage et il ne trouve rien que des épisodes confus. L'Empereur sur sa carte l'aperçoit-il vraiment ? Mais elle se réduit pour lui à un schéma non sans lacunes : pourquoi ce régiment piétine-t-il ? Pourquoi les réserves n'arrivent-elles pas ? L'historien qui n'est pas engagé dans la bataille et la voit de partout, qui réunit une multitude de témoignages et qui sait comment elle a fini, croit enfin l'atteindre dans sa vérité. Mais ce n'est qu'une représentation qu'il nous en donne, il n'atteint pas la bataille même, puisque, au moment où elle a eu lieu, l'issue en était contingente, et qu'elle ne l'est plus quand l'historien la raconte, puisque les causes profondes de la défaite et les incidents fortuits qui leur ont permis de jouer étaient, dans l'événement singulier de Waterloo, déterminants au même titre, et que l'historien replace l'événement singulier dans la ligne générale du déclin de l'Empire. Le vrai Waterloo n'est ni dans ce que Fabrice, ni dans ce que l'Empereur, ni dans ce que l'historien voient, ce n'est pas un objet déterminable, c'est ce qui advient aux confins de toutes les perspectives et sur quoi elles sont toutes prélevées.

MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la perception* (1945)

(1) Personnage d'un roman de Stendhal, auteur contemporain de Napoléon.

Auteur MERLEAU-PONTY Titre *Phénoménologie de la perception*

Références

Année	2013	Lieu	MÉTROPOLE	Session	REMPLACEMENT
-------	------	------	-----------	---------	--------------

Série	ES	Code	13PHESMLR3
-------	----	------	------------

Texte Evidemment il n'y a aucun profit à flatter délibérément l'opinion publique : c'est encore se trouver sous sa domination quoique dans un sens inverse. Mais s'y trouver franchement indifférent est à la fois une force et une source de bonheur. Et une société composée d'hommes et de femmes qui ne font pas trop de courbettes aux conventions est beaucoup plus intéressante qu'une société où tout le monde se conduit de la même façon. Lorsque le caractère de chacun se développe individuellement, les différences de type sont préservées et il devient intéressant de rencontrer de nouvelles personnes, car elles ne sont plus de simples répliques de celles que l'on a déjà rencontrées. Ceci a été un des avantages de l'aristocratie puisque là où le statut social dépendait de la naissance, on était autorisé à se conduire en excentrique. Dans notre monde moderne, nous perdons cette source de liberté sociale et il est devenu nécessaire de se rendre plus consciemment compte des dangers que l'uniformité peut présenter. Je ne veux pas dire que les gens devraient être intentionnellement excentriques, ce qui est tout aussi peu intéressant que d'être conventionnel. Je pense seulement que les gens devraient être naturels et suivre leurs goûts spontanés dans la mesure où ceux-ci ne sont pas franchement anti-sociaux.

RUSSELL, *La Conquête du bonheur* (1930)

Auteur	RUSSELL	Titre	<i>La Conquête du bonheur</i>
--------	---------	-------	-------------------------------

Références

Année	2013	Lieu	MÉTROPOLE	Session	REMPLACEMENT
Série	T			Code	13PHTEME3

Texte De chaque objet que nous possédons, il y a deux usages différents, chacun de ces usages étant conforme à ce qu'est l'objet en lui-même, mais non de la même manière : l'un est l'usage propre de l'objet, l'autre ne l'est pas. Par exemple, il y a deux manières d'utiliser une chaussure : soit en la portant, soit en en faisant un objet d'échange. Il s'agit dans les deux cas d'un usage de la chaussure, car même celui qui échange une chaussure avec un acheteur qui en a besoin, contre de la monnaie ou de la nourriture, utilise la chaussure en tant que chaussure, quoiqu'il ne l'utilise pas selon son usage propre, car la chaussure n'a pas été faite pour être échangée. Il en va de même pour tous les autres objets en notre possession, car l'art d'échanger s'étend à tous. Cet art trouve sa première origine dans l'ordre naturel, en ce que les hommes ont les uns plus, les autres moins qu'il leur est nécessaire. En quoi il est évident que le commerce n'est pas, par nature, une partie de l'art d'acquérir des richesses, puisque c'est parce qu'ils ont été conduits par le besoin que les hommes ont pratiqué l'échange.

ARISTOTE, *Politique* (360 et 343 av. J.C.)

QUESTIONS :

1° Dégagez la thèse du texte et montrez comment elle est établie. 2°

- a) Expliquez : "De chaque objet que nous possédons, il y a deux usages différents" ;
- b) Expliquez : "même celui qui échange une chaussure avec un acheteur qui en a besoin (...) utilise la chaussure en tant que chaussure" ;
- c) Expliquez : « le commerce n'est pas, par nature, une partie de l'art d'acquérir des richesses ».

3° L'échange est-il naturellement destiné à satisfaire les besoins ?

Auteur ARISTOTE Titre *Politique*

Références

Année	2013	Lieu	MÉTROPOLE	Session	REMPLACEMENT
-------	------	------	-----------	---------	--------------

Série	S	Code	13PHSCMLR3
-------	---	------	------------

Texte L'idée essentielle qu'il nous faut noter est que, même si le talent et le génie de l'artiste comportent un moment naturel, ce moment n'en demande pas moins essentiellement à être formé et éduqué par la pensée, de même qu'il nécessite une réflexion sur le mode de sa production ainsi qu'un savoir-faire exercé et assuré dans l'exécution. Car l'un des aspects principaux de cette production est malgré tout un travail extérieur, dès lors que l'oeuvre d'art a un côté purement technique qui confine à l'artisanal, surtout en architecture et en sculpture, un peu moins en peinture et en musique, et dans une faible mesure encore en poésie. Pour acquérir en ce domaine un parfait savoir-faire, ce n'est pas l'inspiration qui peut être d'un quelconque secours, mais seulement la réflexion, l'application et une pratique assidue. Or il se trouve qu'un tel savoir-faire est indispensable à l'artiste s'il veut se rendre maître du matériau extérieur et ne pas être gêné par son âpre résistance.

HEGEL, *Esthétique*, édité en 1837.

Auteur	HEGEL	Titre	<i>Esthétique</i>
--------	-------	-------	-------------------

Références

Année	2013	Lieu	LIBAN	Session	NORMALE
Série	S			Code	13PHSCLI1

Texte Il convient (...), par-dessus tout, que les lois, établies sur une base juste, déterminent elles-mêmes tout ce qui est permis et qu'elles laissent le moins possible à faire aux juges. En voici les raisons. D'abord, il est plus facile de trouver un homme, ou un petit nombre d'hommes, qu'un grand nombre qui soient doués d'un grand sens et en état de légiférer et de juger. De plus, les législations se forment à la suite d'un examen prolongé, tandis que les décisions juridiques sont produites sur l'heure, et, dans de telles conditions, il est difficile, pour les juges, de satisfaire pleinement au droit et à l'intérêt des parties. Enfin, et ceci est la principale raison, le jugement du législateur ne porte pas sur un point spécial, mais sur des cas futurs et généraux, tandis que les membres d'une assemblée et le juge prononcent sur des faits actuels et déterminés, sans manquer d'être influencés, souvent, par des considérations d'amitié, de haine et d'intérêt privé, ce qui fait qu'ils ne peuvent plus envisager la vérité avec compétence, mais que des sentiments personnels de joie ou de peine viennent à offusquer leurs jugements.

ARISTOTE, *La Rhétorique* (IVe s. av. J.-C.)

Auteur ARISTOTE Titre *La Rhétorique*

Références

Année	2009	Lieu	MÉTROPOLE	Session	NORMALE
Série	TMD			Code	09PHMIME1

Texte Le portrait achevé s'explique par la physionomie du modèle, par la nature de l'artiste, par les couleurs délayées sur la palette ; mais, même avec la connaissance de ce qui l'explique, personne, pas même l'artiste, n'eût pu prévoir exactement ce que serait le portrait, car le prédire eût été le produire avant qu'il fût produit, hypothèse absurde qui se détruit elle-même. Ainsi pour les moments de notre vie, dont nous sommes les artisans. Chacun d'eux est une espèce de création. Et de même que le talent du peintre se forme ou se déforme, en tout cas se modifie, sous l'influence même des oeuvres qu'il produit, ainsi chacun de nos états, en même temps qu'il sort de nous, modifie notre personne, étant la forme nouvelle que nous venons de nous donner. On a donc raison de dire que ce que nous faisons dépend de ce que nous sommes ; mais il faut ajouter que nous sommes, dans une certaine mesure, ce que nous faisons, et que nous nous créons continuellement nous-mêmes. Cette création de soi par soi est d'autant plus complète, d'ailleurs, qu'on raisonne mieux sur ce qu'on fait.

BERGSON

QUESTIONS :

1° Dégagez la thèse du texte et les étapes de son argumentation.

2° Expliquez :

- a) "car le prédire eût été le produire avant qu'il fût produit" ;
- b) "ainsi chacun de nos états. en même temps qu'il sort de nous, modifie notre personne" ;
- c) "nous nous créons continuellement nous-mêmes".

3° Sommes-nous ce que nous faisons ?

Auteur BERGSON Titre

Références

Année	2012	Lieu	LIBAN	Session	NORMALE
Série	S			Code	12PHSCLI1

Texte On ne désire en réalité qu'une chose : le bonheur. Toute chose qu'on désire autrement qu'à titre de moyen conduisant à quelque but éloigné, et en définitive au bonheur, est désirée comme une partie même du bonheur et n'est pas désirée pour elle-même tant qu'elle n'est pas devenue une partie du bonheur. Ceux qui désirent la vertu pour elle-même la désirent, soit parce que la conscience de la posséder est un plaisir, soit parce que la conscience d'en être dépourvu est une peine, soit pour les deux raisons réunies ; car, à vrai dire, le plaisir et la peine en ce cas existent rarement séparés, mais se présentent presque toujours ensemble, la même personne éprouvant le plaisir d'avoir atteint un certain degré de vertu et la peine de ne pas s'être élevé plus haut. Si elle n'éprouvait ni ce plaisir, ni cette peine, c'est qu'elle n'aimerait pas ou ne désirerait pas la vertu, ou la désirerait seulement pour les autres avantages qu'elle pourrait lui apporter, soit à elle-même, soit aux personnes auxquelles elle tient.

MILL, *L'Utilitarisme*

Auteur MILL Titre *L'Utilitarisme*

Références

Année	2012	Lieu	AMÉRIQUE DU NORD	Session	NORMALE
Série	S			Code	12PHSCAN1

Texte Nous savons tous ce qui dans le train ordinaire de la vie, serait appelé un miracle. De toute évidence, c'est simplement un évènement tel que nous n'avons jamais rien vu encore de semblable. Supposons maintenant qu'un tel évènement se produise. Imaginez le cas où soudain une tête de lion pousserait sur les épaules de l'un d'entre vous, qui se mettrait à rugir. Certainement ce serait là quelque chose d'aussi extraordinaire que tout ce que je puis imaginer. Ce que je suggérerais alors, une fois que vous vous seriez remis de votre surprise, serait d'aller chercher un médecin, de faire procéder à un examen scientifique du cas de cet homme et, si ce n'étaient les souffrances que cela entraînerait, j'en ferais faire une vivisection. Et à quoi aurait abouti le miracle ? Il est clair en effet que si nous voyons les choses de cet œil, tout ce qu'il y a de miraculeux disparaît ; à moins que ce que nous entendons par ce terme consiste simplement en ceci : un fait qui n'a pas encore été expliqué par la science, ce qui à son tour signifie que nous n'avons pas encore réussi à grouper ce fait avec d'autres à l'intérieur d'un système scientifique. Ceci montre qu'il est absurde de dire « la science a prouvé qu'il n'y a pas de miracles ». En vérité, l'approche scientifique d'un fait n'est pas l'approche de ce fait comme miracle. En effet vous pouvez bien imaginer n'importe quel fait, il n'est pas en soi miraculeux, au sens absolu de ce terme.

WITTGENSTEIN, *Conférence sur l'Éthique*

Auteur WITTGENSTEIN Titre *Conférence sur l'Éthique*

Références

Année	2012	Lieu	AMÉRIQUE DU NORD	Session	NORMALE
Série	ES			Code	12PHESAN1

Texte La communication des idées marquées par les mots n'est pas la seule ni la principale fin du langage, comme on le suppose communément. Il y a d'autres fins, comme éveiller une passion, provoquer une action ou en détourner, mettre l'esprit dans une disposition particulière. La première fin est, dans de nombreux cas, purement subordonnée à celles-ci, et parfois complètement omise quand elles peuvent être atteintes sans elle, comme cela n'est pas rare, je pense, dans l'usage familier du langage. J'invite le lecteur à réfléchir et à se consulter, pour voir s'il n'arrive pas souvent, quand il écoute ou lit un discours, que les passions de la crainte, de l'amour, de la haine, de l'admiration, du mépris, ou d'autres encore, naissent immédiatement dans son esprit à la perception de certains mots, sans que des idées s'interposent. Au début, sans doute, les mots peuvent avoir occasionné les idées propres à produire ces émotions ; mais on trouvera, si je ne me trompe, qu'une fois le langage devenu familier, l'audition des sons ou la vue des lettres sont souvent immédiatement accompagnées des passions, qui, au début, avaient coutume d'être produites par l'intervention d'idées, maintenant complètement omises.

BERKELEY, Principes de la connaissance humaine

Auteur BERKELEY Titre *Principes de la connaissance humaine*

Références

Année	2012	Lieu	AMÉRIQUE DU NORD	Session	NORMALE
Série	L			Code	12PHLIAN1

Texte La liberté ne consiste (...) pas dans des déterminations indépendantes de l'action des objets, et de toute influence des connaissances que nous avons acquises. Il faut bien que nous dépendions des objets par l'inquiétude (1) que cause leur privation, puisque nous avons des besoins ; et il faut bien encore que nous nous réglions d'après notre expérience sur le choix de ce qui peut nous être utile, puisque c'est elle seule qui nous instruit à cet égard. Si nous voulions une chose indépendamment des connaissances que nous en avons, nous la voudrions, quoique persuadés qu'elle ne peut que nous nuire. Nous voudrions notre mal pour notre mal, ce qui est impossible.

La liberté consiste donc dans des déterminations, qui, en supposant que nous dépendons toujours par quelque endroit de l'action des objets, sont une suite des délibérations que nous avons faites, ou que nous avons eu le pouvoir de faire.

Confiez la conduite d'un vaisseau à un homme qui n'a aucune connaissance de la navigation, le vaisseau sera le jouet des vagues. Mais un pilote habile en saura suspendre, arrêter la course ; avec un même vent il en saura varier la direction ; et ce n'est que dans la tempête que le gouvernail cessera d'obéir à sa main. Voilà l'image de l'homme.

CONDILLAC, *Traité des sensations*

(1) l'inquiétude : l'insatisfaction

Auteur CONDILLAC Titre *Traité des sensations*

Références

Année	2012	Lieu	LIBAN	Session	NORMALE
Série	ES			Code	12PHESLI1

Texte La tradition rationaliste occidentale, qui nous vient des Grecs, est celle de la discussion critique : elle consiste à examiner et à tester les propositions ou les théories en essayant d'en produire la réfutation. Il ne faut pas voir dans ce processus une méthode de démonstration qui permettrait, en dernière analyse, d'établir la vérité ; et il ne s'agit pas non plus d'une démarche aboutissant nécessairement à la formation d'un consensus. Son intérêt vient plutôt de ce que la discussion permet aux divers interlocuteurs de modifier, peu ou prou, leur sentiment et, au terme de cet échange, d'être devenus plus avisés.

On prétend souvent que la discussion n'est possible qu'avec des partenaires qui tiennent un même langage et souscrivent aux mêmes hypothèses fondamentales. Or ce n'est pas vrai. Il suffit seulement d'être disposé à apprendre auprès de l'interlocuteur avec lequel on discute, ce qui implique le désir réel de comprendre le message que celui-ci veut faire passer. Et lorsque cette disponibilité existe, la fécondité du débat est d'autant plus grande que les participants viennent d'horizons différents. L'intérêt d'une discussion est donc fonction, dans une large mesure, de la diversité des conceptions qui s'y affrontent.

POPPER, *Conjectures et réfutations*.

Auteur POPPER Titre *Conjectures et réfutations*

Références Traduction fr. Michelle-Irène et Marc B. de Launay, Payot, 1994, p.

Année	2012	Lieu	LIBAN	Session	NORMALE
Série	L			Code	12PHLILI1

Texte Si les châtiments seuls, et non la nature, détournaient les hommes de l'injustice, une fois la crainte des châtiments ôtée, de quoi les méchants pourraient-ils s'inquiéter ? Cependant il ne s'est jamais rencontré criminel assez effronté, ou pour ne pas nier qu'il eût commis le crime, ou pour ne pas alléguer sa propre souffrance comme un motif légitime, ou pour ne pas chercher dans le droit naturel quelque moyen de défense. Si les méchants osent invoquer pareilles excuses, à plus forte raison pourront-elles l'être par les gens de bien. Si seule la peine encourue, la crainte du châtiment, et non la laideur même de l'acte, détourne les hommes d'une vie injuste et criminelle, personne n'est injuste : les méchants doivent plutôt être considérés comme des hommes qui calculent mal. Et nous qui ne sommes pas déterminés à être des gens de bien par la recherche de l'honnêteté elle-même, mais par celle de l'utilité et du profit, nous sommes habiles et non vertueux. Que fera en effet dans les ténèbres l'homme qui n'a d'autre crainte que celle du témoin ou du juge ? S'il vient à rencontrer en un lieu désert un homme chargé d'or et qu'il peut dépouiller, un être seul et sans défense, que fera-t-il ? En pareille occurrence notre homme de bien à nous, celui qui est juste et bon parce que la nature le veut, conversera avec le voyageur, l'aidera, le remettra dans son chemin. Quant à celui qui ne fait rien pour autrui et qui, en toutes choses, prend pour mesure son intérêt, vous voyez, je pense, ce qu'il fera. Niera-t-il qu'il veuille en pareil cas attenter à la vie de son semblable et lui prendre son or ? S'il s'en abstient, ce ne sera jamais parce qu'il juge pareille action laide au regard de la nature, mais parce qu'il craint d'être découvert et d'en subir les conséquences.

CICÉRON, *Les lois*.

Auteur CICÉRON Titre *Les lois*

Références Chapitre XIV, § 40-41.

Année	2012	Lieu	JAPON ASIE	Session	NORMALE
Série	S			Code	12PHSCJA

Texte Si l'homme s'abandonnait au mouvement de sa nature sensible, s'il n'y avait ni loi sociale ni loi morale, ces explosions de sentiments violents seraient l'ordinaire de la vie. Mais il est utile que ces explosions soient conjurées. Il est nécessaire que l'homme vive en société, et s'astreigne par conséquent à une règle. Et ce que l'intérêt conseille, la raison l'ordonne : il y a un devoir, et notre destination est d'y obéir. Sous cette double influence a dû se former pour le genre humain une couche superficielle de sentiments et d'idées qui tendent à l'immutabilité (1), qui voudraient du moins être communs à tous les hommes, et qui recouvrent, quand ils n'ont pas la force de l'étouffer, le feu intérieur des passions individuelles. Le lent progrès de l'humanité vers une vie sociale de plus en plus pacifiée a consolidé cette couche peu à peu, comme la vie de notre planète elle-même a été un long effort pour recouvrir d'une pellicule solide et froide la masse ignée (2) des métaux en ébullition. Mais il y a des éruptions volcaniques. Et si la terre était un être vivant, comme le voulait la mythologie, elle aimerait peut-être, tout en se reposant, rêver à ces explosions brusques où tout à coup elle se ressaisit dans ce qu'elle a de plus profond.

BERGSON, *Le rire*

(1) immutabilité : caractère de ce qui ne peut subir de changement

(2) ignée : qui est en feu

Auteur BERGSON Titre *Le rire*

Références

Année	2012	Lieu	POLYNÉSIE	Session	NORMALE
Série	S			Code	12PHSCPO1

Texte

Lorsque les objets attirent notre attention, les perceptions qu'ils occasionnent en nous se lient avec le sentiment de notre être et avec tout ce qui peut y avoir quelque rapport. De là il arrive que non seulement la conscience nous donne connaissance de nos perceptions, mais encore, si elles se répètent, elle nous avertit souvent que nous les avons déjà eues, et nous les fait connaître comme étant à nous, ou comme affectant, malgré leur variété et leur succession, un être qui est constamment le même nous. La conscience, considérée par rapport à ces nouveaux effets, est une nouvelle opération qui nous sert à chaque instant et qui est le fondement de l'expérience. Sans elle, chaque moment de la vie nous paraît le premier de notre existence, et notre connaissance ne s'étendrait jamais au-delà d'une première perception.

Il est évident que si la liaison qui est entre les perceptions que j'éprouve actuellement, celles que j'éprouvai hier, et le sentiment de mon être, était détruite, je ne saurais reconnaître que ce qui m'est arrivé hier soit arrivé à moi-même. Si à chaque nuit cette liaison était interrompue, je commencerais pour ainsi dire chaque jour une nouvelle vie, et personne ne pourrait me convaincre que le moi d'aujourd'hui fût le moi de la veille.

CONDILLAC, *Essai sur l'origine des connaissances humaines*

Auteur CONDILLAC Titre *Essai sur l'origine des connaissances humaines*

Références

Année	2012	Lieu	JAPON ASIE	Session	NORMALE
Série	L			Code	12PHLIJA1

Texte Les gens qui croient au libre arbitre croient toujours en même temps, dans un autre compartiment de leur esprit, que les actes de volonté ont des causes. Ils pensent par exemple que la vertu peut être inculquée par une bonne éducation, et que l'instruction religieuse est très utile à la morale. Ils pensent que les sermons font du bien, et que les exhortations morales peuvent être salutaires. Or il est évident que, si les actes de volonté vertueux n'ont pas de causes, nous ne pouvons absolument rien faire pour les encourager. Dans la mesure où un homme croit qu'il est en son pouvoir, ou au pouvoir de quiconque, d'encourager un comportement souhaitable chez les autres, il croit à la motivation psychologique et non au libre arbitre. En pratique, tous nos rapports mutuels reposent sur l'hypothèse que les actions humaines résultent de circonstances antérieures. La propagande politique, le code pénal, la publication de livres préconisant telle ou telle ligne d'action, perdraient leur raison d'être s'ils n'avaient aucun effet sur ce que les gens font. Les partisans de la doctrine du libre arbitre ne se rendent pas compte de ses conséquences. Nous disons : « Pourquoi l'avez-vous fait ? » et nous nous attendons à voir mentionner en réponse des croyances et des désirs qui ont causé l'action. Si un homme ne sait pas lui-même pourquoi il a agi comme il l'a fait, nous chercherons peut-être une cause dans son inconscient, mais il ne nous viendra jamais à l'idée qu'il puisse n'y avoir aucune cause.

RUSSELL, *Science et religion*

Auteur RUSSELL Titre *Science et religion*

Références tr. fr. P.-R. Mantoux, 1975, Folio essais, pp. 121-122.

Année	2012	Lieu	POLYNÉSIE	Session	NORMALE
Série	L			Code	12PHLIPO1

Texte Ce n'est pas pour les richesses ni pour les honneurs que les gens de bien consentent à gouverner : ils ne souhaitent aucunement être considérés comme des salariés en exerçant ouvertement leur fonction de commander contre un salaire, pas plus qu'ils ne souhaitent être traités de voleurs en retirant personnellement de leur fonction des avantages occultes. Ils ne le font pas davantage en vue des honneurs, car ils ne recherchent pas les honneurs. Il est donc nécessaire que la perspective d'une punition vienne les contraindre à s'engager, s'ils doivent consentir à prendre le commandement. De là vient, pour celui qui s'engage spontanément dans l'exercice du gouvernement sans avoir subi la pression de la contrainte, le risque de s'attacher une réputation déshonorante. Or, la punition la plus sévère est d'être commandé par quelqu'un de plus médiocre que soi, si on ne consent pas à gouverner soi-même. C'est parce qu'ils redoutent cette punition, me semble-t-il, que les gens valeureux prennent le pouvoir quand ils le font. Ils s'engagent alors dans l'exercice du gouvernement sans rechercher leur intérêt personnel, ni comme s'ils en attendaient de l'agrément, mais bien par nécessité, et parce qu'il ne leur est pas loisible de confier le pouvoir à des gens meilleurs qu'eux-mêmes, ou tout simplement semblables à eux. Si, d'aventure, une cité composée d'hommes de bien venait à exister, l'abstention des fonctions de gouvernement serait l'objet de bien des rivalités, comme on le fait à présent pour parvenir à gouverner, et il serait tout à fait manifeste que le gouvernant véritable n'est pas disposé naturellement à rechercher son intérêt personnel, mais bien celui du sujet qu'il gouverne.

PLATON, *La République*, livre I

Auteur PLATON Titre *La République*

Références

Année	2012	Lieu	LA RÉUNION	Session	NORMALE
Série	L			Code	12PHLILR1

Texte Chacun de nous a sa manière d'aimer et de haïr, et cet amour, cette haine, reflètent sa personnalité tout entière. Cependant le langage désigne ces états par les mêmes mots chez tous les hommes ; aussi n'a-t-il pu fixer que l'aspect objectif et impersonnel de l'amour, de la haine, et des mille sentiments qui agitent l'âme. Nous jugeons du talent d'un romancier à la puissance avec laquelle il tire du domaine public, où le langage les avait ainsi fait descendre, des sentiments et des idées auxquels il essaie de rendre, par une multiplicité de détails qui se juxtaposent, leur primitive et vivante individualité. Mais de même qu'on pourra intercaler indéfiniment des points entre deux positions d'un mobile sans jamais combler l'espace parcouru, ainsi, par cela seul que nous parlons, par cela seul que nous associons des idées les unes aux autres et que ces idées se juxtaposent au lieu de se pénétrer, nous échouons à traduire entièrement ce que notre âme ressent : la pensée demeure incommensurable avec le langage.

12PHLILR1, *Essai sur les données immédiates de la conscience*

Auteur BERGSON Titre *Essai sur les données immédiates de la conscience*

Références

Année	2012	Lieu	POLYNÉSIE	Session	NORMALE
Série	ES			Code	12PHESPO1

Texte Il y a une liaison dans les perceptions des animaux qui a quelque ressemblance avec la raison ; mais elle n'est fondée que dans la mémoire des faits ou effets, et nullement dans la connaissance des causes. C'est ainsi qu'un chien fuit le bâton dont il a été frappé parce que la mémoire lui représente la douleur que ce bâton lui a causée. Et les hommes, en tant qu'ils sont empiriques, c'est-à-dire dans les trois quarts de leurs actions, n'agissent que comme des bêtes ; par exemple, on s'attend qu'il fera jour demain, parce qu'on l'a toujours expérimenté ainsi. Il n'y a qu'un astronome qui le prévoie par raison ; et même cette prédiction manquera enfin, quand la cause du jour, qui n'est point éternelle, cessera. Mais le raisonnement véritable dépend des vérités nécessaires ou éternelles, comme sont celles de la logique, des nombres, de la géométrie, qui font la connexion indubitable des idées et les conséquences immanquables. Les animaux, où ces conséquences ne se remarquent point, sont appelés bêtes ; mais ceux qui connaissent ces vérités nécessaires sont proprement ceux qu'on appelle animaux raisonnables, et leurs âmes sont appelées esprits.

Leibniz, *Principes de la nature et de la grâce*

Auteur	LEIBNIZ	Titre	<i>Principes de la nature et de la grâce</i>
--------	---------	-------	--

Références

Année	2012	Lieu	JAPON ASIE	Session	NORMALE
Série	ES			Code	12PHESJA1

Texte Si nous croyons que la discipline est utile, nécessaire à l'individu, c'est qu'elle nous paraît réclamée par la nature elle-même. Elle est le moyen par lequel la nature se réalise normalement, et non le moyen de la réduire ou de la détruire. Comme tout ce qui existe, l'homme est un être limité ; il est la partie d'un tout : physiquement, il est partie de l'univers ; moralement, il est partie de la société. Il ne peut donc, sans contredire sa nature, chercher à s'affranchir des limites qui s'imposent à toute partie. Et, en fait, tout ce qu'il y a de plus fondamental en lui, tient précisément à sa qualité de partie. Car, dire qu'il est une personne, c'est dire qu'il est distinct de tout ce qui n'est pas lui ; or, la distinction implique la limitation. Si, donc, de notre point de vue, la discipline est bonne, ce n'est pas que nous regardions d'un oeil défiant l'œuvre de la nature, ce n'est pas que nous y voyions une machination diabolique qu'il faut déjouer, mais c'est que la nature de l'homme ne peut être elle-même à moins d'être disciplinée. Si nous jugeons indispensable que les inclinations naturelles soient contenues dans de certaines bornes, ce n'est pas qu'elles nous paraissent mauvaises, ce n'est pas que nous leur déniions le droit d'être satisfaites ; au contraire, c'est qu'autrement elles ne pourraient pas recevoir leur juste satisfaction.

DURKHEIM, *L'Éducation morale*

Auteur DURKHEIM Titre *L'Éducation morale*

Références

Année	2012	Lieu	POLYNÉSIE	Session	NORMALE
Série	T			Code	12PHTEPO1

Texte Il n'y a point de vrai souverain que la nation ; il ne peut y avoir de vrai législateur que le peuple ; il est rare qu'un peuple se soumette sincèrement à des lois qu'on lui impose, il les aimera, il les respectera, il y obéira, il les défendra comme son propre ouvrage, s'il en est lui-même l'auteur. Ce ne sont plus les volontés arbitraires d'un seul, ce sont celles d'un nombre d'hommes qui ont consulté entre eux* sur leur bonheur et leur sécurité ; elles sont vaines, si elles ne commandent pas également à tous ; elles sont vaines s'il y a un seul membre dans la société qui puisse les enfreindre impunément**. Le premier point d'un code doit donc m'instruire des précautions que l'on a prises pour assurer aux lois leur autorité.

DIDEROT

* qui ont consulté entre eux : qui se sont consultés, ont débattu entre eux.

** impunément : sans être puni.

QUESTIONS :

1. Dégagez la thèse de ce texte et montrez comment elle est établie.
2. a) Quelle différence y a-t-il entre le « vrai législateur » et « les volontés arbitraires d'un seul » ?
b) En vous appuyant sur le texte, déterminez et expliquez les trois précautions à prendre « pour assurer aux lois leur autorité. »
3. Le peuple est-il le seul vrai législateur ?

Auteur DIDEROT Titre

Références

Année	2012	Lieu	LA RÉUNION	Session	NORMALE
Série	S			Code	12PHSCLR1

Texte Quant à l'efficacité de la force et de la rigueur pour modifier les opinions des hommes, l'histoire est remplie d'exemples de leur essai ; mais à peine trouvera-t-on un cas où une opinion ait été éradiquée par les persécutions, sauf là où la violence qui s'est exercée à son encontre s'est employée en même temps à exterminer tous ceux qui la professaient. Je désire seulement que chacun consulte son propre coeur et qu'il en fasse l'expérience : la violence peut-elle contraindre les opinions ? Les arguments eux-mêmes, lorsqu'ils sont poussés avec trop de chaleur, ne nous rendent-ils pas encore plus obstinés dans nos opinions ? Les hommes sont en effet fort soucieux de préserver la liberté de cette partie d'eux-mêmes en quoi réside leur dignité d'hommes et qui, si on pouvait la contraindre, ferait d'eux des créatures très peu différentes des bêtes brutes. Je pose la question à ceux qui, récemment, ont eux-mêmes résisté avec constance à l'emploi d'une force qui s'est révélée sans efficacité, et qui ont montré à quel point elle était incapable de l'emporter sur leurs opinions, alors qu'ils s'empressent aujourd'hui de l'exercer sur les autres : toute la rigueur du monde pouvait-elle les rapprocher d'un seul pas d'une adhésion intime et sincère aux opinions qui prédominaient alors ? Et qu'ils ne viennent pas me dire que c'est parce qu'ils étaient assurés d'être dans le vrai car, dans ce qu'il croit, tout homme est persuadé qu'il a raison.

LOCKE, *Lettre sur la tolérance*

Auteur LOCKE Titre *Lettre sur la tolérance*

Références

Année	2012	Lieu	LA RÉUNION	Session	NORMALE
Série	ES			Code	12PHESLR1

Texte Le discours qui suscite la bienveillance chez les juges, c'est celui-là qui est à même de persuader. Or, ce n'est pas le discours rhétorique qui suscite la bienveillance, mais le discours sans apprêt*, qui laisse apparaître la marque de l'homme ordinaire. De fait, tous sont opposés au discours de l'orateur parce qu'ils détestent sa surabondance : car, même si ce sont des choses justes que l'orateur établit, ils ont l'impression que ce n'est pas la nature des faits, mais l'artifice de l'orateur qui les leur fait apparaître justes. Au contraire, tout un chacun est favorable au discours de l'homme ordinaire, qu'il tient pour faible, et attribue plus de justice à ce qui est moins juste, parce que celui qui l'établit est un homme ordinaire qui s'exprime sans apprêt. C'est pour cette raison qu'il n'était pas permis autrefois aux Athéniens de procurer un défenseur à ceux qui étaient jugés devant le conseil de l'Aréopage** : mais c'est sans subtilité et sans ruse que chacun, dans la mesure de ses moyens, parlait pour se défendre. En outre, si vraiment les orateurs avaient foi en leur propre capacité de persuasion, ils n'auraient pas besoin de provoquer ni pitié ni lamentations ni indignation ni tout autre sentiment de ce genre - toutes choses qui, en vérité, ne persuadent nullement, mais faussent l'opinion des juges et obscurcissent la justice.

SEXTUS EMPIRICUS, *Contre les rhéteurs*

* sans apprêt : sans artifice.

** Aréopage : tribunal d'Athènes."

Auteur SEXTUS EMPIRICUS Titre *Contre les rhéteurs*

Références

Année	2013	Lieu	AMÉRIQUE DU NORD	Session	NORMALE
Série	L			Code	13PHLIAN1

Texte La plupart de ceux qui ont écrit touchant les républiques, supposent ou demandent, comme une chose qui ne leur doit pas être refusée, que l'homme est un animal politique (...) né avec une certaine disposition naturelle* à la société. Sur ce fondement-là ils bâtissent la doctrine civile; de sorte que pour la conservation de la paix, et pour la conduite de tout le genre humain, il ne faut plus rien sinon que les hommes s'accordent et conviennent de l'observation de certains pactes et conditions, auxquelles alors ils donnent le titre de lois. Cet axiome, quoique reçu si communément, ne laisse pas d'être faux, et l'erreur vient d'une trop légère contemplation de la nature humaine. Car si l'on considère de plus près les causes pour lesquelles les hommes s'assemblent, et se plaisent à une mutuelle société, il apparaîtra bientôt que cela n'arrive que par accident, et non pas par une disposition nécessaire de la nature. En effet, si les hommes s'entr'aimaient naturellement, c'est-à-dire, en tant qu'hommes, il n'y a aucune raison pourquoi chacun n'aimerait pas le premier venu, comme étant autant homme qu'un autre; de ce côté-là, il n'y aurait aucune occasion d'user de choix et de préférence. je ne sais aussi pourquoi on converserait plus volontiers avec ceux en la société desquels on reçoit de l'honneur ou de l'utilité, qu'avec ceux qui la rendent à quelque autre. Il en faut donc venir là, que nous ne cherchons pas de compagnons par quelque instinct de la nature; mais bien l'honneur et l'utilité qu'ils nous apportent; nous ne désirons des personnes avec qui nous conversions, qu'à cause de ces deux avantages qui nous en reviennent.

HOBBS, *Le citoyen* (1642)

*"ne manque pas"

Auteur HOBBS Titre *Le citoyen*

Références

Année	2011	Lieu	LA RÉUNION	Session	NORMALE
Série	S			Code	11PHSCLR1

Texte Comme tout ce qui entre dans l'entendement humain y vient par les sens, la première raison de l'homme est une raison sensitive; c'est elle qui sert de base à la raison intellectuelle: nos premiers maîtres de philosophie sont nos pieds, nos mains, nos yeux. Substituer des livres à tout cela, ce n'est pas nous apprendre à raisonner, c'est nous apprendre à nous servir de la raison d'autrui; c'est nous apprendre à beaucoup croire, et à ne jamais rien savoir.

Pour exercer un art, il faut commencer par s'en procurer les instruments, et, pour pouvoir employer utilement ces instruments, il faut les faire assez solides pour résister à leur usage. Pour apprendre à penser, il faut donc exercer nos membres, nos sens, nos organes, qui sont les instruments de notre intelligence; et pour tirer tout le parti possible de ces instruments, il faut que le corps, qui les fournit, soit robuste et sain. Ainsi, loin que la véritable raison de l'homme se forme indépendamment du corps, c'est la bonne constitution du corps qui rend les opérations de l'esprit faciles et sûres.

ROUSSEAU, *Émile*

Auteur ROUSSEAU Titre *Émile*

Références Livre II

Année	2010	Lieu	LIBAN	Session	NORMALE
Série	ES			Code	10PHESLI1

Texte La moralité consiste à réaliser des fins impersonnelles, générales, indépendantes de l'individu et de ses intérêts particuliers. Or, la raison, par sa constitution native, va d'elle-même au général, à l'impersonnel ; car elle est la même chez tous les hommes et même chez tous les êtres raisonnables. Il n'y a qu'une raison. Par conséquent, en tant que nous ne sommes mus que par la raison, nous agissons moralement, et, en même temps, nous agissons avec une pleine autonomie, parce que nous ne faisons que suivre la loi de notre nature raisonnable. Mais, alors, d'où vient le sentiment d'obligation? C'est que, en fait, nous ne sommes pas des êtres purement rationnels, nous sommes aussi des êtres sensibles. Or, la sensibilité, c'est la faculté par laquelle les individus se distinguent les uns des autres. Mon plaisir ne peut appartenir qu'à moi et ne reflète que mon tempérament personnel. La sensibilité nous incline donc vers des fins individuelles, égoïstes, irrationnelles, immorales. Il y a donc, entre la loi de raison et notre faculté sensible, un véritable antagonisme, et, par suite, la première ne peut s'imposer à la seconde que par une véritable contrainte. C'est le sentiment de cette contrainte qui donne naissance au sentiment de l'obligation.

DURKHEIM, *L'Éducation morale*

Auteur DURKHEIM Titre *L'Éducation morale*

Références

Année	2010	Lieu	LIBAN	Session	NORMALE
Série	L			Code	10PHLIANL1

Texte Parmi les objets qui donnent à l'artifice humain la stabilité sans laquelle les hommes n'y trouveraient point de patrie, il y en a qui n'ont strictement aucune utilité et qui en outre, parce qu'ils sont uniques, ne sont pas échangeables et défient par conséquent l'égalisation au moyen d'un dénominateur commun tel que l'argent ; si on les met sur le marché on ne peut fixer leurs prix qu'arbitrairement. Bien plus, les rapports que l'on a avec une oeuvre d'art ne consistent certainement pas à "s'en servir" ; au contraire, pour trouver sa place convenable dans le monde, l'oeuvre d'art doit être soigneusement écartée du contexte des objets d'usage ordinaires. Elle doit être de même écartée des besoins et des exigences de la vie quotidienne, avec laquelle elle a aussi peu de contacts que possible. Que l'oeuvre d'art ait toujours été inutile, ou qu'elle ait autrefois servi aux prétendus besoins religieux comme les objets d'usage ordinaires servent aux besoins ordinaires, c'est une question hors de propos ici. Même si l'origine historique de l'art était d'un caractère exclusivement religieux ou mythologique, le fait est que l'art a glorieusement résisté à sa séparation d'avec la religion, la magie et le mythe.

ARENDDT, *Condition de l'homme moderne*

Auteur ARENDT Titre *Condition de l'homme moderne*

Références

Année	2010	Lieu	LIBAN	Session	NORMALE
Série	S			Code	10PHSCLI1

Texte Tout animal a des idées puisqu'il a des sens, il combine même ses idées jusqu'à un certain point, et l'homme ne diffère à cet égard de la bête que du plus au moins. Quelques philosophes ont même avancé qu'il y a plus de différence de tel homme à tel homme que de tel homme à telle bête ; ce n'est donc pas tant l'entendement qui fait parmi les animaux la distinction spécifique de l'homme que sa qualité d'agent libre. La nature commande à tout animal, et la bête obéit. L'homme éprouve la même impression, mais il se reconnaît libre d'acquiescer, ou de résister ; et c'est surtout dans la conscience de cette liberté que se montre la spiritualité de son âme : car la physique explique en quelque manière le mécanisme des sens et la formation des idées ; mais dans la puissance de vouloir ou plutôt de choisir, et dans le sentiment de cette puissance on ne trouve que des actes spirituels, dont on n'explique rien par les lois de la mécanique.

ROUSSEAU, *Discours sur l'origine de l'inégalité*

Auteur ROUSSEAU Titre *Discours sur l'origine de l'inégalité*

Références

Année 2010 Lieu MÉTROPOLE Session NORMALE (S)

Série ES Code 10PHESME2

Texte Ne venez surtout pas me parler de dons naturels, de talents innés ! On peut citer dans tous les domaines de grands hommes qui étaient peu doués. Mais la grandeur leur est venue, ils se sont faits "génies" (comme on dit), grâce à certaines qualités dont personne n'aime à trahir l'absence quand il en est conscient ; ils possédaient tous cette solide conscience artisanale qui commence par apprendre à parfaire les parties avant de se risquer à un grand travail d'ensemble ; ils prenaient leur temps parce qu'ils trouvaient plus de plaisir à la bonne facture du détail, de l'accessoire, qu'à l'effet produit par un tout éblouissant. Il est facile, par exemple, d'indiquer à quelqu'un la recette pour devenir bon nouvelliste, mais l'exécution en suppose des qualités sur lesquelles on passe en général en disant : "je n'ai pas assez de talent". Que l'on fasse donc cent projets de nouvelles et davantage, aucun ne dépassant deux pages, mais d'une précision telle que chaque mot y soit nécessaire ; que l'on note chaque jour quelques anecdotes jusqu'à savoir en trouver la forme la plus saisissante, la plus efficace, que l'on ne se lasse pas de collectionner et de broser des caractères et des types d'humanité, que l'on ne manque surtout pas la moindre occasion de raconter et d'écouter raconter, l'oeil et l'oreille attentifs à l'effet produit sur les autres, que l'on voyage comme un paysagiste, comme un dessinateur de costumes, que l'on extraie d'une science après l'autre tout ce qui, bien exposé, produit un effet d'art, que l'on réfléchisse enfin aux motifs des actions humaines, ne dédaigne aucune indication qui puisse en instruire, et soit jour et nuit à collectionner les choses de ce genre. On laissera passer une bonne dizaine d'années en multipliant ces exercices, et ce que l'on créera alors en atelier pourra se montrer aussi au grand jour de la rue.

NIETZSCHE, *Humain, trop humain*

Auteur NIETZSCHE Titre *Humain, trop humain*

Références

Année	2010	Lieu	MÉTROPOLE	Session	NORMALE
Série	ES			Code	10PHESME1

Texte La morale de notre temps est fixée dans ses lignes essentielles, au moment où nous naissons ; les changements qu'elle subit au cours d'une existence individuelle, ceux, par conséquent, auxquels chacun de nous peut participer sont infiniment restreints. Car les grandes transformations morales supposent toujours beaucoup de temps. De plus, nous ne sommes qu'une des innombrables unités qui y collaborent. Notre apport personnel n'est donc jamais qu'un facteur infime de la résultante complexe dans laquelle il disparaît anonyme. Ainsi, on ne peut pas ne pas reconnaître que, si la règle morale est oeuvre collective, nous la recevons beaucoup plus que nous ne la faisons. Notre attitude est beaucoup plus passive qu'active. Nous sommes agis plus que nous n'agissons. Or, cette passivité est en contradiction avec une tendance actuelle, et qui devient tous les jours plus forte, de la conscience morale. En effet, un des axiomes fondamentaux de notre morale, on pourrait même dire l'axiome fondamental, c'est que la personne humaine est la chose sainte par excellence ; c'est qu'elle a droit au respect que le croyant de toutes les religions réserve à son dieu ; et c'est ce que nous exprimons nous-mêmes, quand nous faisons de l'idée d'humanité la fin et la raison d'être de la patrie. En vertu de ce principe, toute espèce d'empiètement sur notre for intérieur nous apparaît comme immorale, puisque c'est une violence faite à notre autonomie personnelle. Tout le monde, aujourd'hui, reconnaît, au moins en théorie, que jamais, en aucun cas, une manière déterminée de penser ne doit nous être imposée obligatoirement, fût-ce au nom d'une autorité morale.

DURKHEIM, *L'Education morale*

Auteur DURKHEIM Titre *L'Education morale*

Références

Année	2010	Lieu	MÉTROPOLE	Session	REMPLACEMENT
-------	------	------	-----------	---------	--------------

Série	ES	Code	10PHESME3
-------	----	------	-----------

Texte Il est sensible, en effet, que, par une nécessité invincible, l'esprit humain peut observer directement tous les phénomènes, excepté les siens propres. Car, par qui serait faite l'observation ? On conçoit, relativement aux phénomènes moraux, que l'homme puisse s'observer lui-même sous le rapport des passions qui l'animent, par cette raison, anatomique, que les organes qui en sont le siège sont distincts de ceux destinés aux fonctions observatrices. Encore même que chacun ait eu occasion de faire sur lui de telles remarques, elles ne sauraient évidemment avoir jamais une grande importance scientifique, et le meilleur moyen de connaître les passions sera-t-il toujours de les observer en dehors ; car tout état de passion très prononcé, c'est-à-dire précisément celui qu'il serait le plus essentiel d'examiner, est nécessairement incompatible avec l'état d'observation. Mais, quant à observer de la même manière les phénomènes intellectuels pendant qu'ils s'exécutent, il y a impossibilité manifeste. L'individu pensant ne saurait se partager en deux dont l'un raisonnerait, tandis que l'autre regarderait raisonner. L'organe observé et l'organe observateur étant, dans ce cas, identiques, comment l'observation pourrait-elle avoir lieu ?

COMTE, *Cours de philosophie positive*

Auteur	COMTE	Titre	<i>Cours de philosophie positive</i>
--------	-------	-------	--------------------------------------

Références

Année 2010 Lieu MÉTROPOLE Session NORMALE (S)

Série L Code 10PHLIME2

Texte Il est difficile de concevoir qu'une chose pense sans en être consciente. Si vraiment l'âme d'un homme qui dort pense sans qu'il en soit conscient, je pose la question : ressent-elle plaisir ou douleur, est-elle capable de bonheur ou de malheur pendant qu'elle pense ainsi ? Je suis sûr que l'homme ne le peut pas, pas plus que le lit ou le sol sur lequel il repose. Car être heureux ou malheureux sans en être conscient me paraît totalement contradictoire et impossible. Ou s'il était possible que l'âme ait, dans un corps endormi, des pensées, des joies, des soucis, des plaisirs et des peines séparés dont l'homme ne serait pas conscient, qu'il ne partagerait pas, il serait alors certain que Socrate endormi et Socrate éveillé ne seraient pas la même personne : son âme quand il dort, et l'homme Socrate pris corps et âme quand il est éveillé, seraient deux personnes distinctes. En effet, Socrate éveillé n'a aucune connaissance ni aucun souci de ce bonheur ou de ce malheur que son âme seule éprouve, de son côté, tandis qu'il dort sans rien en percevoir ; il n'en aurait pas plus qu'à l'égard du bonheur ou du malheur d'un homme des Indes qu'il ne connaîtrait pas. Car si nous ôtons toute conscience de nos actions et de nos sensations, en particulier du plaisir et de la douleur, et du souci qui les accompagnent, il sera difficile de savoir où placer l'identité personnelle.

LOCKE, *Essai sur l'entendement humain*

Auteur LOCKE Titre *Essai sur l'entendement humain*

Références

Année	2010	Lieu	MÉTROPOLE	Session	NORMALE
Série	L			Code	10PHLIME1

Texte Parce que les actes humains pour lesquels on établit des lois consistent en des cas singuliers et contingents, variables à l'infini, il a toujours été impossible d'instituer une règle légale qui ne serait jamais en défaut. Mais les législateurs, attentifs à ce qui se produit le plus souvent, ont établi des lois en ce sens. Cependant, en certains cas, les observer va contre l'égalité de la justice, et contre le bien commun, visés par la loi. Ainsi, la loi statue que les dépôts doivent être rendus, parce que cela est juste dans la plupart des cas. Il arrive pourtant parfois que ce soit dangereux, par exemple si un fou a mis une épée en dépôt et la réclame pendant une crise, ou encore si quelqu'un réclame une somme qui lui permettra de combattre sa patrie. En ces cas et d'autres semblables, le mal serait de suivre la loi établie ; le bien est, en négligeant la lettre de la loi, d'obéir aux exigences de la justice et du bien public. C'est à cela que sert l'équité. Aussi est-il clair que l'équité est une vertu.

L'équité ne se détourne pas purement et simplement de ce qui est juste, mais de la justice déterminée par la loi. Et même, quand il le faut, elle ne s'oppose pas à la sévérité qui est fidèle à l'exigence de la loi ; ce qui est condamnable, c'est de suivre la loi à la lettre quand il ne le faut pas. Aussi est-il dit dans le Code (1) : "II n'y a pas de doute qu'on pêche contre la loi si, en s'attachant à sa lettre, on contredit la volonté du législateur".

II juge de la loi celui qui dit qu'elle est mal faite. Mais celui qui dit que dans tel cas il ne faut pas suivre la loi à la lettre, ne juge pas de la loi, mais d'un cas déterminé qui se présente.

THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*

(1) Il s'agit du Code publié par Justinien en 529 : il contient la plus grande somme connue de droit romain antique.

Auteur THOMAS D'AQUIN Titre *Somme théologique*

Références

Année	2010	Lieu	MÉTROPOLE	Session	REMPLACEMENT
-------	------	------	-----------	---------	--------------

Série	L	Code	10PHLIME3
-------	---	------	-----------

Texte Nous remarquons par exemple l'éclair et le tonnerre. Ce phénomène nous est bien connu et nous le percevons souvent. Cependant l'homme ne se satisfait pas de la simple familiarité avec ce qui est bien connu, du phénomène seulement sensible, mais il veut aller voir derrière celui-ci, il veut savoir ce qu'il est, il veut le concevoir. C'est pourquoi on réfléchit, on veut savoir la cause, comme quelque chose qui diffère du phénomène en tant que tel. (...) Le sensible est quelque chose de singulier et de disparaissant ; l'élément durable en lui, nous apprenons à le connaître au moyen de la réflexion. La nature nous montre une multitude infinie de figures et de phénomènes singuliers ; nous éprouvons le besoin d'apporter de l'unité dans cette multiplicité variée ; c'est pourquoi nous faisons des comparaisons et cherchons à connaître l'universel qui est en chaque chose. Les individus naissent et périssent, le genre est en eux ce qui demeure, ce qui se répète en tout être, et c'est seulement pour la réflexion qu'il est présent. Sont concernées aussi les lois, par exemple les lois du mouvement des corps célestes. Nous voyons les astres aujourd'hui ici, et demain là-bas ; ce désordre est pour l'esprit quelque chose qui ne lui convient pas, dont il se méfie, car il a foi en un ordre, en une détermination simple, constante et universelle. C'est en ayant cette foi qu'il a dirigé sa réflexion sur les phénomènes et qu'il a connu leurs lois, fixé d'une manière universelle le mouvement des corps célestes de telle sorte qu'à partir de cette loi tout changement de lieu se laisse déterminer et connaître. (...) De ces exemples on peut conclure que la réflexion est toujours à la recherche de ce qui est fixe, permanent, déterminé en soi-même, et de ce qui régit le particulier. Cet universel ne peut être saisi avec les sens et il vaut comme ce qui est essentiel et vrai.

HEGEL, *Encyclopédie des sciences philosophiques*

Auteur	HEGEL	Titre	<i>Encyclopédie des sciences philosophiques</i>
--------	-------	-------	---

Références

Année	2010	Lieu	MÉTROPOLE	Session	NORMALE
Série	S			Code	10PHSCME1

Texte L'ignorance des causes et de la constitution originaire du droit, de l'équité, de la loi et de la justice conduit les gens à faire de la coutume et de l'exemple la règle de leurs actions, de telle sorte qu'ils pensent qu'une chose est injuste quand elle est punie par la coutume, et qu'une chose est juste quand ils peuvent montrer par l'exemple qu'elle n'est pas punissable et qu'on l'approuve. (...) Ils sont pareils aux petits enfants qui n'ont d'autre règle des bonnes et des mauvaises manières que la correction infligée par leurs parents et par leurs maîtres, à ceci près que les enfants se tiennent constamment à leur règle, ce que ne font pas les adultes parce que, devenus forts et obstinés, ils en appellent de la coutume à la raison, et de la raison à la coutume, comme cela les sert, s'éloignant de la coutume quand leur intérêt le requiert et combattant la raison aussi souvent qu'elle va contre eux. C'est pourquoi la doctrine du juste et de l'injuste est débattue en permanence, à la fois par la plume et par l'épée. Ce qui n'est pas le cas de la doctrine des lignes et des figures parce que la vérité en ce domaine n'intéresse pas les gens, attendu qu'elle ne s'oppose ni à leur ambition, ni à leur profit, ni à leur lubricité. En effet, en ce qui concerne la doctrine selon laquelle les trois angles d'un triangle sont égaux à deux angles d'un carré, si elle avait été contraire au droit de dominer de quelqu'un, ou à l'intérêt de ceux qui dominent, je ne doute pas qu'elle eût été, sinon débattue, en tout cas éliminée en brûlant tous les livres de géométrie, si cela eût été possible à celui qui y aurait eu intérêt.

HOBBS, *Léviathan*

Auteur HOBBS Titre *Léviathan*

Références

Année	2010	Lieu	MÉTROPOLE	Session	REMPLACEMENT
Série	S			Code	10PHSCME3

Texte Les hommes ont le plus grand intérêt à vivre suivant les lois et les critères certains de leur raison, car ceux-ci (...) servent l'intérêt véritable des hommes. En outre, il n'est personne qui ne souhaite vivre en sécurité, à l'abri de la crainte, autant que possible. Mais ce voeu est tout à fait irréalisable, aussi longtemps que chacun peut accomplir tout ce qui lui plaît, et que la raison en lui ne dispose pas d'un droit supérieur à celui de la haine et de la colère. En effet, personne ne vit sans angoisse entre les inimitiés, les haines, la colère et les ruses ; il n'est donc personne qui ne tâche d'y échapper, dans la mesure de l'effort qui lui est propre. On réfléchira encore que, faute de s'entraider, les hommes vivraient très misérablement et ne parviendraient jamais à développer en eux la raison. Dès lors, on verra très clairement que, pour vivre en sécurité et de la meilleure vie possible, les hommes ont dû nécessairement s'entendre. Et voici quel fut le résultat de leur union : le droit, dont chaque individu jouissait naturellement sur tout ce qui l'entourait, est devenu collectif. Il n'a plus été déterminé par la force et la convoitise de chacun, mais par la puissance et la volonté conjuguées de tous.

SPINOZA, *Traité théologico-politique*

Auteur SPINOZA Titre *Traité théologico-politique*

Références

Année	2010	Lieu	MÉTROPOLE	Session	REMPLACEMENT
Série	T			Code	10PHTEME3

Texte Souvent la passion nous fait croire certaines choses beaucoup meilleures et plus désirables qu'elles ne sont ; puis, quand nous avons pris bien de la peine à les acquérir, et perdu cependant (1) l'occasion de posséder d'autres biens plus véritables, la jouissance nous en fait connaître les défauts, et de là viennent les dédains, les regrets et les repentirs. C'est pourquoi le vrai office (2) de la raison est d'examiner la juste valeur de tous les biens dont l'acquisition semble dépendre en quelque façon de notre conduite, afin que nous ne manquions jamais d'employer tous nos soins à tâcher de nous procurer ceux qui sont, en effet, les plus désirables ; en quoi, si la fortune (3) s'oppose à nos desseins (4) et les empêche de réussir, nous aurons au moins la satisfaction de n'avoir rien perdu par notre faute, et ne laisserons (5) pas de jouir de toute la béatitude naturelle dont l'acquisition aura été en notre pouvoir.

DESCARTES

(1) cependant : pendant ce temps.

(2) office : fonction.

(3) la fortune : le hasard.

(4) desseins : projets.

(5) laisser de : manquer de.

QUESTIONS :

1° Dégagez la thèse de ce texte et montrez comment elle est établie.

2°

a) Expliquez : "de là viennent les dédains, les regrets et les repentirs" ;

b) en prenant appui sur l'analyse d'un exemple, montrez quel est "le vrai office de la raison" ;

c) expliquez : nous aurons au moins la satisfaction de n'avoir rien perdu par notre faute".

3° L'usage de la raison fournit-il la seule garantie possible de notre bonheur ?

Auteur DESCARTES Titre

Références

Année	2010	Lieu	MÉTROPOLE	Session	REPLACEMENT
Série	TMD			Code	10PHMIME3

Texte Les grands peintres sont des hommes auxquels remonte une certaine vision des choses qui est devenue ou qui deviendra la vision de tous les hommes. Un Corot (1), un Turner (1), pour ne citer que ceux-là, ont aperçu dans la nature bien des aspects que nous ne remarquons pas. - Dira-t-on qu'ils n'ont pas vu, mais créé, qu'ils nous ont livré des produits de leur imagination, que nous adoptons leurs inventions parce qu'elles nous plaisent, et que nous nous amusons simplement à regarder la nature à travers l'image que les grands peintres nous en ont tracée ? - C'est vrai dans une certaine mesure ; mais, s'il en était uniquement ainsi, pourquoi dirions-nous de certaines oeuvres - celles des maîtres - qu'elles sont vraies ? Où serait la différence entre le grand art et la pure fantaisie ? Approfondissons ce que nous éprouvons devant un Turner ou un Corot : nous trouverons que, si nous les acceptons et les admirons, c'est que nous avons déjà perçu quelque chose de ce qu'ils nous montrent. Mais nous avons perçu sans apercevoir. C'était pour nous une vision brillante et évanouissante, perdue dans la foule de ces visions également brillantes, également évanouissantes, qui se recouvrent dans notre expérience usuelle comme des "dissolving views" (2) et qui constituent, par leur interférence réciproque, la vision pâle et décolorée que nous avons habituellement des choses. Le peintre l'a isolée ; il l'a si bien fixée sur la toile que, désormais, nous ne pourrions nous empêcher d'apercevoir dans la réalité ce qu'il y a vu lui-même.

BERGSON

(1) Corot et Turner sont des peintres du XIX^e siècle.

(2) "dissolving views" : littéralement "vues fondantes". Effet spécial ancêtre du fondu enchaîné cinématographique : transformation d'un objet produite par la succession des images sur l'écran (un même paysage au fil des saisons, par exemple).

QUESTIONS :

1^o Formulez la thèse de ce texte et montrez comment elle est développée.

2^o

a) En vous appuyant le cas échéant sur d'autres exemples que ceux de Bergson, expliquez : "[Les grands peintres] ont aperçu dans la nature bien des aspects que nous ne remarquons pas" ;

b) expliquez comment nous pouvons dire d'oeuvres qui sont "des produits de [l']imagination" des artistes "qu'elles sont vraies" ;

c) expliquez : "désormais, nous ne pourrions nous empêcher d'apercevoir dans la réalité ce qu'il y a vu lui-même".

3^o L'oeuvre d'art nous fait-elle mieux voir la réalité ?

Auteur BERGSON Titre

Références

Année	2010	Lieu	LA RÉUNION	Session	NORMALE
Série	ES			Code	10PHESLR1

Texte Nul être matériel n'est actif par lui-même, et moi je le suis. On a beau me disputer cela, je le sens, et ce sentiment qui me parle est plus fort que la raison qui le combat. J'ai un corps sur lequel les autres agissent et qui agit sur eux ; cette action réciproque n'est pas douteuse ; mais ma volonté est indépendante de mes sens ; je consens ou je résiste, je succombe ou je suis vainqueur, et je sens parfaitement en moi-même quand je fais ce que j'ai voulu faire, ou quand je ne fais que céder à mes passions. J'ai toujours la puissance de vouloir, non la force d'exécuter. Quand je me livre aux tentations, j'agis selon l'impulsion des objets externes. Quand je me reproche cette faiblesse, je n'écoute que ma volonté ; je suis esclave par mes vices, et libre par mes remords ; le sentiment de ma liberté ne s'efface en moi que quand je me déprave, et que j'empêche enfin la voix de l'âme de s'élever contre la loi du corps.

ROUSSEAU, *Émile ou de l'éducation*.

Auteur ROUSSEAU Titre *Émile ou de l'éducation*

Références

Année	2010	Lieu	LA RÉUNION	Session	NORMALE
Série	L			Code	10PHLILR1

Texte La nature de l'amour-propre et de ce moi humain est de n'aimer que soi et de ne considérer que soi. Mais que fera-t-il ? Il ne saurait empêcher que cet objet qu'il aime ne soit plein de défauts et de misères : il veut être grand, il se voit petit ; il veut être heureux, et il se voit misérable ; il veut être parfait, et il se voit plein d'imperfections ; il veut être l'objet de l'amour et de l'estime des hommes, et il voit que ses défauts ne méritent que leur aversion et leur mépris. Cet embarras où il se trouve produit en lui la plus injuste et la plus criminelle passion qu'il soit possible de s'imaginer ; car il conçoit une haine mortelle contre cette vérité qui le reprend, et qui le convainc de ses défauts. Il désirerait de l'anéantir, et, ne pouvant la détruire en elle-même il la détruit, autant qu'il peut, dans sa connaissance et dans celle des autres ; c'est-à-dire qu'il met tout son soin à couvrir ses défauts et aux autres et à soi-même, et qu'il ne peut souffrir qu'on les lui fasse voir ni qu'on les voie. C'est sans doute un mal que d'être plein de défauts ; mais c'est encore un plus grand mal que d'en être plein et de ne les vouloir pas reconnaître, puisque c'est y ajouter encore celui d'une illusion volontaire.

PASCAL, *Pensées*

Auteur PASCAL Titre *Pensées*

Références

Année	2010	Lieu	LA RÉUNION	Session	NORMALE
Série	S			Code	10PHSCLR1

Texte Les croyances dogmatiques sont plus ou moins nombreuses, suivant les temps. Elles naissent de différentes manières, et peuvent changer de forme et d'objet ; mais on ne saurait faire qu'il n'y ait pas de croyances dogmatiques, c'est-à-dire d'opinions que les hommes reçoivent de confiance et sans les discuter. Si chacun entreprenait lui-même de former toutes ses opinions et de poursuivre isolément la vérité dans des chemins frayés par lui seul, il n'est pas probable qu'un grand nombre d'hommes dût jamais se réunir dans aucune croyance commune.

Or, il est facile de voir qu'il n'y a pas de société qui puisse prospérer sans croyances semblables, ou plutôt il n'y en a point qui subsistent ainsi ; car, sans idées communes, il n'y a pas d'action commune, et, sans action commune, il existe encore des hommes, mais non un corps social. Pour qu'il y ait société, et, à plus forte raison, pour que cette société prospère, il faut donc que tous les esprits des citoyens soient toujours rassemblés et tenus ensemble par quelques idées principales ; et cela ne saurait être, à moins que chacun d'eux ne vienne quelquefois puiser ses opinions à une même source et ne consente à recevoir un certain nombre de croyances toutes faites.

TOCQUEVILLE, *De la Démocratie en Amérique*.

Auteur TOCQUEVILLE Titre *De la Démocratie en Amérique*

Références

Année	2010	Lieu	POLYNÉSIE	Session	NORMALE
Série	L			Code	10PHLIP01

Texte Si la constitution naturelle des hommes leur faisait désirer avec le plus d'ardeur ce qui tend à leur plus haut intérêt, toute intervention expresse, en vue de faire régner la concorde et la bonne foi, serait superflue. Mais telle n'est pas la pente habituelle de la nature humaine, on le sait. L'Etat doit donc être organisé nécessairement de manière que tous, gouvernants et gouvernés - qu'ils agissent de bon ou de mauvais gré - n'en mettent pas moins leur conduite au service du salut général. En d'autres termes, il faut que tous, par force et par nécessité si ce n'est spontanément, soient contraints de vivre selon la discipline de la raison. Pour que soit atteint ce résultat, le fonctionnement de l'Etat sera réglé de telle sorte, qu'aucune affaire importante au salut général ne soit jamais confiée à un seul individu, présumé de bonne foi. Car l'homme le plus vigilant est cependant assujéti au sommeil, par intervalles, le plus fort et le plus inébranlable est sujet à faiblir ou à se laisser vaincre, aux moments précis où il aurait besoin de la plus grande énergie. Nul, puisqu'il en est ainsi, ne serait assez sot pour exiger d'un semblable une conduite, qu'il sait ne pouvoir s'imposer à soi-même : à savoir exiger que cet autre soit plus vigilant pour le compte d'autrui que pour le sien, qu'il ne cède ni à la cupidité, ni à l'envie, ni à l'ambition, alors que justement il est exposé chaque jour à l'assaut de tels sentiments.

SPINOZA, *Traité de l'autorité politique*

Auteur SPINOZA Titre *Traité de l'autorité politique*

Références

Année	2010	Lieu	POLYNÉSIE	Session	REPLACEMENT
-------	------	------	-----------	---------	-------------

Série	L	Code	10PHLIP03
-------	---	------	-----------

Texte La société, qui est la mise en commun des énergies individuelles, bénéficie des efforts de tous et rend à tous leur effort plus facile. Elle ne peut subsister que si elle se subordonne l'individu, elle ne peut progresser que si elle le laisse faire : exigences opposées, qu'il faudrait réconcilier. Chez l'insecte, la première condition est seule remplie. Les sociétés de fourmis et d'abeilles sont admirablement disciplinées et unies, mais figées dans une immuable routine. Si l'individu s'y oublie lui-même, la société oublie aussi sa destination ; l'un et l'autre, en état de somnambulisme, font et refont indéfiniment le tour du même cercle, au lieu de marcher, droit en avant, à une efficacité sociale plus grande et à une liberté individuelle plus complète. Seules, les sociétés humaines tiennent fixées devant leurs yeux les deux buts à atteindre. En lutte avec elles-mêmes et en guerre les unes avec les autres, elles cherchent visiblement, par le frottement et par le choc, à arrondir des angles, à user des antagonismes, à éliminer des contradictions, à faire que les volontés individuelles s'insèrent sans se déformer dans la volonté sociale et que les diverses sociétés entrent à leur tour, sans perdre leur originalité ni leur indépendance, dans une société plus vaste.

BERGSON, *L'Énergie spirituelle*

Auteur	BERGSON	Titre	<i>L'Énergie spirituelle</i>
--------	---------	-------	------------------------------

Références

Année	2010	Lieu	POLYNÉSIE	Session	NORMALE
Série	ES			Code	10PHESP01

Texte Si les hommes avaient un souci de la justice assez inflexible pour s'abstenir de toucher aux biens d'autrui, ils seraient restés pour toujours dans un état d'absolue liberté sans se soumettre à un magistrat ou une société politique, mais c'est là un état de perfection dont la nature humaine est jugée incapable. De même, si tous les hommes possédaient un entendement assez parfait pour toujours connaître leur propre intérêt, ils ne se seraient soumis qu'à une forme de gouvernement qui aurait été établie par consentement et qui aurait été pleinement examinée par tous les membres de la société. Mais cet état de perfection est encore plus au-delà de la nature humaine. La raison, l'histoire et l'expérience nous montrent que toutes les sociétés politiques ont eu une origine beaucoup moins précise et régulière. Si l'on devait choisir une période où l'avis du peuple est le moins pris en compte, ce serait précisément pendant l'établissement d'un nouveau gouvernement. Quand la constitution est établie, on tient davantage compte de l'inclination du peuple mais, dans la fureur des révolutions, des conquêtes et des convulsions publiques, c'est la force militaire ou l'art politique qui décide de la controverse.

HUME, *Essai sur le contrat originel*

Auteur HUME Titre *Essai sur le contrat originel*

Références

Année	2010	Lieu	POLYNÉSIE	Session	REMPLACEMENT
-------	------	------	-----------	---------	--------------

Série	ES	Code	10PHESPO3
-------	----	------	-----------

Texte L'homme a des pensées fort diverses et d'autres pourraient comme lui en tirer plaisir et profit ; mais toutes demeurent en son sein, invisibles et cachées aux autres et ne peuvent d'elles-mêmes devenir manifestes. Les avantages et les bénéfices de la vie sociale sont inaccessibles sans communication des pensées ; aussi a-t-il fallu que l'homme trouve des signes sensibles externes permettant de faire connaître aux autres les idées invisibles dont sont constituées ses pensées. A cette fin rien n'est plus adapté, par leur fécondité aussi bien que leur brièveté, que les sons articulés que l'homme s'est trouvé capable de créer avec tant de facilité et de variété. Ainsi, peut-on penser, est-il arrivé que les mots, naturellement si bien adaptés à leur but, ont été utilisés par les hommes comme signes de leurs idées : non par la liaison naturelle qui existerait entre des sons articulés particuliers et certaines idées (il n'y aurait alors qu'une seule langue par toute l'humanité), mais par l'institution volontaire qui fait qu'un mot devient arbitrairement la marque de telle idée. L'utilité des mots est donc d'être la marque sensible des idées, et les idées dont ils tiennent lieu sont leur signification propre et immédiate.

LOCKE, *Essai sur l'entendement humain*

Auteur	LOCKE	Titre	<i>Essai sur l'entendement humain</i>
--------	-------	-------	---------------------------------------

Références

Année	2010	Lieu	POLYNÉSIE	Session	NORMALE
Série	T			Code	10PHTEPO1

Texte Il reste à dire maintenant en quoi l'artiste diffère de l'artisan. Toutes les fois que l'idée précède et règle l'exécution, c'est industrie (1). Et encore est-il vrai que l'oeuvre souvent, même dans l'industrie, redresse l'idée en ce sens que l'artisan trouve mieux qu'il n'avait pensé dès qu'il essaye ; en cela il est artiste, mais par éclairs. Toujours est-il que la représentation d'une idée dans une chose, je dis même d'une idée bien définie comme le dessin d'une maison, est une oeuvre mécanique seulement, en ce sens qu'une machine bien réglée d'abord ferait l'oeuvre à mille exemplaires. Pensons maintenant au travail du peintre de portrait ; il est clair qu'il ne peut avoir le projet de toutes les couleurs qu'il emploiera à l'oeuvre qu'il commence ; l'idée lui vient à mesure qu'il fait ; il serait même plus rigoureux de dire que l'idée lui vient ensuite, comme au spectateur, et qu'il est spectateur aussi de son oeuvre en train de naître. Et c'est là le propre de l'artiste. Il faut que le génie ait la grâce de nature, et s'étonne lui-même. Un beau vers n'est pas d'abord en projet, et ensuite fait ; mais il se montre beau au poète ; et la belle statue se montre belle au sculpteur, à mesure qu'il la fait ; et le portrait naît sous le pinceau.

ALAIN

(1) industrie : ici, habileté technique.

QUESTIONS :

1° Formulez la thèse de ce texte et montrez comment elle est établie.

2° En vous appuyant sur les exemples du texte ou d'autres que vous choisirez, expliquez :

- a) "l'oeuvre souvent, même dans l'industrie, redresse l'idée" ;
- b) "la représentation d'une idée dans une chose (...) est une oeuvre mécanique seulement" ;
- c) "l'idée lui vient à mesure qu'il fait".

3° Est-ce l'oeuvre qui révèle à l'artiste ce qu'il fait ?

Auteur ALAIN Titre

Références

Année 2010 Lieu POLYNÉSIE Session REMPLACEMENT

Série T Code 10PHTEPO3

Texte Le concept de bonheur est un concept si indéterminé, que, malgré le désir qu'a tout homme d'arriver à être heureux, personne ne peut jamais dire en termes précis et cohérents ce que véritablement il désire et il veut. La raison en est que tous les éléments qui font partie du concept du bonheur sont dans leur ensemble empiriques, c'est-à-dire qu'ils doivent être empruntés à l'expérience, et que cependant, pour l'idée du bonheur, un tout absolu, un maximum de bien-être dans mon état présent et dans toute ma condition future, est nécessaire. Or il est impossible qu'un être fini, si clairvoyant et en même temps si puissant qu'on le suppose, se fasse un concept déterminé de ce qu'il veut ici véritablement. Veut-il la richesse ? Que de soucis, que d'envie, que de pièges ne peut-il pas par là attirer sur sa tête ! Veut-il beaucoup de connaissances et de lumières ? Peut-être cela ne fera-t-il que lui donner un regard plus pénétrant pour lui représenter d'une manière d'autant plus terrible les maux qui jusqu'à présent se dérobaient encore à sa vue et qui sont pourtant inévitables, ou bien que charger de plus de besoins encore ses désirs qu'il a déjà bien assez de peine à satisfaire. Veut-il une longue vie ? Qui lui garantit que ce ne serait pas une longue souffrance ? Veut-il du moins la santé ? Que de fois l'indisposition du corps a détourné d'excès où aurait fait tomber une santé parfaite, etc.! Bref, il est incapable de déterminer avec une entière certitude d'après quelque principe ce qui le rendrait véritablement heureux : pour cela, il lui faudrait l'omniscience (1).

KANT

(1) l'omniscience : la connaissance totale, complète.

QUESTIONS :

1° Dégagez la thèse de ce texte et montrez comment elle est établie.

2°

a) en vous appuyant sur les exemples du texte (lignes 8 à 16), dites pourquoi "les éléments qui font partie du concept du bonheur" (...) 'doivent être empruntés à l'expérience' ;

b) pourquoi alors sont-ils incompatibles avec la définition du bonheur des lignes 5 à 7 ?

3° Est-il impossible de savoir ce qui nous rendrait heureux ?

Auteur KANT Titre

Références

Année	2010	Lieu	AMÉRIQUE DU NORD	Session	NORMALE
Série	S			Code	10PHSCAN1

Texte C'Est par la société seule que l'homme est capable de suppléer à ses déficiences, de s'élever à l'égalité avec ses compagnons de création et même d'acquérir sur eux la supériorité. La société compense toutes ses infirmités ; bien que, dans ce nouvel état, ses besoins se multiplient à tout moment, ses capacités sont pourtant encore augmentées et le laissent, à tous égards, plus satisfait et plus heureux qu'il lui serait jamais possible de le devenir dans son état de sauvagerie et de solitude. Quand chaque individu travaille Isolément et seulement pour lui-même, ses forces sont trop faibles pour exécuter une oeuvre Importante ; comme Il emploie son labeur à subvenir à toutes ses différentes nécessités, Il n'atteint jamais à la perfection dans aucun art particulier ; comme ses forces et ses succès ne demeurent pas toujours égaux à eux-mêmes, le moindre échec sur l'un ou l'autre de ces points s'accompagne nécessairement d'une catastrophe Inévitable et de malheur. La société fournit un remède à ces trois désavantages. L'union des forces accroît notre pouvoir ; la division des tâches accroît notre capacité ; l'aide mutuelle fait que nous sommes moins exposés au sort et aux accidents. C'est ce supplément de force, de capacité et de sécurité qui fait l'avantage de la société.

HUME, Traité de la nature humaine

Auteur

Titre

Références

Année	2010	Lieu	AMÉRIQUE DU NORD	Session	NORMALE
Série	ES			Code	10PHESAN1

Texte La question du libre arbitre demeure (...) Quelles que soient les considérations auxquelles on se livre sur le plan de la haute métaphysique, il est bien évident que personne n'y croit en pratique. On a toujours cru qu'il était possible de former le caractère ; on a toujours su que "l'alcool ou l'opium ont quelque influence sur le comportement. Le défenseur du libre arbitre soutient qu'on peut à son gré éviter de s'enivrer, mais il ne soutient pas que lorsqu'on est ivre on puisse articuler les syllabes de Constitution britannique de manière aussi claire qu'à jeun. Et quiconque a eu affaire à des enfants sait qu'une éducation convenable contribue davantage à les rendre sages que les plus éloquents exhortations. La seule conséquence, en fait, de la théorie du libre arbitre, c'est qu'elle empêche de suivre les données du bon sens jusqu'à leur conclusion rationnelle. Quand un homme se conduit de façon brutale, nous le considérons intuitivement comme méchant, et nous refusons de regarder en face le fait que sa conduite résulte de causes antérieures, lesquelles, si l'on remontait assez loin, nous entraîneraient bien au-delà de sa naissance, donc jusqu'à des événements dont il ne saurait être tenu pour responsable, quelque effort d'imagination que nous fissions.

RUSSELL, *Le Mariage et la morale*

Auteur RUSSELL Titre *Le Mariage et la morale*

Références

Année	2010	Lieu	AMÉRIQUE DU NORD	Session	NORMALE
Série	L			Code	10PHLIANA1

Texte Seules (...) la douleur et la privation peuvent produire une impression positive et par là se dénoncer d'elles-mêmes : le bien-être, au contraire, n'est que pure négation. Aussi, n'apprécions-nous pas les trois plus grands biens de la vie, la santé, la jeunesse et la liberté, tant que nous les possédons ; pour en comprendre la valeur, il faut que nous les ayons perdus, car ils sont aussi négatifs. Que notre vie était heureuse, c'est ce dont nous ne nous apercevons qu'au moment où ces jours heureux ont fait place à des jours malheureux. Autant les jouissances augmentent, autant diminue l'aptitude à les goûter : le plaisir devenu habitude n'est plus éprouvé comme tel. Mais par là même grandit la faculté de ressentir la souffrance ; car la disparition d'un plaisir habituel cause une impression douloureuse. Ainsi la possession accroît la mesure de nos besoins, et du même coup la capacité de ressentir la douleur. - Le cours des heures est d'autant plus rapide qu'elles sont plus agréables, d'autant plus lent qu'elles sont plus pénibles ; car le chagrin, et non le plaisir, est l'élément positif, dont la présence se fait remarquer. De même nous avons conscience du temps dans les moments d'ennui, non dans les instants agréables. Ces deux faits prouvent que la partie la plus heureuse de notre existence est celle où nous la sentons le moins ; d'où il suit qu'il vaudrait mieux pour nous ne la pas posséder.

SCHOPENHAUER, *Le Monde comme volonté et comme représentation*

Auteur SCHOPENHAUER Titre *Le Monde comme volonté et comme représentation*

Références

Année	2010	Lieu	ANTILLES GUYANE	Session	REMPLACEMENT
Série	T			Code	10PHTEAG3

Texte Représentez-vous (...) un être affranchi de toute limitation extérieure, un despote plus absolu encore que ceux dont nous parle l'histoire, un despote qu'aucune puissance extérieure ne vienne contenir et régler. Par définition, les désirs d'un tel être sont irrésistibles. Disons-nous donc qu'il est tout-puissant ? Non certes, car lui-même ne peut leur résister. Ils sont maîtres de lui comme du reste des choses. Il les subit, il ne les domine pas. En un mot, quand nos tendances sont affranchies de toute mesure, quand rien ne les borne, elles deviennent elles-mêmes tyranniques, et leur premier esclave, c'est le sujet même qui les éprouve. Aussi, vous savez quel triste spectacle il nous donne. Les penchants les plus contraires, les caprices les plus antinomiques (1) se succèdent les uns aux autres, entraînant ce souverain soi-disant absolu dans les sens les plus divergents, si bien que cette toute-puissance apparente se résout finalement en une véritable impuissance. Un despote est comme un enfant : il en a les faiblesses, et pour la même raison. C'est qu'il n'est pas maître de lui-même. La maîtrise de soi, voilà la première condition de tout pouvoir vrai, de toute liberté digne de ce nom.

DURKHEIM

(1) antinomique : contradictoire.

QUESTIONS :

1° Dégagez la thèse de ce texte et montrez comment elle est établie.

2°

- a) Pour quelle raison croit-on qu'un despote absolu serait tout-puissant? (lignes 1 à 3)
- b) expliquez : "leur premier esclave, c'est le sujet même qui les éprouve". Dites pourquoi "cette toute-puissance apparente se résout finalement en une véritable impuissance".

3° Pour être libre, faut-il être maître de soi ?

Auteur DURKHEIM Titre

Références

Année	2009	Lieu	MÉTROPOLE	Session	NORMALE
Série	ES			Code	09PHESME1

Texte Quant à savoir s'il existe le moindre principe moral qui fasse l'accord de tous, j'en appelle à toute personne un tant soit peu versée dans l'histoire de l'humanité, qui ait jeté un regard plus loin que le bout de son nez. Où trouve-t-on cette vérité pratique universellement acceptée sans doute ni problème aucun, comme devrait l'être une vérité innée ? La justice et le respect des contrats semblent faire l'accord du plus grand nombre ; c'est un principe qui, pense-t-on, pénètre jusque dans les repaires de brigands, et dans les bandes des plus grands malfaiteurs ; et ceux qui sont allés le plus loin dans l'abandon de leur humanité respectent la fidélité et la justice entre eux. Je reconnais que les hors-la-loi eux-mêmes les respectent entre eux ; mais ces règles ne sont pas respectées comme des lois de nature innées : elles sont appliquées comme des règles utiles dans leur communauté ; et on ne peut concevoir que celui qui agit correctement avec ses complices mais pille et assassine en même temps le premier honnête homme venu, embrasse la justice comme un principe pratique. La justice et la vérité sont les liens élémentaires de toute société : même les hors-la-loi et les voleurs, qui ont par ailleurs rompu avec le monde, doivent donc garder entre eux la fidélité et les règles de l'équité, sans quoi ils ne pourraient rester ensemble. Mais qui soutiendrait que ceux qui vivent de fraude et de rapine ont des principes innés de vérité et de justice, qu'ils acceptent et reconnaissent ?

LOCKE, *Essai sur l'entendement humain*

Auteur LOCKE Titre *Essai sur l'entendement humain*

Références

Année	2010	Lieu	JAPON	Session	NORMALE
Série	ES			Code	10PHESJA1

Texte Tout vouloir procède d'un besoin, c'est-à-dire d'une privation, c'est-à-dire d'une souffrance. La satisfaction y met fin ; mais pour un désir qui est satisfait, dix au moins sont contrariés ; de plus, le désir est long, et ses exigences tendent à l'infini ; la satisfaction est courte, et elle est parcimonieusement mesurée. Mais ce contentement suprême n'est lui-même qu'apparent ; le désir satisfait fait place aussitôt à un nouveau désir : le premier est une déception reconnue, le second est une déception non encore reconnue. La satisfaction d'aucun souhait ne peut procurer de contentement durable et inaltérable. C'est comme l'aumône qu'on jette à un mendiant : elle lui sauve aujourd'hui la vie pour prolonger sa misère jusqu'à demain. Tant que notre conscience est remplie par notre volonté, tant que nous sommes asservis à l'impulsion du désir, aux espérances et aux craintes continuelles qu'il fait naître, tant que nous sommes sujets du vouloir, il n'y a pour nous ni bonheur durable, ni repos. Poursuivre ou fuir, craindre le malheur ou chercher la jouissance, c'est en réalité tout un ; l'inquiétude d'une volonté toujours exigeante, sous quelque forme qu'elle se manifeste, emplit et trouble sans cesse la conscience ; or sans repos le véritable bonheur est impossible.

SCHOPENHAUER, *Le Monde comme volonté et comme représentation*.

Auteur SCHOPENHAUER Titre *Le Monde comme volonté et comme représentation*

Références

Année	2010	Lieu	JAPON	Session	NORMALE
Série	S			Code	10PHSCJA1

Texte Si la volonté des peuples, les décrets des chefs, les sentences des juges faisaient le droit, pour créer le droit au brigandage, à l'adultère, à la falsification des testaments, il suffirait que ces façons d'agir eussent le suffrage et l'approbation de la multitude. Si les opinions et les votes des insensés ont une puissance telle qu'ils puissent changer la nature des choses, pourquoi ne décideraient-ils pas que ce qui est mauvais et pernicieux sera désormais tenu pour bon et salutaire ? Ou pourquoi la loi qui de l'injuste peut faire le droit, ne convertirait-elle pas le bien en mal ? C'est que, pour distinguer une bonne loi d'une mauvaise, nous n'avons d'autre règle que la nature. Et non seulement la nature nous fait distinguer le droit de l'injustice, mais, d'une manière générale, les choses moralement belles de celles qui sont laides ; car une sorte d'intelligence partout répandue nous les fait connaître, et incline nos âmes à identifier les premières aux vertus, les secondes aux vices. Or croire que ces distinctions sont de pure convention et non fondées en nature, c'est de la folie.

CICÉRON, *Des Lois*.

Auteur CICÉRON Titre *Des Lois*

Références

Année	2010	Lieu	LA RÉUNION	Session	NORMALE
Série	T			Code	10PTSTMDLR1

Texte Réserver ou suspendre notre jugement, cela consiste à décider de ne pas permettre à un jugement provisoire de devenir définitif. Un jugement provisoire est un jugement par lequel je me représente qu'il y a plus de raison pour la vérité d'une chose que contre sa vérité, mais que cependant ces raisons ne suffisent pas encore pour que je porte un jugement déterminant ou définitif par lequel je décide franchement de sa vérité. Le jugement provisoire est donc un jugement dont on a conscience qu'il est simplement problématique.

On peut suspendre le jugement à deux fins : soit en vue de chercher les raisons du jugement définitif, soit en vue de ne jamais juger. Dans le premier cas la suspension du jugement s'appelle critique (...) ; dans le second elle est sceptique (...). Car le sceptique renonce à tout jugement, le vrai philosophe au contraire suspend simplement le sien tant qu'il n'a pas de raisons suffisantes de tenir quelque chose pour vrai.

KANT

QUESTIONS :

1 ° Dégagez l'idée principale du texte, puis les étapes de son argumentation.

2° Expliquez :

a)"Un jugement par lequel je me représente qu'il y a plus de raison pour la vérité d'une chose que contre sa vérité" ;

b) "Car le sceptique renonce à tout jugement, le vrai philosophe au contraire suspend simplement le sien".

3° Suspendre son jugement, est-ce toujours renoncer à la vérité ?

Auteur KANT Titre

Références

Année	2010	Lieu	MÉTROPOLE	Session	NORMALE
Série	T			Code	10PHTEME1

Texte La communauté politique la plus libre est celle dont les lois s'appuient sur la saine raison. Car, dans une organisation fondée de cette manière, chacun, s'il le veut, peut être libre, c'est-à-dire s'appliquer de tout son coeur à vivre raisonnablement. De même, les enfants, bien qu'obligés d'obéir à tous les ordres de leurs parents, ne sont cependant pas des esclaves ; car les ordres des parents sont inspirés avant tout par l'intérêt des enfants. Il existe donc selon nous une grande différence entre un esclave, un fils, un sujet, et nous formulerons les définitions suivantes : l'esclave est obligé de se soumettre à des ordres fondés sur le seul intérêt de son maître ; le fils accomplit sur l'ordre de ses parents des actions qui sont dans son intérêt propre ; le sujet enfin accomplit sur l'ordre de la souveraine Puissance (1) des actions visant à l'intérêt général et qui sont par conséquent aussi dans son intérêt particulier.

SPINOZA

(1) la souveraine Puissance : l'instance qui détient l'autorité politique.

QUESTIONS :

1° Dégagez la thèse de ce texte et montrez comment elle est établie.

2°

a) montrez en quoi l'obéissance de l'enfant et du sujet se distingue de l'obéissance de l'esclave ;

b) pourquoi le sujet agit-il "aussi dans son intérêt particulier" lorsqu'il accomplit "des actions visant à l'intérêt général" ?

C) quelle est la définition de la liberté sur laquelle s'appuie l'argumentation de Spinoza ? Expliquez-la en vous servant des exemples du texte.

3° Est-on d'autant plus libre que les lois auxquelles on obéit s'appuient sur la raison ?

Auteur SPINOZA Titre

Références

Année	2010	Lieu	MÉTROPOLE	Session	NORMALE
Série	TMD			Code	10PHMIME1

Texte C'est l'imagination qui étend pour nous la mesure des possibles, soit en bien, soit en mal, et qui, par conséquent, excite et nourrit les désirs par l'espoir de les satisfaire. mais l'objet qui paraissait d'abord sous la main fuit plus vite qu'on ne peut le poursuivre ; quand on croit l'atteindre, il se transforme et se montre au loin devant nous. Ne voyant plus le pays déjà parcouru, nous le comptons pour rien ; celui qui reste à parcourir s'agrandit, s'étend sans cesse. Ainsi l'on s'épuise sans arriver au terme ; et plus nous gagnons sur la jouissance, plus le bonheur s'éloigne de nous.
Au contraire, plus l'homme est resté près de sa condition naturelle, plus la différence de ses facultés à ses désirs est petite, et moins par conséquent il est éloigné d'être heureux. Il n'est jamais moins misérable que quand il paraît dépourvu de tout ; car la misère ne consiste pas dans la privation des choses, mais dans le besoin qui s'en fait sentir.

ROUSSEAU

QUESTIONS :

1° Formulez la thèse de ce texte et montrez comment elle est établie.

2° Expliquez :

- a) "l'imagination (...) étend pour nous la mesure des possibles" ;
- b) "plus nous gagnons sur la jouissance, plus le bonheur s'éloigne de nous" ;
- c) "la différence de ses facultés à ses désirs" ;
- d) "la misère ne consiste pas dans la privation des choses, mais dans le besoin qui s'en fait sentir".

3° Etre heureux, est-ce ne désirer que ce que nous sommes en mesure d'obtenir ?

Auteur ROUSSEAU Titre

Références

Année	2010	Lieu	POLYNÉSIE	Session	NORMALE
Série	S			Code	10PHSCPO1

Texte Dans tous les États, le pouvoir de ceux qui gouvernent doit être exercé selon des lois publiées et reçues, non par des arrêts faits sur-le-champ, et par des résolutions arbitraires : car autrement, on se trouverait dans un plus triste et plus dangereux état que n'est l'état de nature, si l'on avait armé du pouvoir réuni de toute une multitude, une personne, ou un certain nombre de personnes, afin qu'elles se fissent obéir selon leur plaisir, sans garder aucunes bornes, et conformément aux décrets arbitraires de la première pensée qui leur viendrait, sans avoir jusqu'alors donné à connaître leur volonté, ni observé aucunes règles qui pussent justifier leurs actions. Tout le pouvoir d'un gouvernement n'étant établi que pour le bien de la société, comme il ne saurait, par cette raison, être arbitraire et être exercé suivant le bon plaisir, aussi doit-il être exercé suivant les lois établies et connues ; en sorte que le peuple puisse connaître son devoir, et être en sûreté à l'ombre de ces lois ; et qu'en même temps les gouverneurs se tiennent dans de justes bornes, et ne soient point tentés d'employer le pouvoir qu'ils ont entre les mains, pour suivre leurs passions et leurs intérêts, pour faire des choses inconnues et désavantageuses à la société politique, et qu'elle n'aurait garde d'approuver.

LOCKE, *Traité du gouvernement civil*

Auteur LOCKE Titre *Traité du gouvernement civil*

Références

Année 2010 Lieu POLYNÉSIE Session REMPLACEMENT

Série S Code 10PHSCPOS

Texte Toute faute renferme une contradiction. Du moment que l'homme en faute n'a pas l'intention de commettre une faute, mais bien d'agir comme il faut, il est évident qu'il ne fait pas ce qu'il veut. Que veut faire un voleur ? Un acte avantageux pour lui. Donc, s'il n'est pas avantageux de voler, il ne fait pas ce qu'il veut. Une âme naturellement raisonnable se détourne de la contradiction : tant qu'elle n'a pas conscience d'être dans la contradiction, rien ne l'empêche de faire des choses contradictoires ; mais, dès qu'elle en prend conscience, il est nécessaire qu'elle s'en abstienne et la fuie ; de même, c'est une dure nécessité, lorsque l'on s'aperçoit d'une erreur, de s'y refuser ; tant qu'elle ne vous apparaît pas telle, on l'approuve en la prenant pour vraie. Il est habile à parler sans doute, mais il est aussi bon conseiller et bon critique, celui qui est capable d'indiquer à chacun la contradiction qui le met en faute et de lui montrer clairement qu'il ne fait pas ce qu'il veut et qu'il fait ce qu'il ne veut pas.

EPICTÈTE, *Entretiens*

Auteur EPICTÈTE Titre *Entretiens*

Références

Année	2010	Lieu	NOUVELLE-CALÉDONIE	Session	NORMALE
Série	ES			Code	10PHESNC1

Texte Mais quelle ingratitude, quelle courte vue en somme que d'aspirer à une suppression de la culture ! Ce qui subsiste alors, c'est l'état de nature, et il est de beaucoup plus lourd à supporter. C'est vrai, la nature ne nous demanderait aucune restriction pulsionnelle, elle nous laisserait faire, mais elle a sa manière particulièrement efficace de nous limiter, elle nous met à mort, froidement, cruellement, sans ménagement aucun, à ce qu'il nous semble, parfois juste quand nous avons des occasions de satisfaction. C'est précisément à cause de ces dangers dont la nature nous menace que nous nous sommes rassemblés et que nous avons créé la culture qui doit aussi, entre autres, rendre possible notre vie en commun. C'est en effet la tâche principale de la culture, le véritable fondement de son existence, que de nous défendre contre la nature. On sait que, sur bien des points, elle y parvient d'ores et déjà relativement bien, elle fera manifestement beaucoup mieux plus tard. Mais aucun être humain ne cède au leurre de croire que la nature est dès à présent soumise à notre contrainte, rares sont ceux qui osent espérer qu'elle sera un jour entièrement assujettie à l'homme. Il y a les éléments qui semblent se rire de toute contrainte humaine, la terre qui tremble, se déchire, ensevelit tout ce qui est humain et oeuvre de l'homme, l'eau qui en se soulevant submerge et noie toutes choses, la tempête qui les balaie dans son souffle, il y a les maladies que nous reconnaissons, depuis peu seulement, comme des agressions d'autres êtres vivants, enfin l'énigme douloureuse de la mort, contre laquelle jusqu'à présent aucune panacée¹ n'a été trouvée, ni ne le sera vraisemblablement jamais. Forte de ces pouvoirs, la nature s'élève contre nous, grandiose, cruelle, inexorable, elle nous remet sous les yeux notre faiblesse et notre détresse, auxquelles nous pensions nous soustraire grâce au travail culturel.

FREUD, *L'Avenir d'une illusion*

Auteur FREUD Titre *L'Avenir d'une illusion*

Références

Année	2010	Lieu	NOUVELLE-CALÉDONIE	Session	NORMALE
Série	T			Code	10PTSTMDNC1

Texte Si les hommes avaient le pouvoir d'organiser les circonstances de leur vie au gré de leurs intentions, ou si le hasard leur était toujours favorable, ils ne seraient pas en proie à la superstition. Mais on les voit souvent acculés à une situation si difficile, qu'ils ne savent plus quelle résolution prendre ; en outre, comme leur désir immodéré des faveurs capricieuses du sort les ballote misérablement entre l'espoir et la crainte, ils sont en général très enclins à la crédulité. Lorsqu'ils se trouvent dans le doute, surtout concernant l'issue d'un événement qui leur tient à coeur, la moindre impulsion les entraîne tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; en revanche, dès qu'ils se sentent sûrs d'eux-mêmes, ils sont vantards et gonflés de vanité. Ces aspects de la conduite humaine sont, je crois, fort connus, bien que la plupart des hommes ne se les appliquent pas... En effet, pour peu qu'on ait la moindre expérience de ceux-ci, on a observé qu'en période de prospérité, les plus incapables débordent communément de sagesse, au point qu'on leur ferait injure en leur proposant un avis. Mais la situation devient-elle difficile ? Tout change : ils ne savent plus à qui s'en remettre, supplient le premier venu de les conseiller, tout prêts à suivre la suggestion la plus déplacée, la plus absurde ou la plus illusoire ! D'autre part, d'infimes motifs suffisent à réveiller en eux soit l'espoir, soit la crainte. Si, par exemple, pendant que la frayeur les domine, un incident quelconque leur rappelle un bon ou mauvais souvenir, ils y voient le signe d'une issue heureuse ou malheureuse ; pour cette raison, et bien que l'expérience leur en ait donné cent fois le démenti, ils parlent d'un présage soit heureux, soit funeste.

SPINOZA

QUESTIONS :

1° Dégagez la thèse principale du texte et les étapes de son argumentation.

2° Expliquez :

- a) "leur désir immodéré des faveurs capricieuses du sort les ballote misérablement entre l'espoir et la crainte" ;
- b) "Si, par exemple, pendant que la frayeur les domine, un incident quelconque leur rappelle un bon ou mauvais souvenir, ils y voient le signe d'une issue heureuse ou malheureuse."

3° Toute croyance est-elle un effet de l'incertitude ?

Auteur SPINOZA Titre

Références

Année 2009 Lieu POLYNÉSIE Session REMPLACEMENT

Série ES Code 09PHESPO3

Texte La pitié est un sentiment naturel, qui modérant dans chaque individu l'activité de l'amour de soi-même, concourt à la conservation mutuelle de toute l'espèce. C'est elle qui nous porte sans réflexion au secours de ceux que nous voyons souffrir ; c'est elle qui, dans l'état de nature, tient lieu de lois, de mœurs et de vertu, avec cet avantage que nul n'est tenté de désobéir à sa douce voix ; c'est elle qui détournera tout sauvage robuste d'enlever à un faible enfant, ou à un vieillard infirme, sa subsistance acquise avec peine, si lui-même espère pouvoir trouver la sienne ailleurs ; c'est elle qui, au lieu de cette maxime sublime de justice raisonnée : Fais à autrui comme tu veux qu'on te fasse, inspire à tous les hommes cette autre maxime de bonté naturelle bien moins parfaite, mais plus utile peut-être que la précédente : Fais ton bien avec le moindre mal d'autrui qu'il est possible. C'est, en un mot, dans ce sentiment naturel, plutôt que dans des arguments subtils, qu'il faut chercher la cause de la répugnance que tout homme éprouverait à mal faire, même indépendamment des maximes de l'éducation.

ROUSSEAU, *Discours sur l'origine de l'inégalité.*

Auteur ROUSSEAU Titre *Discours sur l'origine de l'inégalité.*

Références

Année 2009 Lieu POLYNÉSIE Session NORMALE

Série ES Code 09PHESPO1

Texte C'est la société qui trace à l'individu le programme de son existence quotidienne. On ne peut vivre en famille, exercer sa profession, vaquer aux mille soins de la vie journalière, faire ses errandages, se promener dans la rue ou même rester chez soi, sans obéir à des prescriptions et se plier à des obligations. Un choix s'impose à tout instant ; nous optons naturellement pour ce qui est conforme à la règle. C'est à peine si nous en avons conscience ; nous ne faisons aucun effort. Une route a été tracée par la société ; nous la trouvons ouverte devant nous et nous la suivons ; il faudrait plus d'initiative pour prendre à travers champs. Le devoir, ainsi entendu, s'accomplit presque toujours automatiquement ; et l'obéissance au devoir, si l'on s'en tenait au cas le plus fréquent, se définirait un laisser-aller ou un abandon. D'où vient donc que cette obéissance apparaît au contraire comme un état de tension, et le devoir lui-même comme une chose raide et dure ? C'est évidemment que des cas se présentent où l'obéissance implique un effort sur soi-même. Ces cas sont exceptionnels ; mais on les remarque, parce qu'une conscience intense les accompagne, comme il arrive pour toute hésitation ; à vrai dire, la conscience est cette hésitation même, l'acte qui se déclenche tout seul passant à peu près inaperçu.

BERGSON, *Les deux Sources de la morale et de la religion.*

Auteur BERGSON Titre *Les deux Sources de la morale et de la religion.*

Références

Année	2009	Lieu	LA RÉUNION	Session	NORMALE
Série	L			Code	09PHLILR1

Texte En réalité, la délibération suit la décision, c'est ma décision secrète qui fait paraître les motifs et l'on ne concevrait pas même ce que peut être la force d'un motif sans une décision qu'il confirme ou contrarie. Quand j'ai renoncé à un projet, soudain les motifs que je croyais avoir d'y tenir retombent sans force. Pour leur en rendre une, il faut que je fasse l'effort de rouvrir le temps et de me replacer au moment où la décision n'était pas encore prise. Même pendant que je délibère, c'est déjà par un effort que je réussis à suspendre le temps, à maintenir ouverte une situation que je sens close par une décision qui est là et à laquelle je résiste. C'est pourquoi, si souvent, après avoir renoncé à un projet, j'éprouve une délivrance : "Après tout, je n'y tenais pas tant", il n'y avait débat que pour la forme, la délibération était une parodie, j'avais déjà décidé contre. On cite souvent comme un argument contre la liberté l'impuissance de la volonté. Et en effet, si je peux volontairement adopter une conduite et m'improviser guerrier ou séducteur, il ne dépend pas de moi d'être guerrier ou séducteur avec aisance et "naturel", c'est-à-dire de l'être vraiment. Mais aussi ne doit-on pas chercher la liberté dans l'acte volontaire, qui est, selon son sens même, un acte manqué. Nous ne recourons à l'acte volontaire que pour aller contre notre décision véritable, et comme à dessein de prouver notre impuissance. Si nous avions vraiment assumé la conduite du guerrier ou du séducteur, nous serions guerrier ou séducteur.

MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la perception*

Auteur MERLEAU-PONTY Titre *Phénoménologie de la perception*

Références

Année 2009 Lieu POLYNÉSIE Session REMPLACEMENT

Série L Code 09PHLIPO3

Texte Il est assez évident que l'idée du Moi se forme corrélativement à l'idée des autres ; que l'opposition la modifie tout autant que l'imitation ; que le langage, le nom propre, les jugements, les sentences, tout le bruit propre à la famille, y ont une puissance décisive ; qu'enfin c'est des autres que nous tenons la première connaissance de nous-mêmes. Quelle application de tous pour me rappeler à moi-même, pour m'incorporer mes actes et mes paroles, pour me raconter mes propres souvenirs ! La chronologie est toujours élaborée, discutée, contrôlée en commun ; j'apprends ma propre histoire ; tout ce qui est rêverie ou rêve est d'abord énergiquement nié par le bavardage quotidien ; ainsi mes premiers pas dans la connaissance de moi-même sont les plus assurés de tous. Aussi cette idée de moi individu, lié à d'autres, distinct des autres, connu par eux et jugé par eux comme je les connais et les juge, tient fortement tout mon être ; la conscience intime y trouve sa forme et son modèle ; ce n'est point une fiction de roman ; je suis toujours pour moi un être fait de l'opinion autour de moi ; cela ne m'est pas étranger ; c'est en moi ; l'existence sociale me tient par l'intérieur ; et, si l'on ne veut pas manquer une idée importante, il faut définir l'honneur comme le sentiment intérieur des sanctions extérieures.

ALAIN, *Études*

Auteur ALAIN Titre *Études*

Références

Année 2009 Lieu ANTILLES GUYANE Session REMPLACEMENT

Série S Code 09PHSCAG3

Texte (...) Radicale est la différence entre la conscience de l'animal, même le plus intelligent, et la conscience humaine. Car la conscience correspond exactement à la puissance de choix dont l'être vivant dispose ; elle est coextensive à la frange d'action possible qui entoure l'action réelle : conscience est synonyme d'invention et de liberté. Or, chez l'animal, l'invention n'est jamais qu'une variation sur le thème de la routine. Enfermé dans les habitudes de l'espèce, il arrive sans doute à les élargir par son initiative individuelle ; mais il n'échappe à l'automatisme que pour un instant, juste le temps de créer un automatisme nouveau : les portes de sa prison se referment aussitôt ouvertes ; en tirant sur sa chaîne il ne réussit qu'à l'allonger. Avec l'homme, la conscience brise la chaîne. Chez l'homme, et chez l'homme seulement, elle se libère.

BERGSON, *L'Évolution créatrice*.

Auteur BERGSON Titre *L'Évolution créatrice*

Références

Année	2009	Lieu	JAPON	Session	NORMALE
Série	S			Code	09PHSCJA

Texte Nous n'avons pas le sentiment que de nouveaux exemples accroissent notre certitude que deux et deux font quatre, parce que dès que la vérité de cette proposition est comprise, notre certitude est si grande qu'elle n'est pas susceptible d'augmenter. De plus, nous éprouvons concernant la proposition "deux et deux font quatre" un sentiment de nécessité qui est absent même dans le cas des généralisations empiriques les mieux attestées. C'est que de telles généralisations restent de simples faits : nous sentons qu'un monde où elles seraient fausses est possible, même s'il se trouve qu'elles sont vraies dans le monde réel. Dans tous les mondes possibles, au contraire, nous éprouvons le sentiment que deux et deux feraient toujours quatre : ce n'est plus un simple fait, mais une nécessité à laquelle tout monde, réel ou possible, doit se conformer.

Pour éclaircir ce point, prenons une vraie généralisation empirique, comme "Tous les hommes sont mortels". Nous croyons à cette proposition, d'abord parce qu'il n'y a pas d'exemple connu d'homme ayant vécu au-delà d'un certain âge, ensuite parce que des raisons tirées de la physiologie nous font penser qu'un organisme comme le corps humain doit tôt ou tard se défaire. Laissons de côté le second point, et considérons seulement notre expérience du caractère mortel de l'homme : il est clair que nous ne pouvons nous satisfaire d'un seul exemple, fût-il clairement attesté, de mort d'homme, alors qu'avec "deux et deux font quatre", un seul cas bien compris suffit à nous persuader qu'il en sera toujours de même. Enfin nous devons admettre qu'il peut à la réflexion surgir quelque doute sur la question de savoir si vraiment tous les hommes sont mortels. Imaginons, pour voir clairement la différence, deux mondes, l'un où certains hommes ne meurent pas, l'autre où deux et deux font cinq. Quand Swift (1) nous parle de la race immortelle des Struldbrugs, nous pouvons le suivre par l'imagination. Mais un monde où deux et deux feraient cinq semble d'un tout autre niveau. Nous l'éprouverions comme un bouleversement de tout l'édifice de la connaissance, réduit à un état d'incertitude complète.

RUSSELL, *Problèmes de philosophie*.

(1) Ecrivain irlandais, auteur des Voyages de Gulliver

Auteur RUSSELL Titre *Problèmes de philosophie*

Références

Année	2009	Lieu	ANTILLES	Session	NORMALE
Série	L			Code	9PHLIAN1

Texte Il me semble que la vertu est chose autre, et plus noble, que les inclinations à la bonté qui naissent en nous. Les âmes réglées d'elles-mêmes et bien nées, elles suivent même train, et représentent en leurs actions même visage que les vertueuses ; mais la vertu sonne je ne sais quoi de plus grand et de plus actif que de se laisser, par une heureuse complexion (1), doucement et paisiblement conduire à la suite de la raison. Celui qui, d'une douceur et facilité naturelle, mépriserait les offenses reçues, ferait sans doute chose très belle et digne de louange ; mais celui qui, piqué et outré jusqu'au vif d'une offense, s'armerait des armes de la raison contre ce furieux appétit de vengeance, et après un grand conflit s'en rendrait enfin maître, ferait sans doute beaucoup plus. Celui-là ferait bien, et celui-ci vertueusement : l'une action se pourrait dire bonté, l'autre vertu ; car il semble que le nom de la vertu présuppose de la difficulté au combat et du contraste, et qu'elle ne peut être sans partie (2). C'est à l'aventure pourquoi nous nommons Dieu (3), bon, fort, et libéral, et juste ; mais nous ne le nommons pas vertueux ; ses opérations sont toutes naïves et sans effort.

MONTAIGNE, *Essais*

(1) tempérament

(2) adversaire

(3) Comprendre : "C'est pourquoi, parmi d'autres noms, nous nommons Dieu..."

Auteur MONTAIGNE Titre *Essais*

Références II, 11

Année	2009	Lieu	LIBAN	Session	NORMALE
Série	S			Code	09PHSCLI1

Texte Quand quelqu'un ne trouve pas beau un édifice, un paysage, un poème, il ne se laisse pas imposer intérieurement l'assentiment par cent voix, qui toutes les célèbrent hautement. Il peut certes faire comme si cela lui plaisait à lui aussi, afin de ne pas être considéré comme dépourvu de goût ; il peut même commencer à douter d'avoir assez formé son goût par la connaissance d'une quantité suffisante d'objets de ce genre (de même que quelqu'un qui croit reconnaître au loin une forêt dans ce que tous les autres aperçoivent comme une ville doute du jugement de sa propre vue). Mais, en tout cas, il voit clairement que l'assentiment des autres ne constitue absolument pas une preuve valide pour l'appréciation de la beauté : d'autres peuvent bien voir et observer pour lui, et ce que beaucoup ont vu d'une même façon peut assurément, pour lui qui croit avoir vu la même chose autrement, constituer une preuve suffisante pour construire un jugement théorique et par conséquent logique ; mais jamais ce qui a plu à d'autres ne saurait servir de fondement à un jugement esthétique. Le jugement des autres, quand il ne va pas dans le sens du nôtre, peut sans doute à bon droit nous faire douter de celui que nous portons, mais jamais il ne saurait nous convaincre de son illégitimité. Ainsi n'y a-t-il aucune preuve empirique permettant d'imposer à quelqu'un le jugement de goût.

KANT, *Critique de la faculté de juger*

Auteur KANT Titre *Critique de la faculté de juger*

Références

Année	2009	Lieu	MÉTROPOLE	Session	NORMALE
Série	S			Code	09PHSCME1

Texte Les affaires générales d'un pays n'occupent que les principaux citoyens. Ceux-là ne se rassemblent que de loin en loin dans les mêmes lieux ; et, comme il arrive souvent qu'ensuite ils se perdent de vue, il ne s'établit pas entre eux de liens durables. Mais quand il s'agit de faire régler les affaires particulières d'un canton par les hommes qui l'habitent, les mêmes individus sont toujours en contact, et ils sont en quelque sorte forcés de se connaître et de se complaire.

On tire difficilement un homme de lui-même pour l'intéresser à la destinée de tout l'État, parce qu'il comprend mal l'influence que la destinée de l'État peut exercer sur son sort. Mais faut-il faire passer un chemin au bout de son domaine, il verra d'un premier coup d'oeil qu'il se rencontre un rapport entre cette petite affaire publique et ses plus grandes affaires privées, et il découvrira, sans qu'on le lui montre, le lien étroit qui unit ici l'intérêt particulier à l'intérêt général.

C'est donc en chargeant les citoyens de l'administration des petites affaires, bien plus qu'en leur livrant le gouvernement des grandes, qu'on les intéresse au bien public et qu'on leur fait voir le besoin qu'ils ont sans cesse les uns des autres pour le produire.

On peut, par une action d'éclat, captiver tout à coup la faveur d'un peuple ; mais, pour gagner l'amour et le respect de la population qui vous entoure, il faut une longue succession de petits services rendus, de bons offices obscurs, une habitude constante de bienveillance et une réputation bien établie de désintéressement.

Les libertés locales, qui font qu'un grand nombre de citoyens mettent du prix à l'affection de leurs voisins et de leurs proches, ramènent donc sans cesse les hommes les uns vers les autres, en dépit des instincts qui les séparent, et les forcent à s'entraider.

TOCQUEVILLE, *De la Démocratie en Amérique*

Auteur TOCQUEVILLE Titre *De la Démocratie en Amérique*

Références

Année	2009	Lieu	ANTILLES GUYANE	Session	NORMALE
Série	T			Code	09PHTEAG1

Texte Tant qu'on désire, on peut se passer d'être heureux ; on s'attend à le devenir : si le bonheur ne vient point, l'espoir se prolonge, et le charme de l'illusion dure autant que la passion qui le cause. Ainsi cet état se suffit à lui-même, et l'inquiétude qu'il donne est une sorte de jouissance qui supplée à la réalité, qui vaut mieux peut-être. Malheur à qui n'a plus rien à désirer ! il perd pour ainsi dire tout ce qu'il possède. On jouit moins de ce qu'on obtient que de ce qu'on espère et l'on n'est heureux qu'avant d'être heureux. En effet, l'homme, avide et borné, fait pour tout vouloir et peu obtenir, a reçu du ciel une force consolante qui rapproche de lui tout ce qu'il désire, qui le soumet à son imagination, qui le lui rend présent et sensible, qui le lui livre en quelque sorte et, pour lui rendre cette imaginaire propriété plus douce, le modifie au gré de sa passion. Mais tout ce prestige (1) disparaît devant l'objet même ; rien n'embellit plus cet objet aux yeux du possesseur ; on ne se figure point ce qu'on voit ; l'imagination ne pare plus rien de ce qu'on possède, l'illusion cesse où commence la jouissance.

ROUSSEAU

(1) Prestige : ici, illusion.

QUESTIONS :

1° Formulez la thèse de ce texte et montrez comment elle est établie.

2°

- a) En vous appuyant sur le texte, expliquez "'l'on n'est heureux qu'avant d'être heureux" ;
- b) montrez comment l'imagination "rend présent et sensible" à l'homme "tout ce qu'il désire" ;
- c) en vous appuyant sur le texte, expliquez "'l'illusion cesse où commence la jouissance".

3° N'y a-t-il de bonheur que dans l'espoir d'être heureux ?

Auteur ROUSSEAU Titre

Références

Année 2009 Lieu ANTILLES Session REMPLACEMENT

Série T Code 09PHTEAG3

Texte On comprend (...) bien qu'il n'y a pas de droits sans limites ; cela n'est pas possible, à moins que l'on ne se place dans l'état de liberté et de guerre, où l'on peut bien dire que l'on se donne tous les droits, mais où, aussi, l'on ne possède que ceux que l'on peut maintenir par sa propre force. Mais dès que l'on fait société avec d'autres, les droits des uns et des autres forment un système équilibré ; il n'est pas dit que tous auront tous les droits possibles ; il est dit seulement que tous auront les mêmes droits ; et c'est cette égalité des droits qui est sans doute la forme de la justice ; car les circonstances ne permettent jamais d'établir un droit tout à fait sans restriction ; par exemple, il n'est pas dit qu'on ne barrera pas une rue dans l'intérêt commun ; la justice exige seulement que la rue soit barrée aux mêmes conditions pour tout le monde. Donc je conçois bien que l'on revendique comme citoyen, et avec toute l'énergie que l'on voudra y mettre, un droit dont on voit que les autres citoyens ont la jouissance. Mais vouloir un droit sans limites, cela sonne mal.

ALAIN

1° Dégagez la thèse de ce texte et restituez le raisonnement par lequel elle est établie.

2°

- a) en vous appuyant sur le texte, expliquez pourquoi "il n'y a pas de droits sans limites" ;
- b) En quoi l'exemple de la rue barrée éclaire-t-il la thèse d'Alain ?

3° La justice consiste-t-elle dans l'égalité des droits ?

Auteur ALAIN Titre

Références

Année	2009	Lieu	LA RÉUNION	Session	NORMALE
Série	T			Code	09PTSTMDLR1

Texte Si illimitée que paraisse la liberté de notre pensée, nous découvrirons, en y regardant de plus près, qu'elle est en réalité resserrée dans des limites fort étroites, et que tout ce pouvoir créateur de l'esprit n'est rien de plus que la faculté de combiner, transposer, accroître ou diminuer les matériaux que nous fournissent les sens et l'expérience. Quand nous pensons à une montagne d'or, nous ne faisons que réunir deux idées capables de s'accorder, celle d'or et celle de montagne, qui nous étaient déjà familières. Nous pouvons concevoir un cheval vertueux ; car, d'après le sentiment propre que nous en avons, nous pouvons concevoir la vertu ; et il nous est possible de joindre celle-ci à la figure et à l'image du cheval, animal qui nous est familier. En un mot, tous les matériaux de la pensée tirent leur origine de notre sensibilité externe ou interne : l'esprit et la volonté n'ont d'autre fonction que de mêler et combiner ces matériaux.

HUME

QUESTIONS :

1° Dégagez l'idée principale du texte, puis les différentes étapes de son développement.

2° Expliquez :

- En quoi les exemples donnés montrent-ils que "la liberté de notre pensée (...) est en réalité resserrée dans des limites fort étroites" ?
- en quoi consiste le "pouvoir créateur de l'esprit" selon le texte ?

3° L'expérience est-elle l'origine de toutes nos pensées ?

Auteur HUME Titre

Références

Année	2009	Lieu	POLYNÉSIE	Session	NORMALE
Série	T			Code	09PHTEPO1

Texte Nul ne conteste qu'on doive élever et instruire la jeunesse de façon à lui faire profiter des acquis de l'expérience humaine. Mais c'est là le privilège et la condition propre d'un être humain dans la maturité de ses facultés que de se servir de l'expérience et de l'interpréter à sa façon. C'est à lui de découvrir ce qui, dans l'expérience transmise, est applicable à sa situation et à son caractère. Les traditions et les coutumes des autres sont, jusqu'à un certain point, des témoignages de ce que leur expérience leur a appris, et elles justifient une présomption (1) qui, comme telle, est digne de respect. Mais il se peut en premier lieu que l'expérience des autres soit trop étroite, ou qu'ils l'aient mal interprétée ; il se peut deuxièmement que leur interprétation soit juste sans toutefois convenir à un individu particulier. Les coutumes sont faites pour les vies et les caractères ordinaires ; mais un individu peut avoir une vie et un caractère extraordinaires. Troisièmement, même si les coutumes sont à la fois bonnes en soi et adaptées à l'individu, il se peut que se conformer à la coutume uniquement en tant que telle n'entretienne ni ne développe en lui aucune des qualités qui sont l'attribut distinctif de l'être humain. Les facultés humaines de la perception, du jugement, du discernement (2), de l'activité intellectuelle, et même la préférence morale, ne s'exercent qu'en faisant un choix. Celui qui n'agit jamais que suivant la coutume ne fait pas de choix. Il n'apprend nullement à discerner ou à désirer ce qui vaut mieux.

MILL

(1) présomption : le fait de présumer, supposer.

(2) discernement : capacité de distinguer.

QUESTIONS

1° Formulez la thèse de ce texte et restituez les étapes de l'argumentation.

2°

a) Expliquez en quoi la "maturité" consiste à "se servir de l'expérience et (...) l'interpréter à sa façon".

b) quel lien J.S. Mill fait-il entre "l'expérience" et "les traditions et les coutumes" ?

c) Montrez en quoi l'exercice des "facultés humaines" dont il est question et "la préférence morale" consistent à faire "un choix".

3° L'expérience des autres est-elle insuffisante pour guider l'individu dans ses choix ?

Auteur MILL Titre

Références

Année 2009 Lieu POLYNÉSIE Session REMPLACEMENT

Série T Code 09PHTEPO3

Texte Personne ne peut me contraindre à être heureux d'une certaine manière (celle dont il conçoit le bien-être des autres hommes) mais il est permis à chacun de chercher le bonheur dans la voie qui lui semble, à lui, être la bonne, pourvu qu'il ne nuise pas à la liberté qui peut coexister avec la liberté de chacun selon une loi universelle possible (autrement dit, à ce droit d'autrui). - Un gouvernement qui serait fondé sur le principe de la bienveillance envers le peuple, tel que celui du père envers ses enfants, c'est-à-dire un gouvernement paternel, où par conséquent les sujets, tels des enfants mineurs incapables de décider de ce qui leur est vraiment utile ou nuisible, sont obligés de se comporter de manière uniquement passive, afin d'attendre uniquement du jugement du chef de l'Etat la façon dont ils doivent être heureux, et uniquement de sa bonté qu'il le veuille également, - un tel gouvernement, dis-je, est le plus grand despotisme que l'on puisse concevoir (constitution qui supprime toute liberté des sujets qui, dès lors, ne possèdent plus aucun droit).

KANT

QUESTIONS :

1° Dégagez la thèse de ce texte et montrez comment elle est établie.

2° Expliquez :

- a) "pourvu qu'il ne nuise pas à la liberté qui peut coexister avec la liberté de chacun" ;
- b) "tels des enfants mineurs incapables de décider de ce qui leur est vraiment utile ou nuisible" ;
- c) "un tel gouvernement, (...) est le plus grand despotisme".

3° Est-ce un droit pour chacun de décider de son propre bonheur ?

Auteur KANT Titre

Références

Année	2009	Lieu	MÉTROPOLE	Session	REMPLACEMENT
-------	------	------	-----------	---------	--------------

Série	TMD	Code	9PHMIME3
-------	-----	------	----------

Texte C'est une entreprise difficile d'obtenir, de conquérir un bien quelconque ; pas d'objet qui ne soit séparé de nous par des difficultés, des travaux sans fin ; sur la route, à chaque pas, surgissent des obstacles. Et la conquête une fois faite, l'objet atteint, qu'a-t-on gagné ? rien assurément, que de s'être délivré de quelque souffrance, de quelque désir, d'être revenu à l'état où l'on se trouvait avant l'apparition de ce désir. – Le fait immédiat pour nous, c'est le besoin tout seul, c'est-à-dire la douleur. Pour la satisfaction et la jouissance, nous ne pouvons les connaître qu'indirectement ; il nous faut faire appel au souvenir de la souffrance, de la privation passées, qu'elles ont chassées tout d'abord. Voilà pourquoi les biens, les avantages qui sont actuellement en notre possession, nous n'en avons pas une vraie conscience, nous ne les apprécions pas ; il nous semble qu'il n'en pouvait être autrement ; et, en effet, tout le bonheur qu'ils nous donnent, c'est d'écarter de nous certaines souffrances. Il faut les perdre, pour en sentir le prix ; le manque, la privation, la douleur, voilà la chose positive*, et qui sans intermédiaire s'offre à nous. Telle est encore la raison qui nous rend si douce la mémoire des malheurs surmontés par nous : besoin, maladie, privation, etc. : c'est en effet notre seul moyen de jouir des biens présents.

SCHOPENHAUER

Auteur	SCHOPENHAUER	Titre
--------	--------------	-------

Références

Année	2009	Lieu	ÉTRANGER GROUPE 1	Session	NORMALE
Série	T			Code	9PHTEG11

Texte La vie en commun des hommes n'est rendue possible que si se trouve réunie une majorité qui est plus forte que chaque individu et qui garde sa cohésion face à chaque individu. La puissance de cette communauté s'oppose maintenant en tant que "droit" à la puissance de l'individu qui est condamnée en tant que "violence brute". Ce remplacement de la puissance de l'individu par celle de la communauté est le pas culturel décisif. Son essence consiste en ce que les membres de la communauté se limitent dans leurs possibilités de satisfaction, alors que l'individu isolé ne connaissait pas de limite de ce genre. L'exigence culturelle suivante est alors celle de la justice, c'est-à-dire l'assurance que l'ordre de droit, une fois donné, ne sera pas de nouveau battu en brèche (1) en faveur d'un individu.

FREUD

(1) battu en brèche : remis en cause.

QUESTIONS :

1° Dégagez l'idée principale et les étapes de l'argumentation du texte.

2° En vous appuyant sur le texte

- Expliquez en quoi consiste "le pas culturel décisif" (ligne 6) pour la communauté humaine. Pourquoi ce pas est-il "culturel" ? Pourquoi est-il "décisif" ?
- Expliquez à quelle condition "l'ordre de droit" (ligne 9) peut avoir valeur de "justice" dans la communauté humaine.

3° La vie en commun des hommes est-elle impossible sans la culture ?

Auteur FREUD Titre

Références

Année	2009	Lieu	ÉTRANGER GROUPE 1	Session	NORMALE
Série	S			Code	9PHSCG11

Texte Il y a deux sortes de plaisirs : les uns qui appartiennent à l'esprit seul, et les autres qui appartiennent à l'homme, c'est-à-dire à l'esprit en tant qu'il est uni au corps ; et ces derniers, se présentant confusément à l'imagination, paraissent souvent beaucoup plus grands qu'ils ne sont, principalement avant qu'on ne les possède, ce qui est la source de tous les maux et de toutes les erreurs de la vie. Car, selon la règle de la raison, chaque plaisir se devrait mesurer par la grandeur de la perfection qui le produit, et c'est ainsi que nous mesurons celui dont les causes nous sont clairement connues. Mais souvent la passion nous fait croire certaines choses beaucoup meilleures et plus désirables qu'elles ne sont ; puis, quand nous avons pris bien de la peine à les acquérir, et perdu cependant l'occasion de posséder d'autres biens plus véritables, la jouissance nous en fait connaître les défauts, et de là viennent les dédains, les regrets et les repentirs. C'est pourquoi le vrai office de la raison est d'examiner la juste valeur de tous les biens dont l'acquisition semble dépendre en quelque façon de notre conduite, afin que nous ne manquions jamais d'employer tous nos soins à tâcher de nous procurer ceux qui sont, en effet, les plus désirables.

DESCARTES, *Lettres à Elisabeth*

Auteur DESCARTES Titre *Lettres à Elisabeth*

Références Lettre du 1e septembre 1645

Année	2009	Lieu	ÉTRANGER GROUPE 1	Session	NORMALE
Série	ES			Code	9PHESG11

Texte Parmi les choses qu'on ne rencontre pas dans la nature, mais seulement dans le monde fabriqué par l'homme, on distingue entre objets d'usage et oeuvres d'art ; tous deux possèdent une certaine permanence qui va de la durée ordinaire à une immortalité potentielle dans le cas de l'oeuvre d'art. En tant que tels, ils se distinguent d'une part des produits de consommation, dont la durée au monde excède à peine le temps nécessaire à les préparer, et d'autre part, des produits de l'action, comme les événements, les actes et les mots, tous en eux-mêmes si transitoires qu'ils survivraient peine à l'heure ou au jour où ils apparaissent au monde, s'ils n'étaient conservés d'abord par la mémoire de l'homme, qui les tisse en récits, et puis par ses facultés de fabrication. Du point de vue de la durée pure, les oeuvres d'art sont clairement supérieures à toutes les autres choses ; comme elles durent plus longtemps au monde que n'importe quoi d'autre, elles sont les plus mondaines des choses. Davantage, elles sont les seules choses à n'avoir aucune fonction dans le processus vital de la société ; à proprement parler, elles ne sont pas fabriquées pour les hommes, mais pour le monde, qui est destiné à survivre à la vie limitée des mortels, au va-et-vient des générations. Non seulement elles ne sont pas consommées comme des biens de consommation, ni usées comme des objets d'usage : mais elles sont délibérément écartées des procès de consommation et d'utilisation, et isolées loin de la sphère des nécessités de la vie humaine. Cette mise à distance peut se réaliser par une infinité de voies. Et c'est seulement quand elle est accomplie que la culture, au sens spécifique du terme, vient à l'être.

ARENDR, *La Crise de la culture*

Auteur ARENDR Titre *La Crise de la culture*

Références

Année	2009	Lieu	MÉTROPOLE	Session	NORMALE
Série	L			Code	9PHLIME1

Texte Il n'y a pas de satisfaction qui d'elle-même et comme de son propre mouvement vienne à nous ; il faut qu'elle soit la satisfaction d'un désir. Le désir, en effet, la privation, est la condition préliminaire de toute jouissance. Or avec la satisfaction cesse le désir et par conséquent la jouissance aussi. Donc la satisfaction, le Contentement ne sauraient être qu'une délivrance à l'égard d'une douleur, d'un besoin ; sous ce nom, il ne faut pas entendre en effet seulement la souffrance effective, visible, mais toute espèce de désir qui, par son importunité, trouble notre repos, et même cet ennui qui tue, qui nous fait de l'existence un fardeau. Or c'est une entreprise difficile d'obtenir, de conquérir un bien quelconque ; pas d'objet qui ne soit séparé de nous par des difficultés, des travaux sans fin ; sur la route, à chaque pas, surgissent des obstacles. Et la conquête une fois faite, l'objet atteint, qu'a-t-on gagné ? Rien assurément, que de s'être délivré de quelque souffrance, de quelque désir, d'être revenu à l'état où l'on se trouvait avant l'apparition de ce désir. Le fait immédiat pour nous, c'est le besoin tout seul c'est-à-dire la douleur. Pour la satisfaction et la jouissance, nous ne pouvons les connaître qu'indirectement ; il nous faut faire appel au souvenir de la souffrance, de la privation passée, qu'elles ont chassées tout d'abord. Voilà pourquoi les biens, les avantages qui sont actuellement en notre possession, nous n'en avons pas une vraie conscience, nous ne les apprécions pas ; il nous semble qu'il n'en pouvait être autrement ; et, en effet, tout le bonheur qu'ils nous donnent, c'est d'écarter de nous certaines souffrances. Il faut les perdre pour en sentir le prix ; le manque, la privation, la douleur, voilà la chose positive, et qui sans intermédiaire s'offre à nous.

SCHOPENHAUER, *Le Monde comme volonté et comme représentation*

Auteur SCHOPENHAUER Titre *Le Monde comme volonté et comme représentation*

Références

Année	2009	Lieu	AMÉRIQUE DU NORD	Session	NORMALE
Série	ES			Code	9PHESAN1

Texte L'histoire est pour l'espèce humaine ce que la raison est pour l'individu. Grâce à sa raison, l'homme n'est pas enfermé comme l'animal dans les limites étroites du présent visible ; il connaît encore le passé infiniment plus étendu, source du présent qui s'y rattache : c'est cette connaissance seule qui lui procure une intelligence plus nette du présent et lui permet même de formuler des inductions pour l'avenir. L'animal, au contraire, dont la connaissance sans réflexion est bornée à l'intuition, et par suite au présent, erre, même une fois apprivoisé, parmi les hommes, ignorant, engourdi, stupide, désarmé et esclave. De même un peuple qui ne connaît pas sa propre histoire est borné au présent de la génération actuelle : il ne comprend ni sa nature, ni sa propre existence, dans l'impossibilité où il est de les rapporter à un passé qui les explique ; il peut moins encore anticiper sur l'avenir. Seule l'histoire donne à un peuple une entière conscience de lui-même. L'histoire peut donc être regardée comme la conscience raisonnée de l'espèce humaine.

SCHOPENHAUER, *Le Monde comme volonté et comme représentation*

Auteur SCHOPENHAUER Titre *Le Monde comme volonté et comme représentation*

Références

Année 2009 Lieu INDE Session NORMALE

Série ES Code 9PHESIN1

Texte Si richement doués que nous soyons, il nous manque toujours quelque chose, et les meilleurs d'entre nous ont le sentiment de leur insuffisance. C'est pourquoi nous cherchons chez nos amis les qualités qui nous font défaut, parce qu'en nous unissant à eux nous participons en quelque manière à leur nature, et que nous nous sentons alors moins incomplets. Il se forme ainsi de petites associations d'amis où chacun a son rôle conforme à son caractère, où il y a un véritable échange de services. L'un protège, l'autre console ; celui-ci conseille, celui-là exécute, et c'est ce partage des fonctions, ou, pour employer l'expression consacrée, cette division du travail qui détermine ces relations d'amitié.

Nous sommes ainsi conduits à considérer la division du travail sous un nouvel aspect. Dans ce cas, en effet, les services économiques qu'elle peut rendre sont peu de chose à côté de l'effet moral qu'elle produit, et sa véritable fonction est de créer entre deux ou plusieurs personnes un sentiment de solidarité. De quelque manière que ce résultat soit obtenu, c'est elle qui suscite ces sociétés d'amis, et elle les marque de son empreinte.

DURKHEIM, *De la Division du travail social*

Auteur DURKHEIM Titre *De la Division du travail social*

Références

Année 2009 Lieu AMÉRIQUE DU NORD Session NORMALE

Série L Code 9PHLIANA1

Texte Ce qui nous plaît dans la beauté artistique, c'est précisément le caractère de liberté de sa production et de ses formes qui nous soustrait, semble-t-il, par la production et par l'intuition mêmes, aux liens de la règle et du réglé. Face à la rigueur de ce qui subit le joug des lois et face à la sombre intériorité de la pensée, nous cherchons l'apaisement et l'animation dans les figures de l'art ; face au royaume ténébreux des idées, une réalité animée et pleine de vie. Enfin, la source des oeuvres d'art est la libre activité de l'imagination qui, dans ses images mêmes, est plus libre que la nature. Non seulement l'art dispose de l'entière du royaume des formes de la nature, dans leur paraître multiple et bigarré, mais l'imagination créatrice se montre inépuisable dans les productions qui lui sont propres. Face à cette plénitude démesurée de l'imagination et de ses libres réalisations, il semble donc que la pensée doive renoncer au projet hardi de saisir intégralement de pareilles réalisations, de les juger et de les ordonner sous ses formules universelles. (...) Il est vrai qu'il y a des cas dans lesquels l'art peut être considéré comme un jeu éphémère destiné à l'amusement et à la distraction, comme un ornement qui sert à enjoliver l'aspect extérieur des rapports de la vie ou à mettre en relief, en les ornant, d'autres objets. Sous ce point de vue, il ne s'agit pas d'un art indépendant et libre, mais d'un art asservi. Mais ce que nous proposons d'étudier, c'est l'art libre dans sa fin et dans ses moyens. (...) L'art beau n'est véritablement art qu'en cette liberté propre.

HEGEL, *Esthétique*

Auteur HEGEL Titre *Esthétique*

Références

Année	2009	Lieu	AMÉRIQUE DU NORD	Session	NORMALE
Série	S			Code	9PHSCAN1

Texte Déjà l'observation a besoin d'un corps de précautions qui conduisent à réfléchir avant de regarder, qui réforment du moins la première vision, de sorte que ce n'est jamais la première observation qui est la bonne. L'observation scientifique est toujours une observation polémique ; elle confirme ou infirme une thèse antérieure, un schéma préalable, un plan d'observation ; elle montre en démontrant ; elle hiérarchise les apparences ; elle transcende l'immédiat ; elle reconstruit le réel après avoir reconstruit ses schémas. Naturellement, dès qu'on passe de l'observation à l'expérimentation, le caractère polémique de la connaissance devient plus net encore. Alors il faut que le phénomène soit trié, filtré, épuré, coulé dans le moule des instruments, produit sur le plan des instruments. Or les instruments ne sont que des théories matérialisées. Il en sort des phénomènes qui portent de toutes parts la marque théorique.

BACHELARD, *Le nouvel Esprit scientifique*

Auteur BACHELARD Titre *Le nouvel Esprit scientifique*

Références

Année 2009 Lieu INDE Session NORMALE

Série S Code 9PHSCIN1

Texte On n'insistera jamais assez sur ce qu'il y a d'artificiel dans la forme mathématique d'une loi physique, et par conséquent dans notre connaissance scientifique des choses. Nos unités de mesure sont conventionnelles et, si l'on peut parler ainsi, étrangères aux intentions de la nature : comment supposer que celle-ci ait rapporté toutes les modalités de la chaleur aux dilatations d'une même masse de mercure ou aux changements de pression d'une même masse d'air maintenue à un volume constant ? Mais ce n'est pas assez dire. D'une manière générale, mesurer est une opération tout humaine, qui implique qu'on superpose réellement ou idéalement deux objets l'un à l'autre un certain nombre de fois. La nature n'a pas songé à cette superposition. Elle ne mesure pas, elle ne compte pas davantage. Pourtant la physique compte, mesure, rapporte les unes aux autres des variations "quantitatives" pour obtenir des lois et elle réussit.

BERGSON, *L'Évolution créatrice*.

Auteur BERGSON Titre *L'Évolution créatrice*.

Références

Année	2009	Lieu	INDE	Session	NORMALE
Série	T			Code	9PHTEIN1

Texte Que notre vie était heureuse, c'est ce dont nous ne nous apercevons qu'au moment où ces jours heureux ont fait place à des jours malheureux. Autant les jouissances augmentent, autant diminue l'aptitude à les goûter : le plaisir devenu habitude n'est plus éprouvé comme tel. Mais par là même grandit la faculté de ressentir la souffrance ; car la disparition d'un plaisir habituel cause une impression douloureuse. Ainsi la possession accroît la mesure de nos besoins, et du même coup la capacité de ressentir la douleur. - Le cours des heures est d'autant plus rapide qu'elles sont agréables, d'autant plus lent qu'elles sont plus pénibles ; car le chagrin, et non le plaisir, est l'élément positif, dont la présence se fait remarquer. De même nous avons conscience du temps dans les moments d'ennui, non dans les instants agréables. Ces deux faits prouvent que la partie la plus heureuse de notre existence est celle où nous la sentons le moins.

SCHOPENHAUER

QUESTIONS :

1° Dégagez la thèse de ce texte et montrez comment elle est établie.

2° Expliquez :

- a) "le plaisir devenu habitude n'est plus éprouvé comme tel" ;
- b) "la possession accroît la mesure de nos besoins" ;
- c) "nous avons conscience du temps dans les moments d'ennui".

3° N'avons-nous conscience de notre bonheur que lorsqu'il a disparu ?

Auteur SCHOPENHAUER Titre

Références

Année	2009	Lieu	MÉTROPOLE	Session	REMPLACEMENT
-------	------	------	-----------	---------	--------------

Série	S	Code	9PHSCME3
-------	---	------	----------

Texte Notre raison, incurablement présomptueuse, s'imagine posséder par droit de naissance ou par droit de conquête, innés ou appris, tous les éléments essentiels de la connaissance de la vérité. Là même où elle avoue ne pas connaître l'objet qu'on lui présente, elle croit que son ignorance porte seulement sur la question de savoir quelle est celle de ses catégories anciennes qui convient à l'objet nouveau. Dans quel tiroir prêt à s'ouvrir le ferons-nous entrer ? De quel vêtement déjà coupé allons-nous l'habiller ? Est-il ceci, ou cela, ou autre chose ? et "ceci" et "cela" et "autre chose" sont toujours pour nous du déjà conçu, du déjà connu. L'idée que nous pourrions avoir à créer de toutes pièces pour un objet nouveau, un nouveau concept, peut-être une nouvelle méthode de penser, nous répugne profondément. L'histoire de la philosophie est là cependant, qui nous montre l'éternel conflit des systèmes, l'impossibilité de faire entrer définitivement le réel dans ces vêtements de confection que sont nos concepts tout faits, la nécessité de travailler sur mesure. Plutôt que d'en venir à cette extrémité, notre raison aime mieux annoncer une fois pour toutes, avec une orgueilleuse modestie, qu'elle ne connaîtra que du relatif et que l'absolu n'est pas de son ressort : cette déclaration préliminaire lui permet d'appliquer sans scrupule sa méthode habituelle de penser, et, sous prétexte qu'elle ne touche pas à l'absolu, de trancher absolument sur toutes choses.

BERGSON, L'Évolution créatrice

Auteur	BERGSON	Titre	<i>L'Évolution créatrice</i>
--------	---------	-------	------------------------------

Références

Année 2009 Lieu MÉTROPOLE Session REMPLACEMENT

Série L Code 9PHLIME3

Texte Telle saveur, tel parfum m'ont plu quand j'étais enfant, et me répugnent aujourd'hui. Pourtant je donne encore le même nom à la sensation éprouvée, et je parle comme si, le parfum et la saveur étant demeurés identiques, mes goûts seuls avaient changé. Je solidifie donc encore cette sensation ; et lorsque sa mobilité acquiert une telle évidence qu'il me devient impossible de la méconnaître, j'extrais cette mobilité pour lui donner un nom à part et la solidifier à son tour sous forme de goût. Mais en réalité il n'y a ni sensations identiques, ni goûts multiples ; car sensations et goûts m'apparaissent comme des choses dès que je les isole et que je les nomme, et il n'y a guère dans l'âme humaine que des progrès. Ce qu'il faut dire, c'est que toute sensation se modifie en se répétant, et que si elle ne me paraît pas changer du jour au lendemain, c'est parce que je l'aperçois maintenant à travers l'objet qui en est cause, à travers le mot qui la traduit. Cette influence du langage sur la sensation est plus profonde qu'on ne le pense généralement. Non seulement le langage nous fait croire à l'invariabilité de nos sensations, mais il nous trompera parfois sur le caractère de la sensation éprouvée. Ainsi, quand je mange d'un mets réputé exquis, le nom qu'il porte, gros de l'approbation qu'on lui donne, s'interpose entre ma sensation et ma conscience ; je pourrai croire que la saveur me plaît, alors qu'un léger effort d'attention me prouverait le contraire. Bref, le mot aux contours bien arrêtés, le mot brutal, qui emmagasine ce qu'il y a de stable, de commun et par conséquent d'impersonnel dans les impressions de l'humanité, écrase ou tout au moins recouvre les impressions délicates et fugitives de notre conscience individuelle. Pour lutter à armes égales, celles-ci devraient s'exprimer par des mots précis ; mais ces mots, à peine formés, se retourneraient contre la sensation qui leur donna naissance, et inventés pour témoigner que la sensation est instable, ils lui imposeraient leur propre stabilité.

BERGSON, *Essai sur les données immédiates de la conscience*

Auteur BERGSON Titre *Essai sur les données immédiates de la conscience*

Références

Année	2009	Lieu	MÉTROPOLE	Session	REMPLACEMENT
-------	------	------	-----------	---------	--------------

Série	ES	Code	9PHESME3
-------	----	------	----------

Texte On dit d'un homme qu'il est maître de soi, ou non, suivant que la raison domine ou ne domine pas en lui, ce qui implique que c'est là ce qui constitue proprement chacun de nous. Et les actions que nous faisons nous-mêmes, et volontairement, sont spécialement celles qu'on accomplit rationnellement. Chacun est donc cette partie souveraine - ou il l'est principalement - et l'honnête homme l'aime par-dessus tout, cela est clair ; comme il est clair aussi que c'est de lui qu'on pourrait dire, par excellence, qu'il s'aime lui-même, mais d'une espèce d'amour de soi bien différente de l'égoïsme qu'on blâme. Elle en diffère, en effet, autant qu'une vie conforme à la raison diffère d'une vie assujettie aux passions, autant que le désir du beau diffère du désir de ce que l'on croit utile.

Ainsi, tout le monde approuve et loue ceux qui se distinguent par leur ardeur à faire de belles actions ; et si tous les hommes rivalisaient en amour pour le beau, et s'efforçaient à faire les actions les plus belles, on verrait à la fois la communauté comblée de tout ce qu'il lui faut, et chacun en particulier assuré des biens les plus grands, puisque la vertu est précisément le plus grand bien. D'où il faut conclure que l'homme vertueux doit s'aimer lui-même (car en faisant de belles actions, il en tirera lui-même profit, et en procurera aux autres). Le méchant, au contraire, ne doit pas s'aimer lui-même (car en s'abandonnant à de viles passions, il se nuira infailliblement à lui-même et aux autres). Chez le méchant, donc, il y a dissonance entre ce qu'il fait et ce qu'il doit faire ; l'honnête homme, au contraire, ce qu'il doit faire, il le fait : car la raison choisit toujours ce qui est le meilleur pour elle ; et l'honnête homme obéit à la raison.

ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*

Auteur	ARISTOTE	Titre	<i>Éthique à Nicomaque</i>
--------	----------	-------	----------------------------

Références

Année	2009	Lieu	MÉTROPOLE	Session	REMPLACEMENT
Série	T			Code	9PHTEME3

Texte Toute satisfaction, ce qu'on appelle ordinairement le bonheur, est en réalité d'essence toujours négative, et nullement positive. Ce n'est pas une félicité spontanée et nous arrivant d'elle-même ; elle doit toujours être la satisfaction d'un désir. Car désirer, c'est-à-dire avoir besoin d'une chose, est la condition préalable de toute jouissance. Mais avec la satisfaction cesse le désir, et par suite la jouissance. La satisfaction, ou le bonheur, ne peuvent donc jamais être quelque chose de plus que la suppression d'une douleur, d'un besoin ; car à cette catégorie appartiennent non seulement les souffrances réelles, manifestes, mais encore chaque désir dont l'importunité (1) trouble notre repos, et même le mortel ennui qui fait de notre existence un fardeau. - Et puis, comme il est difficile d'arriver à un but, de conquérir un bien quelconque ! Chaque projet nous oppose des difficultés et réclame des efforts sans nombre ; à chaque pas s'accumulent les obstacles. Quand enfin tout a été surmonté, quand nous sommes arrivés au but, quel autre résultat avons-nous acquis, sinon de nous être libérés d'une souffrance et d'un désir, c'est-à-dire de nous trouver exactement dans le même état qu'auparavant ? Il n'y a de donné directement que le besoin, c'est-à-dire la douleur.

SCHOPENHAUER

(1) importunité : caractère de ce qui est importun, c'est-à-dire gênant parce que cela n'est pas à propos.

QUESTIONS

1° Dégagez la thèse de ce texte et restituez les étapes de son argumentation.

2°

a) En vous appuyant précisément sur le texte, expliquez "Toute satisfaction (...) est en réalité d'essence toujours négative" ;

b) Quelles différences y a-t-il entre "les souffrances réelles", "chaque désir" et "le mortel ennui", que Schopenhauer place dans la catégorie de la douleur ?

c) Pourquoi "quand, enfin, tout a été surmonté", nous trouvons-nous "exactement dans le même état qu'auparavant" ?

3° Le bonheur peut-il être autre chose que la suppression de la douleur ?

Auteur SCHOPENHAUER Titre

Références

Année	2009	Lieu	MÉTROPOLE	Session	NORMALE
Série	T			Code	9PHTEME1

Texte La loi ne consiste pas tant à limiter un agent libre et intelligent qu'à le guider vers ses propres intérêts, et elle ne prescrit pas au-delà de ce qui conduit au bien général de ceux qui sont assujettis à cette loi. S'ils pouvaient être plus heureux sans elle, la loi s'évanouirait comme une chose inutile ; et ce qui nous empêche seulement de tomber dans les marais et les précipices mérite mal le nom de contrainte. De sorte que, quelles que soient les erreurs commises à son propos, la finalité de la loi n'est pas d'abolir ou de restreindre mais de préserver et d'élargir la liberté ; et dans toutes les conditions des êtres créés qui sont capables de vivre d'après des lois, là où il n'y a pas de loi, il n'y a pas de liberté. Car la liberté consiste à être délivré de la contrainte et de la violence exercées par autrui, ce qui ne peut être lorsqu'il n'y a point de loi ; mais la liberté n'est pas ce que l'on nous dit, à savoir une liberté, pour tout homme, de faire ce qui lui plaît (car qui peut être libre quand n'importe quel homme peut nous imposer ses humeurs ?). Mais c'est une liberté de disposer et d'ordonner comme on l'entend sa personne, ses actions, ses biens et l'ensemble de sa propriété, dans les limites de ce qui est permis par les lois auxquelles on est soumis ; et, dans ces limites, de ne pas être assujetti à la volonté arbitraire de quiconque, mais de suivre librement sa propre volonté.

LOCKE

QUESTIONS :

1° Dégagez la thèse de ce texte et mettez en évidence les étapes de son argumentation.

2°

- Précisez la conception de la liberté à laquelle Locke s'oppose dans ce texte ;
- en vous appuyant sur l'image de la ligne 4, expliquez : "guider [un agent libre et intelligent] vers ses propres intérêts" ;
- comment Locke définit-il la liberté ? Expliquez cette définition en vous appuyant précisément sur le texte.

3° La loi est-elle la condition de la liberté ?

Auteur LOCKE Titre

Références

Année	2009	Lieu	ÉTRANGER GROUPE 1	Session	NORMALE
Série	L			Code	9PHLIG11

Texte Les faits que l'expérience nous propose sont soumis par la science à une analyse dont on ne peut pas espérer qu'elle soit jamais achevée puisqu'il n'y a pas de limites à l'observation, qu'on peut toujours l'imaginer plus complète ou exacte qu'elle n'est à un moment donné. Le concret, le sensible assignent à la science la tâche d'une élucidation interminable, et il résulte de là qu'on ne peut le considérer, à la manière classique, comme une simple apparence destinée à être surmontée par l'intelligence scientifique. Le fait perçu et d'une manière générale les événements de l'histoire du monde ne peuvent être déduits d'un certain nombre de lois qui composeraient le visage permanent de l'univers ; c'est, inversement, la loi qui est une expression approchée de l'événement physique et en laisse subsister l'opacité. Le savant d'aujourd'hui n'a plus, comme le savant de la période classique, l'illusion d'accéder au coeur des choses, à l'objet même. Sur ce point, la physique de la relativité confirme que l'objectivité absolue et dernière est un rêve, en nous montrant chaque observation strictement liée à la position de l'observateur, inséparable de sa situation, et en rejetant l'idée d'un observateur absolu. Nous ne pouvons pas nous flatter, dans la science, de parvenir par l'exercice d'une intelligence pure et non située à un objet pur de toute trace humaine et tel que Dieu le verrait. Ceci n'ôte rien à la nécessité de la recherche scientifique et ne combat que le dogmatisme d'une science qui se prendrait pour savoir absolu et total. Ceci rend simplement justice à tous les éléments de l'expérience humaine et en particulier à notre perception sensible.

MERLEAU-PONTY, *Causeries*

Auteur MERLEAU-PONTY Titre *Causeries*

Références

Année	2009	Lieu	ANTILLES	Session	REMPLACEMENT
-------	------	------	----------	---------	--------------

Série	L	Code	9PHLIAN3
-------	---	------	----------

Texte On dit que le temps passe ou s'écoule. On parle du cours du temps. L'eau que je vois passer s'est préparée, il y a quelques jours, dans les montagnes, lorsque le glacier a fondu ; elle est devant moi ; à présent, elle va vers la mer où elle se jettera. Si le temps est semblable à une rivière, il coule du passé vers le présent et l'avenir. Le présent est la conséquence du passé et l'avenir la conséquence du présent. Cette célèbre métaphore est en réalité très confuse. Car, à considérer les choses elles-mêmes, la fonte des neiges et ce qui en résulte ne sont pas des événements successifs, ou plutôt la notion même d'événement n'a pas de place dans le monde objectif. Quand je dis qu'avant-hier le glacier a produit l'eau qui passe à présent, je sous-entends un témoin assujéti à une certaine place dans le monde et je compare ses vues successives : il a assisté là-bas à la fonte des neiges et il a suivi l'eau dans son décours ; ou bien, du bord de la rivière, il voit passer après deux jours d'attente les morceaux de bois qu'il avait jetés à la source. Les "événements" sont découpés par un observateur fini dans la totalité spatio-temporelle du monde objectif. Mais, si je considère ce monde lui-même ; il n'y a qu'un seul être indivisible et qui ne change pas. Le changement suppose un certain poste où je me place et d'où je vois défiler des choses ; il n'y a pas d'événements sans quelqu'un à qui ils adviennent et dont la perspective finie fonde leur individualité. Le temps suppose une vue sur le temps. Il n'est donc pas comme un ruisseau (...).

MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la perception*

Auteur	MERLEAU-PONTY	Titre	<i>Phénoménologie de la perception</i>
--------	---------------	-------	--

Références

Année	2009	Lieu	ANTILLES GUYANE	Session	NORMALE
Série	S			Code	9PHSCAG1

Texte Nous ne savons ce que c'est que bonheur ou malheur absolu. Tout est mêlé dans cette vie ; on n'y goûte aucun sentiment pur, on n'y reste pas deux moments dans le même état. Les affections de nos âmes, ainsi que les modifications de nos corps, sont dans un flux continu. Le bien et le mal nous sont communs à tous, mais en différentes mesures. Le plus heureux est celui qui sent le moins de peines ; le plus misérable est celui qui sent le moins de plaisirs. Toujours plus de souffrances que de jouissances : Voilà la différence commune à tous. La félicité de l'homme ici-bas n'est donc qu'un état négatif ; on doit la mesurer par la moindre quantité de maux qu'il souffre.

Tout sentiment de peine est inséparable du désir de s'en délivrer ; toute idée de plaisir est inséparable du désir d'en jouir ; tout désir suppose privation, et toutes les privations qu'on sent sont pénibles ; c'est donc dans la disproportion de nos désirs et de nos facultés que consiste notre misère. Un être sensible dont les facultés égaleraient les désirs serait un être absolument heureux.

ROUSSEAU, *Émile ou de l'éducation*.

Auteur	ROUSSEAU	Titre	<i>Émile ou de l'éducation</i>
--------	----------	-------	--------------------------------

Références

Année	2009	Lieu	ANTILLES	Session	NORMALE
Série	ES			Code	9PHESAG1

Texte Nous sentons la douleur, mais non l'absence de douleur ; le souci, mais non l'absence de souci ; la crainte, mais non la sécurité. Nous ressentons le désir, comme nous ressentons la faim et la soif ; mais le désir est-il satisfait, aussitôt il en advient de lui comme de ces morceaux goûtés par nous et qui cessent d'exister pour notre sensibilité, dès le moment où nous les avalons. Nous remarquons douloureusement l'absence des jouissances et des joies, et nous les regrettons aussitôt ; au contraire, la disparition de la douleur, quand bien même elle ne nous quitte qu'après longtemps, n'est pas immédiatement sentie, mais tout au plus y pense-t-on parce qu'on veut y penser, par le moyen de la réflexion. Seules, en effet, la douleur et la privation peuvent produire une impression positive et par là se dénoncer d'elles-mêmes : le bien-être, au contraire, n'est que pure négation. Aussi n'apprécions-nous pas les trois plus grands biens de la vie, la santé, la jeunesse et la liberté, tant que nous les possédons ; pour en comprendre la valeur, il faut que nous les ayons perdus, car ils sont aussi négatifs. Que notre vie était heureuse, c'est ce dont nous ne nous apercevons qu'au moment où ces jours heureux ont fait place à des jours malheureux. Autant les jouissances augmentent, autant diminue l'aptitude à les goûter : le plaisir devenu habitude n'est plus éprouvé comme tel. Mais par là-même grandit la faculté de ressentir la souffrance ; car la disparition d'un plaisir habituel cause une impression douloureuse. Ainsi la possession accroît la mesure de nos besoins, et du même coup la capacité de ressentir la douleur.

SCHOPENHAUER, *Le Monde comme volonté et comme représentation*

Auteur SCHOPENHAUER Titre *Le Monde comme volonté et comme représentation*

Références

Année 2009 Lieu ANTILLES GUYANE Session REMPLACEMENT

Série ES Code 9PHESAG3

Texte Le seul droit en effet est celui qui sert de lien à la société, et une seule loi l'institue : cette loi qui établit selon la droite raison des obligations et des interdictions. Qu'elle soit écrite ou non, celui qui l'ignore est injuste. Mais si la justice est l'obéissance aux lois écrites et aux institutions des peuples et si, comme le disent ceux qui le soutiennent, l'utilité est la mesure de toutes choses, il méprisera et enfreindra les lois, celui qui croira y voir son avantage. Ainsi il n'y a plus de justice, s'il n'y a pas une nature ouvrière de justice ; si c'est sur l'utilité qu'on la fonde, une autre utilité la renverse. Si donc le droit ne repose pas sur la nature, toutes les vertus disparaissent. Que deviennent en effet la libéralité, l'amour de la patrie, le respect des choses qui doivent nous être sacrées, la volonté de rendre service à autrui, celle de reconnaître le service rendu ? Toutes ces vertus naissent du penchant que nous avons à aimer les hommes, qui est le fondement du droit.

CICÉRON, *Des Lois*

Auteur CICÉRON Titre *Des Lois*

Références

Année 2009 Lieu JAPON Session NORMALE

Série ES Code 9PHESJA1

Texte L'idée selon laquelle ce qui n'a pas réussi jusqu'à maintenant ne réussira jamais pour cette même raison, cette idée ne justifie en aucun cas de renoncer à un dessein pragmatique (1) ou technique (comme par exemple, le dessein de naviguer en ballon), encore moins de renoncer à un dessein moral qui est un devoir, dès lors qu'on n'a pas démontré que sa réalisation était impossible. Du reste, on peut prouver de mainte manière que le genre humain dans son ensemble a effectivement progressé d'une manière considérable au point de vue moral à notre époque, si on compare celle-ci à toutes les époques antérieures (des arrêts temporaires ne sauraient rien prouver là contre). On peut également prouver que tout le bruit qu'on fait à propos de la décadence irrésistiblement croissante du genre humain vient précisément du fait que, lorsque sa moralité franchit un degré supérieur, il voit encore plus loin devant lui. Dès lors, tout jugement sur ce qu'on est qui s'appuie sur une comparaison avec ce qu'on devrait être et, par conséquent, notre capacité à nous blâmer nous-même, deviennent d'autant plus sévères que nous avons déjà franchi davantage de marches dans la moralité de l'ensemble du cours du monde qui nous est connu.

KANT, *Théorie et pratique*.

Auteur KANT Titre *Théorie et pratique*.

Références

Année 2009 Lieu LA RÉUNION Session NORMALE

Série ES Code 9PHESLR1

Texte Si les hommes étaient ainsi disposés par la Nature qu'ils n'eussent de désir que pour ce qu'enseigne la vraie Raison, certes la société n'aurait besoin d'aucune loi, il suffirait absolument d'éclairer les hommes par des enseignements moraux pour qu'ils fissent d'eux-mêmes et d'une âme libérale ce qui est vraiment utile. Mais tout autre est la disposition de la nature humaine ; tous observent bien leur Intérêt, mais ce n'est pas suivant l'enseignement de la droite Raison ; c'est le plus souvent entraînés par leur seul appétit de plaisir et les passions de l'âme (qui n'ont aucun égard à l'avenir et ne tiennent compte que d'elles-mêmes) qu'ils désirent quelque objet et le jugent utile. De là vient que nulle société ne peut subsister sans un pouvoir de commandement et une force, et conséquemment sans des lois qui modèrent et contraignent l'appétit du plaisir et les passions sans frein.

SPINOZA, *Traité théologico-politique*

Auteur SPINOZA Titre *Traité théologico-politique*

Références

Année 2009 Lieu JAPON Session NORMALE

Série L Code 9PHLIJA1

Texte Un commandement ordonnant à chacun de chercher à se rendre heureux serait une sottise ; car on n'ordonne jamais à quelqu'un ce qu'il veut déjà inévitablement de lui-même. Il ne faudrait que lui ordonner les lignes de conduite ou, plutôt, les lui proposer, parce qu'il ne peut pas tout ce qu'il veut. Au contraire, ordonner la moralité sous le nom de devoir est tout à fait raisonnable, car tout le monde ne consent pas volontiers à obéir à ses préceptes, quand elle est en conflit avec des Inclinations ; et, quant aux mesures à prendre sur la façon dont on peut obéir à cette loi, on n'a pas à les enseigner ici, car ce qu'un homme veut à cet égard, il le peut aussi.

Celui qui a perdu au jeu peut bien s'en vouloir à lui-même ainsi qu'en vouloir à son Imprudence, mais, s'il a conscience d'avoir triché (encore qu'il ait ainsi gagné), il doit se mépriser lui-même nécessairement dès qu'il se compare avec la loi morale. Il faut donc bien que celle-ci soit autre chose que le principe du bonheur personnel. Car, être contraint de se dire à soi-même : Je suis un misérable, bien que j'aie rempli ma bourse, exige un autre critère de jugement que s'il s'agissait de s'approuver soi-même et se dire : Je suis un homme prudent, car j'ai enrichi ma caisse.

KANT, *Critique de la raison pratique*

Auteur KANT Titre *Critique de la raison pratique*

Références

Année 2009 Lieu NOUVELLE-CALÉDONIE Session NORMALE

Série L Code 9PHLINC1

Texte Ceux qui pensent que toute science est impossible, ignorent également si elle est possible, puisqu'ils font profession de tout ignorer. Je négligerai donc de discuter avec des gens qui veulent marcher la tête en bas. Et pourtant, je veux bien leur accorder qu'ils ont sur ce point une certitude, mais je leur demanderai à mon tour comment, n'ayant jamais rencontré la vérité, ils savent ce qu'est savoir et ne pas savoir, d'où leur vient la notion du vrai et du faux ; comment ils sont parvenus à distinguer le certain de l'incertain. Tu trouveras que ce sont les sens qui les premiers nous ont donné la notion de la vérité, et que leur témoignage est irréfutable. Car on doit accorder plus de créance à ce qui est capable par soi-même de faire triompher le vrai du faux. Or, quel témoignage est plus digne de foi que celui des sens ? S'ils nous trompent, est-ce la raison qui pourra déposer contre eux, elle qui tout entière en est issue ? Suppose-les trompeurs, la raison tout entière devient mensongère à son tour.

LUCRÈCE, *De la Nature*

Auteur LUCRÈCE Titre *De la Nature*

Références

Année 2009 Lieu LIBAN Session NORMALE

Série ES Code 9PHESLI1

Texte L'esprit ne doit jamais obéissance. Une preuve de géométrie suffit à le montrer ; car si vous la croyez sur parole, vous êtes un sot ; vous trahissez l'esprit. Ce jugement intérieur, dernier refuge, et suffisant refuge, il faut le garder ; il ne faut jamais le donner. Suffisant refuge ? Ce qui me le fait croire, c'est que ce qui subsiste d'esclavage vient bien clairement de ce que le citoyen jette aux pieds du chef son jugement aussi. Il admire ; c'est son bonheur ; et pourtant il sait ce que cela lui coûte. Pour moi, je n'arrive pas à comprendre que (...) le bon citoyen, l'ami de l'ordre, l'exécutant fidèle jusqu'à la mort, se permette encore de donner quelque chose de plus, j'entends d'acclamer, d'approuver, d'aimer le chef impitoyable. Mais plutôt je voudrais que le citoyen restât inflexible de son côté, inflexible d'esprit, armé de défiance, et toujours se tenant dans le doute quant aux projets et aux raisons du chef. Cela revient à se priver du bonheur de l'union sacrée, en vue d'éviter de plus grands maux. Par exemple, ne point croire, par un abus d'obéissance, qu'une guerre est ou était inévitable ; ne point croire que les impôts sont calculés au plus juste, et les dépenses de même ; et ainsi du reste. Exercer donc un contrôle clairvoyant, résolu, sans coeur, sur les actions et encore plus sur les discours du chef. Communiquer à ses représentants le même esprit de résistance et de critique, de façon que le pouvoir se sache jugé. Car, si le respect, l'amitié, les égards se glissent par là, la justice et la liberté sont perdues, et la sécurité elle-même est perdue.

ALAIN, *Propos*

Auteur ALAIN Titre *Propos*

Références

Année	2009	Lieu	AMÉRIQUE DU SUD	Session	NORMALE
Série	S			Code	9PHSCAS1

Texte SOCRATE — Regarde bien si ce que tu veux dire, quand tu parles de ces deux genres de vie, une vie d'ordre et une vie de dérèglement, ne ressemble pas à la situation suivante. Suppose qu'il y ait deux hommes qui possèdent, chacun, un grand nombre de tonneaux. Les tonneaux de l'un sont sains, remplis de vin, de miel, de lait, et cet homme a encore bien d'autres tonneaux, remplis de toutes sortes de choses. Chaque tonneau est donc plein de ces denrées liquides qui sont rares, difficiles à recueillir et qu'on n'obtient qu'au terme de maints travaux pénibles. Mais, au moins, une fois que cet homme a rempli ses tonneaux, il n'a plus à y verser quoi que ce soit ni à s'occuper d'eux ; au contraire, quand il pense à ses tonneaux, il est tranquille. L'autre homme, quant à lui, serait aussi capable de se procurer ce genre de denrées, même si elles sont difficiles à recueillir, mais comme ses récipients sont percés et fêlés, il serait forcé de les remplir sans cesse, jour et nuit, en s'infligeant les plus pénibles peines. Alors, regarde bien, si ces deux hommes représentent chacun une manière de vivre, de laquelle des deux dis-tu qu'elle est la plus heureuse ? Est-ce la vie de l'homme dérégulé ou celle de l'homme tempérant ? En te racontant cela, est-ce que je te convaincs d'admettre que la vie tempérante vaut mieux que la vie dérégulée ? Est-ce que je ne te convaincs pas ?
CALLICLES — Tu ne me convaincs pas, Socrate. Car l'homme dont tu parles, celui qui a fait le plein en lui-même et en ses tonneaux, n'a plus aucun plaisir, il a exactement le type d'existence dont je parlais tout à l'heure : il vit comme une pierre. S'il a fait le plein, il n'éprouve plus ni joie ni peine. Au contraire, la vie de plaisirs est celle où on verse et on reverse autant qu'on peut dans son tonneau !

PLATON, *Gorgias*

Auteur PLATON Titre *Gorgias*

Références

Année	2009	Lieu	NOUVELLE-CALÉDONIE	Session	NORMALE
Série	T			Code	9PTSTMDNC1

Texte Une opinion vulgairement répandue nomme esclave celui qui agit sur l'ordre d'un autre, et homme libre celui qui se conduit comme il le veut. Cette manière de voir n'est pas tout à fait conforme à la vérité. En fait, l'individu entraîné par son désir au point de ne plus rien voir ni faire de ce qu'exige son intérêt authentique est soumis au pire des esclavages. Au contraire, on devra proclamer libre l'individu qui choisit volontairement de guider sa vie sur la raison. Quant à la conduite déclenchée par un commandement, c'est-à-dire l'obéissance, bien qu'elle supprime en un sens la liberté, elle n'entraîne cependant pas immédiatement pour un agent la qualité d'esclave. Il faut considérer avant tout, à cet égard, la signification particulière de l'action. A supposer que la fin de l'action serve l'intérêt non de l'agent, mais de celui qui commande l'action, celui qui l'accomplit n'est en effet qu'un esclave, hors d'état de réaliser son intérêt propre. Toutefois dans toute libre République et dans tout Etat où n'est point prise pour loi suprême la sauvegarde de la personne qui donne les ordres, mais celle du peuple entier, l'individu docile à la souveraine Puissance ne doit pas être qualifié d'esclave hors d'état de réaliser son intérêt propre.

SPINOZA

QUESTIONS :

1° Dégagez l'idée principale du texte, puis les étapes de son argumentation.

2° Expliquez :

- a) "L'individu entraîné par son désir au point de ne plus rien voir ni faire de ce qu'exige son intérêt authentique est soumis au pire des esclavages" ;
- b) "On devra proclamer libre l'individu qui choisit volontairement de guider sa vie sur la raison".

3° La liberté peut-elle se concilier avec l'obéissance ?

Auteur SPINOZA Titre

Références

Année	2009	Lieu	NOUVELLE-CALÉDONIE	Session	NORMALE
Série	ES			Code	9PHESNC1

Texte La seule raison légitime que puisse avoir une communauté pour user de la force contre un de ses membres est de l'empêcher de nuire aux autres. Contraindre quiconque pour son propre bien, physique ou moral, ne constitue pas une justification suffisante. Un homme ne peut pas être légitimement contraint d'agir ou de s'abstenir sous prétexte que ce serait meilleur pour lui, que cela le rendrait plus heureux ou que, dans l'opinion des autres, agir ainsi serait sage ou même juste. Ce sont certes de bonnes raisons pour lui faire des remontrances, le raisonner, le persuader ou le supplier, mais non pour le contraindre ou lui causer du tort s'il agit autrement. La contrainte ne se justifie que lorsque la conduite dont on désire détourner cet homme risque de nuire à quelqu'un d'autre. Le seul aspect de la conduite d'un individu qui soit du ressort de la société est celui qui concerne les autres. Mais pour ce qui ne concerne que lui, son indépendance est, de droit, absolue. Sur lui-même, sur son corps et son esprit, l'individu est souverain.

MILL, *De la Liberté*

Auteur MILL Titre *De la Liberté*

Références

Année	2009	Lieu	NOUVELLE-CALÉDONIE	Session	NORMALE
Série	S			Code	9PHSCNC1

Texte Pour nous convaincre que toutes les lois de la nature et toutes les opérations des corps sans exception se connaissent seulement par expérience, les réflexions suivantes peuvent sans doute suffire. Si un objet se présentait à nous et qu'on nous demande de nous prononcer sur l'effet qui en résultera sans consulter l'expérience passée, de quelle manière faut-il, je vous prie, que l'esprit procède dans cette opération ? Faut-il qu'il invente ou qu'il imagine un événement qu'il attribuera à l'objet comme effet ? Manifestement, il faut que cette invention soit entièrement arbitraire. L'esprit ne peut sans doute jamais trouver l'effet dans la cause supposée par l'analyse et l'examen les plus précis. Car l'effet est totalement différent de la cause et, par suite, on ne peut jamais l'y découvrir. Le mouvement de la seconde bille de billard est un événement distinct du mouvement de la première ; il n'y a rien dans l'un qui suggère la plus petite indication sur l'autre. Une pierre ou un morceau de métal élevés en l'air et laissés sans support tombent immédiatement ; mais à considérer la question a priori, découvrons-nous rien dans cette situation qui puisse engendrer l'idée d'une chute plutôt que d'une élévation ou de tout autre mouvement, dans la pierre ou le morceau de métal ?

HUME, *Enquête sur l'entendement humain*.

Auteur HUME Titre *Enquête sur l'entendement humain*

Références

Année 2009 Lieu AMÉRIQUE DU SUD Session NORMALE

Série L Code 9PHLIAS1

Texte Les hommes peuvent avoir des démonstrations rigoureuses sur le papier, et en ont sans doute une infinité. Mais sans se souvenir d'avoir usé d'une parfaite rigueur, on ne saurait avoir cette certitude dans l'esprit. Et cette rigueur consiste dans un règlement dont l'observation sur chaque partie soit une assurance à l'égard du tout ; comme dans l'examen de la chaîne par anneaux, où, visitant chacun pour voir s'il est ferme, et prenant des mesures avec la main pour n'en sauter aucun, on est assuré de la bonté de la chaîne. Et par ce moyen on a toute la certitude dont les choses humaines sont capables. Mais je ne demeure point d'accord qu'en mathématiques les démonstrations particulières sur la figure qu'on trace fournissent cette certitude générale. (...) Car il faut savoir que ce ne sont pas les figures qui donnent la preuve chez les géomètres. (...) La force de la démonstration est indépendante de la figure tracée, qui n'est que pour faciliter l'intelligence de ce qu'on veut dire et fixer l'attention ; ce sont les propositions universelles, c'est-à-dire les définitions, les axiomes, et les théorèmes déjà démontrés qui font le raisonnement et le soutiendraient quand la figure n'y serait pas.

LEIBNIZ, *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*

Auteur LEIBNIZ Titre *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*

Références

Année	2009	Lieu	NOUVELLE-CALÉDONIE	Session	REMPLACEMENT
-------	------	------	--------------------	---------	--------------

Série	ES	Code	9PHESNC3
-------	----	------	----------

Texte

Chez toutes les créatures qui ne vivent pas comme des prédateurs aux dépens des autres, et que n'agitent pas des passions violentes, se manifeste un remarquable désir de compagnie qui les associe sans qu'elles ne puissent jamais projeter de récolter le moindre avantage de leur union. Ce trait est encore plus saillant chez l'homme qui, de toutes les créatures de l'univers, désire le plus ardemment la société et se trouve doté en sa faveur des meilleures dispositions. Nous ne pouvons former aucun souhait qui ne fasse référence à la société. Il n'est peut-être pas possible d'endurer un châtement plus pénible qu'un isolement complet. Tout plaisir devient languissant quand on en jouit hors de toute compagnie ; et toute peine devient alors plus cruelle et plus intolérable. Quelles que soient les autres passions qui peuvent nous agiter, orgueil, ambition, avarice, curiosité, vengeance ou luxure, leur âme ou leur principe animateur, c'est la sympathie ; elles perdraient même toute force si nous devions nous dégager entièrement des pensées et des sentiments des autres. Que tous les pouvoirs et les éléments de la nature conspirent à ne servir qu'un homme et à lui obéir exclusivement ; que le soleil se lève et se couche à son commandement ; que l'océan et les fleuves roulent leurs flots à sa guise ; que la terre fournisse spontanément tout ce qui peut lui être utile et agréable : il n'en restera pas moins misérable tant que vous ne lui donnerez pas l'occasion de partager son bonheur, ne serait-ce qu'avec une personne dont l'estime et l'amitié lui fassent plaisir.

HUME, *Traité de la nature humaine*

Auteur	HUME	Titre	<i>Traité de la nature humaine</i>
--------	------	-------	------------------------------------

Références

Année	2013	Lieu	POLYNÉSIE	Session	NORMALE
Série	L			Code	13PHLIPO1

Texte Qu'en est-il de la satisfaction pendant la vie ? – Elle n'est pas accessible à l'homme : ni dans un sens moral (être satisfait de soi-même pour sa bonne volonté) ni dans un sens pragmatique (être satisfait du bien-être qu'on pense pouvoir se procurer par l'habileté et l'intelligence). La nature a placé en l'homme, comme stimulant de l'activité, la douleur à laquelle il ne peut se soustraire afin que le progrès s'accomplisse toujours vers le mieux ; et même à l'instant suprême, on ne peut se dire satisfait de la dernière partie de sa vie que d'une manière relative (en partie par comparaison avec le lot des autres, en partie par comparaison avec nous-mêmes) : mais on ne l'est jamais purement ni absolument. Dans la vie, être satisfait (absolument), ce serait, hors de toute activité, le repos et l'inertie des mobiles ou l'engourdissement des sensations et de l'activité qui leur est liée. Un tel état est tout aussi incompatible avec la vie intellectuelle de l'homme que l'immobilité du coeur dans un organisme animal, immobilité à laquelle, si ne survient aucune nouvelle excitation (par la douleur), la mort fait suite inévitablement.

Emmanuel Kant, *Anthropologie du point de vue pragmatique*, 1798.

Auteur KANT Titre *Anthropologie du point de vue pragmatique*

Références

Année	2010	Lieu	NOUVELLE CALÉDONIE	Session	2010
Série	L			Code	10PHLINC1

Texte Il convient donc, par-dessus tout, que les lois, établies sur une base juste, déterminent elles-mêmes tout ce qui est permis et qu'elles laissent le moins possible à faire aux juges. En voici les raisons. D'abord, il est plus facile de trouver un homme, ou un petit nombre d'hommes, qu'un grand nombre qui soient bien avisés et en état de légiférer et de juger. De plus, les législations se forment à la suite d'un examen prolongé, tandis que les décisions juridiques sont produites sur l'heure, et, dans de telles conditions, il est difficile, pour les juges, de satisfaire pleinement au droit et à l'intérêt des parties. Enfin, et ceci est la principale raison, le jugement du législateur ne porte pas sur un point spécial, mais sur des cas futurs et généraux, tandis que les membres d'une assemblée et le juge prononcent sur des faits actuels et déterminés, étant souvent influencés par des considérations d'amitié, de haine et d'intérêt privé, ce qui fait qu'ils ne peuvent plus envisager la vérité convenablement, mais que des sentiments personnels de joie ou de peine viennent à obscurcir leurs jugements.

ARISTOTE, *Rhétorique*

Auteur ARISTOTE Titre *Rhétorique*

Références

Année 2010 Lieu NOUVELLE CALÉDONIE Session NORMALE (S)

Série L Code 10PHLINC2

Texte La plupart de ceux qui ont écrit touchant les républiques, supposent ou demandent, comme une chose qui ne leur doit pas être refusée, que l'homme est un animal politique, *zôon politikon* (1), selon le langage des Grecs, né avec une certaine disposition naturelle à la société. Sur ce fondement-là ils bâtissent la doctrine civile ; de sorte que pour la conservation de la paix, et pour la conduite de tout le genre humain, il ne faut plus rien sinon que les hommes s'accordent et conviennent de l'observation de certains pactes et conditions, auxquelles alors ils donnent le titre de lois. Cet axiome, quoique reçu si communément, ne laisse pas d'être faux, et l'erreur vient d'une trop légère contemplation de la nature humaine. Car si l'on considère de plus près les causes pour lesquelles les hommes s'assemblent, et se plaisent à une mutuelle société, il apparaîtra bientôt que cela n'arrive que par accident, et non pas par une disposition nécessaire de la nature. En effet, si les hommes s'entraîmaient naturellement, c'est-à-dire, en tant qu'hommes, il n'y a aucune raison pourquoi chacun n'aimerait pas le premier venu, comme étant autant homme qu'un autre ; de ce côté-là, il n'y aurait aucune occasion d'user de choix et de préférence. Je ne sais aussi pourquoi on converserait plus volontiers avec ceux en la société desquels on reçoit de l'honneur ou de l'utilité, qu'avec ceux qui la rendent à quelque autre. Il en faut donc venir là, que nous ne cherchons pas de compagnons par quelque instinct de la nature ; mais bien l'honneur et l'utilité qu'il nous apportent ; nous ne désirons des personnes avec qui nous conversons, qu'à cause de ces deux avantages qui nous en reviennent.

HOBBS, *Le Citoyen*

(1) *zôon politikon* : « animal politique » en grec

Auteur HOBBS Titre *Le Citoyen*

Références